



*Au service
des peuples
et des nations*



Secteurs clés de l'économie béninoise et leviers de promotion de croissance, d'emplois et de revenus

**Secteurs clés de l'économie béninoise
et leviers de promotion de croissance,
d'emplois et de revenus**

Sommaire

	Liste des tableaux	7
	Liste des graphiques	9
	Résumé exécutif	10
	Introduction générale	13
1.	Identification des secteurs clés de l'économie béninoise et leviers de promotion de la croissance	15
1.1	Méthodologie	15
1.2	Données empiriques	19
1.3	Résultats empiriques	20
2.	Caractérisation du marché du travail et évaluation de la chance d'insertion des actifs dans les secteurs porteurs.	33
2.1	Caractérisation du marché du travail au Bénin	33
2.2	Profils types des actifs occupés susceptibles de bénéficier des perspectives positives d'amélioration de revenu	39
3.	Décomposition et déterminants des inégalités de revenu au Bénin	46
3.1	Méthodologie	46
3.2	Données empiriques	49
3.3	Résultats empiriques	50
3.4	La composante intergroupe nette de l'inégalité est en général la composante dominante	53
3.5	Déterminants des revenus des ménages et facteurs influençant la variation de l'indice de Gini	55
4.	Éléments de politiques économiques	59
4.1	Évaluation chiffrée des actions de développement	59
4.2	Éléments de politiques sectorielles	60
4.3	Opportunités et menaces	64
	Conclusion générale	67
	Références bibliographiques	68
	ANNEXE	72

Liste des Tableaux

Tableau 1.1 :	Moyenne des Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition sur la période 1999-2009	26
Tableau 2.1 :	Répartition de la population active occupée par milieu de résidence, pôles de croissance et tranches d'âge	34
Tableau 2.2 :	Répartition des actifs occupés des 15 – 64 ans par secteur d'activité et catégorie socioprofessionnelle	37
Tableau 2.3 :	Répartition (%) de la population des actifs occupés selon le statut d'occupation et quelques caractéristiques socio-économiques	42
Tableau 2.4 :	Déterminants de l'orientation sectorielle des actifs occupés au Bénin (régression multinomiale, rapports de risque)	43
Tableau A.1.1 :	Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition en 1999 suite à un choc de demande	73
Tableau A.1.2 :	Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition en 2003 suite à un choc de demande	74
Tableau A.1.3 :	Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition en 2007 suite à un choc de demande	75
Tableau A.1.4 :	Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition en 2008 suite à un choc de demande	76
Tableau A.1.5 :	Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition en 2009 suite à un choc de demande	77
Tableau A1.6 :	Effets amont et effets aval à la production de 1999 à 2009 par branche d'activités agrégée suite à un choc de demande	78
Tableau A.1.7 :	Effets amont et effets aval à la production de 1999 à 2009 par branche d'activités suite à un choc de demande	79
Tableau A.1.8 :	Multiplicateurs de revenu selon les branches d'activité agrégées en 1999	83
Tableau A.1.9 :	Multiplicateurs de revenu selon les branches d'activité agrégées en 2003 suite à un choc de demande	84
Tableau A1.10 :	Multiplicateurs de revenu selon les branches d'activité agrégées en 2007 suite à un choc de demande	85
Tableau A1.11 :	Multiplicateurs de revenu selon les branches d'activité agrégées en 2008 suite à un choc de demande	86
Tableau A1.12 :	Multiplicateurs de revenu selon les branches d'activité agrégées en 2009 suite à un choc de demande	87
Tableau A1.13 :	Nombre d'emplois créés pour 1 million de FCFA investi dans un secteur d'activité	88
Tableau 3.1a :	Décomposition de l'indice de Gini et tendance sur la période 2007-2011	89
Tableau 3.1.b :	Décomposition de l'indice de Gini et tendance sur la période 2007-2011	92
Tableau 3.2a :	Décomposition de la composante inter brute en composante inter nette et en composante de transvariation	95
Tableau 3.2b :	Contribution des composantes à l'inégalité globale sur la période 2007-2011 (en %)	96
Tableau 3.3a :	Coefficients de régression du logarithme de la consommation par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage et contributions de chaque facteur à l'indice d'inégalité de Gini en 2007	97
Tableau 3.3b :	Coefficients de régression du logarithme de la consommation par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage et contributions de chaque facteur à l'indice d'inégalité de Gini en 2009	99

Tableau 3.3c :	Coefficients de régression du logarithme de la consommation par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage et contributions de chaque facteur à l'indice d'inégalité de Gini en 2011	102
Tableau 3.4 :	Contributions de chaque facteur à la variation de l'indice d'inégalité de Gini sur les périodes 2009-2007 et 2009-2011..	104

Liste des Graphiques

Graphique 1.1 :	Moyennes des multiplicateurs de la production et de la valeur ajoutée normalisées par la moyenne des 61 branches sur la période 1999-2009	21
Graphique 1.2 :	Secteurs clés de l'économie béninoise fondés sur les effets d'entraînement moyens aval et amont sur la période 1999-2009	23
Graphique 1.3 :	Indice du nombre moyen d'emplois nouveaux créés par branche d'activité	28
Graphique 1.4 :	Indice moyen des multiplicateurs de revenus par branche d'activité agrégée sur la période 1999-2009	29
Graphique 1.5 :	Répartition sectorielle des revenus selon le type de ménage	31
Graphique 2.1 :	Répartition de la population active occupée par niveau d'instruction et pôle de croissance	35
Graphique 2.2 :	Répartition de la population active par pôle de croissance et selon le secteur d'activité (formel privé, formel public et informel) en 2011	36
Graphique 3.1 :	Evolution de l'indice de Gini par sous-groupe	51
Graphique 3.1 (suite):	Evolution de l'indice de Gini par sous-groupe	52
Graphique 3.2 :	Contribution des composantes intragroupes, intergroupes nettes et de transvariation à l'inégalité totale sur la période 2007-2011	53
Graphique 3.2 (suite):	Contribution des composantes intragroupes, intergroupes nettes et de transvariation à l'inégalité totale sur la période 2007-2011	54
Graphique 3.3 :	Variation des contributions des composantes intragroupes, intergroupes nettes et de transvariation à l'inégalité totale sur la période 2007-2011	105

Résumé exécutif

Cette étude vise à identifier de façon fine et désagrégée, les secteurs clés de l'économie béninoise à la lumière de ses caractéristiques structurelles et de déterminer les leviers majeurs pour la promotion de l'emploi et des activités génératrices de revenus. En effet, depuis près d'une décennie, le Bénin a fondé sa stratégie de développement sur la diversification de l'économie et l'intensification de la croissance économique afin d'accélérer sa marche vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement et le sentier de l'émergence. Les résultats de l'évaluation des actions entreprises à cet effet ont mis en exergue le faible niveau de croissance qui reste en deçà de 7% et des niveaux élevés de l'incidence de la pauvreté (36,2% en 2011) et de l'indice d'inégalité de gini (0,466 en 2011). Ainsi, la dynamique de la croissance économique au Bénin est restée trop lente pour assurer une réduction sensible et durable de la pauvreté. Cette croissance qui ne suit pas le rythme de la croissance démographique¹ subit de la part de celle-ci une pression élevée de la demande de services sociaux et d'infrastructures de base puis accentué les pressions sur le marché de travail aggravé par le sous-emploi et le chômage.

Elle est organisée en quatre étapes. La première a porté sur la détermination des secteurs clés et des leviers majeurs à la promotion de l'emploi en utilisant les multiplicateurs de la matrice de comptabilité sociale. La seconde étape a été consacrée à l'analyse des déterminants de l'insertion sectorielle sur le marché du travail afin de dégager un profil type des bénéficiaires potentiels des opportunités d'amélioration de revenu. La troisième étape a porté sur l'analyse des facteurs principaux qui contribuent à l'inégalité des revenus. En ce qui concerne la dernière étape, elle est consacrée aux mesures de politiques économiques.

L'analyse de l'évolution dynamique de l'économie béninoise sur la période 1999-2009 a permis d'identifier outre des secteurs clés structurels qui génèrent 60% de surplus de revenus à distribuer [(i) des secteurs structurellement clés plus importants constitués par les deux branches « agriculture vivrière», «industries agroalimentaires » dominés par le maïs, l'igname, le manioc et les légumes frais; ii) les secteurs structurellement clés : « activités d'hébergement et restauration », « transports »; « autres activités industrielles et manufacturières », « sylviculture, exploitation forestière, services annexes » et « commerce »], des secteurs émergents comme les branches « communications », « Activités financières », des secteurs présentant seulement des effets amont ou aval, des secteurs faibles et un secteur en déclin sur le plan de la production qui est la « culture de coton ». La branche «coton graine » contribue de façon structurelle à l'augmentation de la valeur ajoutée bien qu'ayant été identifiée comme secteur en déclin en termes de production.

Au niveau désagrégé, les branches identifiées comme leviers de croissance de l'économie béninoise et contribuant globalement à 64,2% de l'augmentation de la valeur ajoutée sont dominées par l'agriculture vivrière avec le « maïs», «l'igname », le « manioc » et les « légumes frais et épices »; l'«Agro-industrie artisanale et alimentaire », le « commerce », le « transport routier », les « activités immobilières », les « autres industries artisanales », les « produits de l'exploitation forestière », la branche « hôtel et restauration », la « télécommunication », l'« Egrenage coton », les « BTP », les « Autres services marchands », l'«Éducation Publique (3,4%) », le «coton graine ».

Les bassins d'emploi se rapportent à moins de la moitié des 25 branches agrégées. Ils concentrent en moyenne 92,7% de nouveaux emplois créés. Il s'agit notamment des branches « agriculture vivrière »,

¹En effet, le taux d'accroissement de la population béninoise est passé de 2,8% entre 1979 et 1992, à 3,2% entre 1992 et 2002 et 3,5% entre 2002 et 2013

«Autre Agriculture d'exportation/industrielle», «Elevage et chasse», «Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir», «Commerce» «Autres activités industrielles et manufacturières», «Industries agroalimentaires», «Transports», «Assainissement, voirie et gestion des déchets (4,6%)» « Activités récréatives, culturelles et sportives » puis celui regroupant «Autres services marchands » « Activités d'hébergement et de restauration ». Mais 95% des surplus de revenus sont générés par environ 72% des 25 branches agrégées et 60% pour les secteurs clés², ce qui dénote d'une forte inégalité en termes de génération de surplus de revenus à distribuer.

En lien avec les secteurs clés de l'économie béninoise, les bassins d'emplois susceptibles d'orienter les politiques d'emploi au Bénin sont les secteurs structurellement clés plus importants et les secteurs structurellement clés qui concentrent à eux seuls, 51,1% de nouveaux emplois créés. Ils sont suivis des secteurs à fort effet aval seulement 28,8%, les secteurs faibles 9,1% et les secteurs à fort effet amont seulement 3,7%.

Les perspectives d'amélioration de revenu sont relativement meilleures pour les salariés et les travailleurs non salariés du secteur agricole (indépendants agricoles). En moyenne 31,0% et 44,0% du surplus de revenu vont respectivement aux salariés et aux travailleurs non salariés du secteur agricole.

Les chances d'insertion dans les secteurs moins précaires (public et privé) augmentent avec le niveau d'instruction et l'âge. Ceci suppose donc que la catégorie des jeunes est plus exposée à la précarité. Les résultats montrent ainsi l'importance du capital humain dans le positionnement dans les différents secteurs du marché du travail et pour l'amélioration de la situation professionnelle. En outre, ils mettent en évidence l'existence d'une discrimination à l'encontre des jeunes de 15-24 ans et des personnes avec un niveau d'instruction faible pour s'insérer dans les secteurs moins précaires.

Les possibilités de positionnement dans les différents segments porteurs du marché du travail diffèrent sensiblement selon le sexe. En conséquence, il est primordial pour les autorités publiques de faire la promotion d'une éducation de développement privilégiant un enseignement supérieur et professionnel de qualité accessible à tous et en adéquation avec le marché du travail.

Les chances d'être actif dans les secteurs moins précaires sont plus importantes en milieu urbain et au niveau des hommes. Les dirigeants des unités de production agricole sont peu qualifiés. Les chances d'être actif dans ce secteur sont plus importantes en milieu rural et au niveau des hommes.

L'analyse des déterminants d'inégalités de revenus à travers la décomposition de l'indice de Gini, a mis nettement en évidence la composante intergroupe quelle que soit la variable retenue à l'exception de la variable sexe du chef de ménage. En particulier, la composante intragroupe représente en moyenne 31% de l'inégalité totale, la composante intergroupe nette 55% et l'intensité de transvariation 14%.

De l'analyse orientée sur la contribution des caractéristiques des ménages à l'indice de Gini, trois groupes de variables s'affichent comme des déterminants des inégalités. Il s'agit de la taille du ménage, du département et milieu de résidence, du confort du logement et contribuent à 41,3% de l'indice de Gini. Viennent ensuite 5 autres variables qui cumulent 24,1% des contributions à l'inégalité : équipements de logement possédés par le ménage, moyens de communication et d'information possédés par le ménage, niveau d'instruction du chef de ménage, moyens de transport possédés par le ménage, statut socioprofessionnel et âge du chef de ménage. Ces résultats corroborent ceux de Bigotta (2012) et ceux de Morduch et Sicular (2002) sur respectivement l'Inde et la Chine qui ont identifié dans leur étude

² Les deux secteurs clés structurellement importants «agriculture vivrière» et « industries agroalimentaires » en concentrent 31,6% et les 5 secteurs structurellement clés, 27,9%

l'éducation et la taille du ménage, le village et l'âge du chef de ménage comme des variables importantes qui contribuent à l'inégalité.

Ces résultats suggèrent que les mesures de politique à privilégier doivent être focalisées sur : (i) le renforcement des politiques de planification familiale et de parenté responsable, (ii) le développement local et la gestion de l'espace à travers un renforcement de la politique de décentralisation et de déconcentration comme élément central dans la lutte contre les inégalités, (iii) la promotion et la facilitation de l'accès à un logement décent, la promotion de l'éducation et la formation professionnelle et (iv) la promotion de l'emploi décent pour toutes les classes d'âge.

En définitive, ces résultats orientent sur les secteurs porteurs susceptibles de contribuer à une relance effective d'une croissance forte et inclusive au Bénin. Au-delà des efforts internes à poursuivre en termes de réformes en vue d'éliminer les goulots d'étranglement structurels et par conséquent disposer d'une orientation stratégique avisée et adéquate, l'atteinte de cet objectif nécessite également une forte mobilisation de ressources qui reste tributaire d'une conjoncture internationale favorable mais aussi de la levée de contraintes internes, en particulier celles liés à la gouvernance qui sont avérées comme de véritables freins à la relance économique au Bénin.

En effet, au nombre des facteurs externes liés à la conjoncture économique internationale, on peut citer notamment le ralentissement de la croissance des pays émergents et le durcissement des conditions financières mondiales.

Par ailleurs, le secteur extérieur béninois demeure également très sensible à la politique commerciale du Nigéria, pays destinataire ou de transit de 80 % des produits exportés par le Bénin dans le cadre d'échanges transfrontaliers informels. Les changements de politique générale du Nigéria, même mineurs, peuvent donc avoir d'énormes répercussions au Bénin et représentent encore le plus gros risque externes pour le pays.

En ce qui concerne les facteurs internes qui se sont avérés maintenant récurrents, ils se rapportent surtout à la faible gouvernance économique. En effet, la faiblesse de l'administration fiscale réduit l'efficacité du système fiscal et compromet une forte mobilisation des recettes intérieures (FMI, 2013). L'amélioration du climat des affaires demeure un impératif. Il pourrait entraver le financement par les investisseurs privés des projets industriels et des travaux d'infrastructure à grande échelle dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) sans un appui substantiel de l'État. Pour que les investisseurs privés et les institutions financières s'intéressent véritablement à ces projets, il faudra mettre au point des dispositifs appropriés de mutualisation des risques. Les efforts à déployer doivent se focaliser sur la correction des déficiences concernant notamment la définition, l'adjudication et le respect des droits de propriété.

Introduction générale

Depuis près d'une décennie, le Bénin a fondé sa stratégie de développement sur la diversification de l'économie et l'intensification de la croissance économique afin d'accélérer sa marche vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement et le sentier de l'émergence. Les résultats de l'évaluation des actions entreprises à cet effet ont mis en exergue notamment le faible niveau de croissance qui reste en deçà de 7% et des niveaux élevés de l'incidence de la pauvreté (36,2% en 2011) et de l'indice d'inégalités de gini (0,466 en 2011). Ainsi, la dynamique de la croissance économique au Bénin est restée trop lente pour assurer une réduction sensible et durable de la pauvreté. Cette croissance qui ne suit pas le rythme de la croissance démographique³ subit de la part de celle-ci une pression élevée de la demande de services sociaux et d'infrastructures de base. Elle est accentuée par les pressions sur le marché de travail et aggravée par le sous-emploi et le chômage.

En conséquence, ce niveau faible de la croissance économique face à une croissance dynamique de la population engendre un cercle vicieux de la pauvreté et de la précarité. Les inégalités se creusent davantage et le sous-emploi s'aggrave.

Face à une telle situation, plusieurs travaux ont été réalisés pour identifier les leviers et les contraintes à la croissance économique au Bénin. Au regard des conclusions des différentes études réalisées au Bénin sur les leviers de la croissance, le secteur de l'agro-industrie alimentaire apparaît le secteur le plus pertinent pour assurer une croissance économique rapide et soutenue. Toutefois, son développement ne peut se faire sans lever les contraintes et les défis liés au développement industriel au Bénin. Ainsi, en soutien au secteur agro-industriel, il est nécessaire de renforcer les mesures visant la productivité de l'agriculture en général et des filières clés⁴ en particulier (DGAE, 2015).

Ainsi, à l'instar des expériences asiatiques, le Bénin peut arriver à s'extirper des affres de la pauvreté et amorcer sa transformation structurelle à l'aide de la diversification de son économie à partir de l'agriculture. Comme le souligne, Timmer (2010), l'évolution de la productivité est le moteur de la transformation. Les transformations structurelles sont ainsi le produit des performances et stratégies des exploitations agricoles sur des périodes plus ou moins longues (moyen terme).

Pour éclairer les décisions y afférentes, la présente étude a pour objectif principal d'identifier de façon fine et désagrégée, les secteurs clés de l'économie béninoise à la lumière de ses caractéristiques structurelles et de déterminer les leviers majeurs pour la promotion de l'emploi et des activités génératrices de revenus.

A cet effet, une première étape de cette étude a porté sur la détermination des secteurs clés et des leviers majeurs à la promotion de l'emploi en utilisant les multiplicateurs de la matrice de comptabilité sociale. La seconde étape a été consacrée à l'analyse des déterminants de l'insertion sectorielle sur le marché du travail afin de dégager un profil type des bénéficiaires potentiels des opportunités d'amélioration de revenu. L'approche utilisée est la régression multivariée. La dernière étape a porté sur l'analyse des facteurs principaux qui contribuent à l'inégalité des revenus à partir des méthodes de décomposition et la régression linéaire.

³En effet, le taux d'accroissement de la population béninoise est passé de 2,8% entre 1979 et 1992, à 3,2% entre 1992 et 2002 et 3,5% entre 2002 et 2013

⁴Ces filières sont celles de l'igname, du maïs et de l'ananas. Parmi les contraintes à la croissance ont été mises en évidence au Bénin (DGAE, 2004).

La présente étude est articulée autour de 3 chapitres. Le premier est consacré à l'identification des secteurs clés de l'économie béninoise et leviers de promotion de croissance. Le chapitre 2 a porté sur la caractérisation du marché du travail au Bénin et l'évaluation de la chance d'insertion des actifs dans les secteurs porteurs. Enfin le chapitre 3 est consacré à la décomposition et à l'analyse des déterminants des inégalités du revenu au Bénin.

1. Identification des secteurs clés de l'économie béninoise et leviers de promotion de la croissance

Pour amorcer un développement conséquent susceptible de contribuer à l'amélioration du niveau de vie d'une large frange de la population, le Bénin doit révéler entre autres, les défis de la diversification de l'économie, de la création des emplois plus nombreux et de meilleure qualité non seulement en pérennisant le rythme de la croissance, mais aussi en rendant celle-ci plus inclusive.

A cet égard, la présente étude a pour objectif principal d'identifier de façon fine les secteurs clés de l'économie béninoise à la lumière de ses caractéristiques structurelles et de déterminer les leviers majeurs pour la promotion de l'emploi et des activités génératrices de revenus en utilisant les multiplicateurs de la matrice de comptabilité sociale.

Ce chapitre est articulé autour de 4 sections. La première présente la méthodologie et met l'accent d'une part sur la décomposition de la matrice des multiplicateurs en vue d'une meilleure compréhension des canaux de transmission et d'autre part, sur des multiplicateurs spécifiques destinés à apprécier l'impact des chocs sur la croissance, l'emploi et le revenu des ménages. La section 2 est consacrée aux données empiriques. On y présente la structuration de la MCS en comptes endogènes et exogènes. Dans la section 3, les résultats empiriques issus de l'analyse des multiplicateurs sont analysés. Enfin, la section 4 présente la conclusion et les enseignements tirés.

1.1 Méthodologie

L'approche méthodologique utilisée repose sur les multiplicateurs des Matrices de Comptabilité Sociale (MCS). L'utilisation des MCS a fait l'objet de nombreux travaux empiriques. Les uns se situent dans le prolongement des modèles input-output de Leontief pour mettre en relief les secteurs clés d'une économie. Ils exploitent à cet effet, les travaux pionniers de Rasmussen (1956) et Hirschman (1958) pour la définition des effets d'entraînement amont (backward linkage (BL)) et aval (forward linkage (FL)) puis ceux de Sonis et al (1995) et de Guilhoto (2005) qui ont apporté des améliorations aux premiers indicateurs. Les applications empiriques ont été faites sur les données du Brésil (Guilhoto and al., 2010), du Vietnam (Pansini, 2008) et de la Chine (Shantong and al., 2004).

Les autres exploitent les multiplicateurs pour l'analyse de l'impact des politiques sectorielles sur la distribution des revenus (Rocchi et al (2005) et les canaux de transmission des chocs exogènes (Defourny et Thorbecke, 1984).

D'autres études utilisent les informations contenues dans la MCS pour les modèles d'équilibre général calculable (MEGC) en vue de simuler les impacts de politique économique (Thorbecke (1985), Decaluwé et al. (2005), Adjovi (2008).

Dans le cadre de cette étude, les effets d'entraînement d'un secteur d'activité de l'économie béninoise sont analysés dans une perspective dynamique par les multiplicateurs de la matrice de comptabilité sociale (MCS). Ceux-ci présentent l'avantage d'intégrer beaucoup de comptes endogènes en vue de faciliter l'analyse de la transmission des effets de chocs exogènes.

1.1.1 Multiplicateurs de la MCS

Suivant les travaux pionniers de Pyatt et Round (1979), les comptes de la MCS sont regroupés en comptes endogènes et exogènes. On considère comme endogènes les branches d'activité, les produits, les facteurs de production et les secteurs institutionnels privés Entreprises et ménages. Les comptes exogènes regroupent le Gouvernement, l'accumulation et le Reste du Monde. Ils sont regroupés en un seul compte.

En conséquence, on entend par choc exogène, i) la variation de demande finale des produits provenant des exportations, de la consommation finale de l'administration (variation des dépenses publiques) et des investissements, ii) la variation de la demande finale des facteurs liée à la consommation finale de l'administration, à la demande d'investissement et aux exportations, et iii) la variation des revenus dus aux transferts du Gouvernement aux secteurs institutionnels (ménages et entreprises) et aux transferts de fonds provenant du reste du monde.

Si $y = (y_1, y_2, y_3)'$ désigne le vecteur (m,1) des recettes totales (recettes de production, revenu des facteurs, revenu des secteurs institutionnels) associées aux m comptes endogènes et $x = (x_1, x_2, x_3)'$ le vecteur (m,1) des comptes exogènes (demande de produits, demande de facteurs, transferts du gouvernement aux secteurs institutionnels et transferts de fonds provenant du reste du monde), alors on peut déduire de la MCS agrégée l'équation linéaire suivante :

$$y = Ay + x$$

$$\text{Avec } A = \begin{bmatrix} A_{11} & 0 & A_{13} \\ A_{21} & 0 & 0 \\ 0 & A_{32} & A_{33} \end{bmatrix}$$

L'élément générique a_{ij} de A s'interprète comme la dépense du secteur i correspondant à chaque unité monétaire dépensée dans le secteur j. Il mesure ainsi l'influence directe du secteur j sur le secteur i.

On peut déduire du système (1), l'expression des recettes totales en fonction des exogènes par l'équation suivante :

$$y = (I - A)^{-1} x = Mx$$

La matrice $M = (I - A)^{-1}$ est la matrice des multiplicateurs de la MCS. Ces multiplicateurs permettent d'analyser les effets d'entraînement d'un secteur d'activité sur l'économie étudiée. L'élément m_{ij} mesure la variation du revenu du compte i suite à un accroissement d'une unité monétaire de la demande exogène provenant du compte j. Il mesure l'influence globale du compte j sur le compte i. De façon analogue à la matrice A, la matrice M s'interprète aussi comme la matrice des influences globales. Le calcul des multiplicateurs de la MCS suppose d'une part que les prix sont fixes et d'autre part l'élasticité de la demande est unitaire.

Les multiplicateurs de la MCS sont exploités sous plusieurs angles. En premier lieu, la matrice M peut être décomposée en vue d'analyser les effets directs, les effets indirects et les effets induits en vue de mettre en relief les canaux de transmission des chocs. En second, elle permet d'analyser l'impact d'un choc sur la production, la valeur ajoutée, sur le revenu des ménages et sur l'emploi par des multiplicateurs spécifiques y afférents.

1.1.2 Décomposition de la matrice M en vue d'une meilleure compréhension les canaux de transmission des chocs exogènes

La décomposition de la matrice M des multiplicateurs de la MCS s'inscrit dans la perspective de détermination des canaux de transmission des chocs en vue d'une meilleure compréhension de l'impact des chocs exogènes. A cet égard, on peut, suivant Pyatt et Round (1979), décomposer la matrice M en 3 composantes multiplicatives M1, M2 et M3 telles que :

$$M = M_3 M_2 M_1$$

La matrice M_1 (voir en annexe) est une matrice bloc-diagonale dont le second bloc est une matrice identité qui traduit l'inexistence de transfert entre facteurs. Elle permet de capter l'effet intra-sectoriel d'un choc unitaire exogène de demande provenant d'un même secteur. Ainsi le premier bloc correspondant aux multiplicateurs de Leontief permet de capter les effets dus aux transferts générés dans le compte endogène des activités. Le troisième bloc traduit les effets multiplicateurs dus aux transferts entre les secteurs institutionnels privés.

La matrice M_2 présente dans sa structure la matrice identité dans les trois blocs de la diagonale principale. Elle permet de ce fait de capter les effets de transmission d'un choc exogène touchant un compte d'un groupe donné à un autre compte d'un groupe différent en raison de la circulation des flux de revenu [open-loop effects or cross effects]. C'est la matrice des effets croisés.

La matrice M_3 est une matrice bloc-diagonale qui met en relief la structure circulaire du système allant des comptes exogènes aux comptes endogènes. Elle permet de mesurer l'effet d'un choc exogène sur un compte endogène en raison des flux circulaires.

Pour l'interprétation des éléments des composantes multiplicatives M1, M2 et M3 en parts relatives, on peut considérer la décomposition additive suivante :

$$M = I + (M_1 - I) + (M_2 - I)M_1 + (M_3 - I)M_2M_1$$

Dans laquelle la matrice identité I mesure l'effet direct sur un compte endogène d'un choc exogène et $M_1 - I$ l'effet intra-groupe c'est-à-dire l'effet indirect sur un compte endogène dû à l'existence de liens entre les branches de même groupe. On peut regrouper ces deux effets en $N_1 = M_1$. La matrice $N_2 = (M_2 - I)M_1$ mesure les effets intergroupes ou les effets induits et $N_3 = (M_3 - I)M_2M_1$ les effets extra-groupes.

1.1.3 Multiplicateurs de production et implication en termes de secteurs clés de l'économie

L'ampleur des multiplicateurs de la MCS dépend du degré d'intégration des secteurs d'activité dans l'économie considérée. On admet qu'un secteur ou une branche d'activité crée des liens amont (backwardlinkage) lorsqu'il utilise pour sa production de la consommation intermédiaire produite par les autres entreprises. En revanche, il y a création de lien aval (forward linkage) lorsqu'il fournit des produits entrant dans la chaîne de production des autres secteurs de l'économie. Il en résulte qu'une branche ou un secteur d'activité est d'autant plus intégré qu'il présente des effets d'entraînement importants en amont et en aval.

Sur le plan empirique, deux indicateurs sont calculés pour apprécier l'importance d'une branche d'activité : i) l'effet amont du secteur k, mesuré par $bl_k = \sum_{i=1}^n m_{ik}$ qui indique de combien la production nationale est modifiée lorsque la demande finale en produit k s'accroît d'une unité monétaire ou encore lorsqu'on injecte une unité monétaire dans le secteur k, n étant le nombre de branches d'activité et, ii) l'effet aval du secteur k, mesuré par $fl_k = \sum_{j=1}^n m_{kj}$ qui traduit l'augmentation de la production du secteur k induite par l'injection d'une unité monétaire dans chacun des secteurs de l'économie.

On en déduit $V = \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n m_{ij}$, la variation de la production nationale lorsqu'une unité monétaire est injectée dans chacun des n secteurs de l'économie.

Suivant les travaux pionniers de Rasmussen (1956) et Hirschman (1958) les effets d'entraînement amont et aval sont comme il suit :

$$BL_k = \frac{\sum_{i=1}^n m_{ik}}{n} / \frac{V}{n^2} \quad FL_k = \frac{\sum_{j=1}^n m_{kj}}{n} / \frac{V}{n^2}$$

L'indicateur (BL_k) est une mesure du pouvoir de diffusion du choc et (FL_k), une mesure de la sensibilité de la diffusion dudit choc.

Une valeur supérieure à 1 de ces indicateurs s'interprète comme l'existence d'un effet d'entraînement plus important du secteur concerné que dans l'ensemble de l'économie.

Un secteur i est considéré comme un secteur clé dans une économie si ($BL_i > 1$) et ($FL_i > 1$). Il est considéré comme un secteur faible si ($BL_i < 1$) et ($FL_i < 1$). Il présente seulement des effets d'entraînement amont (resp aval) important si ($BL_i > 1$) et ($FL_i < 1$) (resp si ($BL_i < 1$) et ($FL_i > 1$)).

1.1.4 Multiplicateurs de valeur ajoutée

Les multiplicateurs de valeur ajoutée sont obtenus par sommation selon les branches d'activité des multiplicateurs correspondant aux facteurs travail et capital. Ils correspondent à la matrice M_{21} extraite de la matrice M.

1.1.5 Multiplicateurs de revenu des ménages

L'analyse des effets d'un choc de demande provenant des exportations, de la consommation finale de l'Etat et des investissements sur le revenu des ménages est faite en considérant la matrice M_{31} extraite de la matrice M.

Le secteur institutionnel privé étant composé des entreprises et des ménages, l'effet d'un choc du secteur productif sur le revenu des ménages s'en déduit aisément.

1.1.6 Multiplicateurs d'emploi

Pour mettre en évidence les comptes qui génèrent plus d'emplois suite à un choc relatif à l'injection d'une unité monétaire exogène, on définit par Me la matrice des multiplicateurs d'emplois laquelle est le produit de la matrice diagonale E des rapports des effectifs employés par secteur d'activité aux productions totales desdits secteurs et de la sous matrice correspondant au secteur productif extraite de M (lignes des activités, colonnes des activités) :

$$Me = E * M$$

L'élément générique me_{ij} évalue en volume le nombre d'emplois additionnels généré dans le secteur i par l'injection d'une unité monétaire dans le secteur j . On peut en déduire l'effet d'un choc en termes d'effectif global d'emplois créés dans une économie en considérant la colonne relative au secteur auquel est soumis le choc et en sommant les éléments de ladite colonne. En revanche, la sommation des éléments d'une ligne indique comment le secteur concerné crée de nouveaux emplois suite à un choc exogène affectant tous les secteurs de l'économie.

1.2 Données empiriques

Les données utilisées sont les MCS construites par l'institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) pour les années 1999, 2003, 2007, 2008 et 2009 et les informations provenant des enquêtes modulaires intégrées sur les conditions de vie des ménages de 2006-2007 et 2011 sur la structure de consommation finale des ménages.

Les MCS sont présentées suivant 140 comptes décomposés comme il suit :

- Activités : 61 comptes ;
- Produits : 61 comptes ;
- Facteurs : 5 comptes (1 travail du salarié agricole, 1 travail du salarié non agricole, 1 travail du salarié du secteur public, 1 travail associé aux autres revenus du travail agricole, 1 capital non agricole) ;
- Secteurs institutionnels : 11 comptes (1 pour les firmes, 9 types de ménages , (Salariés du public, Salariés du privé formel, Salariés du privé informel, Agriculteurs industriels (destiné à l'exportation), Agriculteurs vivriers, Eleveurs, Pêcheurs, Indépendants et employeurs non agricoles, Inactifs) et 1 pour le Gouvernement) ;
- Accumulation : 1 compte :
- Reste du monde : 1 compte.

Pour le calcul des multiplicateurs de la MCS, on a considéré comme endogènes, les 61 comptes d'activités, les 61 comptes de produits correspondant aux activités, les 5 comptes de facteurs de production (non compris le travail du salarié du secteur public) et les 10 comptes des secteurs institutionnels privés (firme et ménages).

Le compte du gouvernement, le compte d'accumulations et le reste du monde sont agrégés au titre du compte des exogènes. Au total, les 5 MCS sont chacune restructurées en 132 comptes endogènes composés de 3 groupes (Activités/produits, Facteurs, Institutions privées) et 1 compte exogène.

Cette structuration sous-tendue par les modèles d'inspiration keynésienne est analogue à celle proposée par Pyatt et Round (1979) et étudiée dans de nombreux travaux empiriques [Pansini, 2008 ; Lima et Cardenete, 2003]. Par ailleurs, la préférence aux MCS désagrégées au niveau des branches et produits permet de cibler les principales branches caractéristiques des secteurs clés identifiés.

1.3 Résultats empiriques

L'approche méthodologique retenue suggère l'analyse de trois types de choc : un choc de demande de biens produits lié aux variations de la demande d'exportation, des dépenses publiques et de la demande d'investissement ; un choc de demande finale de facteurs provenant de la demande d'exportation, des dépenses publiques et des investissements ; un choc affectant le revenu des secteurs institutionnels privés.

1.3.1 Effets d'un choc de demande finale de biens sur la production et la valeur ajoutée

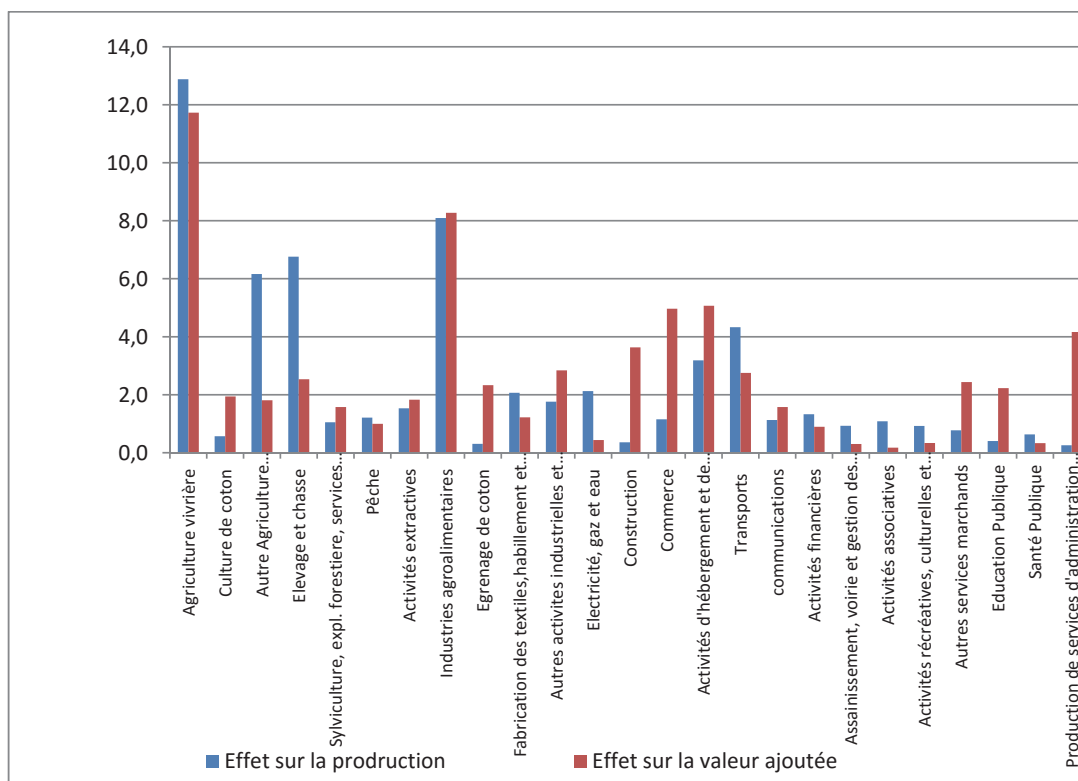
Le tableau 1.1 ci-après présente la moyenne des multiplicateurs de la production et de la valeur ajoutée ainsi que leur décomposition en effets directs, indirects et en effets induits sur la période 1999-2009.

D'une façon générale, 1 milliard de FCFA injecté dans chacune des 61 branches d'activité pour la satisfaction de la demande finale en biens et services génère en moyenne un surplus de production de 4 milliards de FCFA dans l'économie béninoise. Cette augmentation de la production provient pour une part importante (60,0%) des interrelations entre les secteurs et ce, du fait des consommations intermédiaires et pour 40,0% des transferts intra-sectoriels.

Au niveau agrégé, les réactions des branches agricoles et associées telles que « agriculture vivrière », « Industries agroalimentaires », « agriculture d'exportation/industrielle » et « élevage et chasse » sont très fortes de même que celles des branches connexes « transport » et « activités d'hébergement et de restauration ». Les branches dont l'effet moyen est faible en termes de surplus de production sont « culture de coton », « égrenage de coton » et « production des services d'administration publique » [Graphique 1.1].

La décomposition des réactions de la production en effets intra-sectoriels (effets direct et indirect) et en effets extra-groupes met en évidence le degré d'intégration des branches. A cet égard, on note que les branches d'activité réagissant davantage au choc en termes de surplus de production sont celles qui fournissent au moins 60% de leur production aux autres branches d'activité. A l'inverse, celles dont la réaction est très faible comme « culture de coton », « égrenage de coton » et « production des services d'administration publique » n'échangent qu'à l'intérieur de leur propre secteur d'où l'importance écrasante des effets directs et indirects (plus de 90%).

Graphique 1.1 : Moyennes des multiplicateurs de la production et de la valeur ajoutée normalisées par la moyenne des 61 branches sur la période 1999-2009



Au niveau plus désagrégé, les céréales (maïs, riz paddy, mil et sorgho), les tubercules (igname et manioc) et autres tubercules, les légumes à cause secs et les légumes frais et épices et l’ananas sont déterminants dans l’agriculture vivrière au sens où ils génèrent des surplus de production supérieurs à la moyenne (effet aval à la production supérieur à 1).

Il en est de même pour toutes les branches (anacarde, karité, canna à sucre et autres produits) de l’agriculture d’exportation et/ou destinée à l’industrie, à l’exception des branches « noix de palme » et « arachides ».

Dans le domaine agricole le surplus de la production de la branche « coton graine » lié à l’injection d’1 milliard de FCFA dans chacune des 61 branches d’activité ne dépasse pas 60% de la valeur moyenne de l’ensemble des branches. La réaction de la branche qui lui est connexe « égrenage de coton » est encore plus faible (0,306).

La réaction de la production des « bovins sur pied » est en moyenne faible par rapport à la valeur moyenne de la période pour ce qui concerne «l’élevage et de la chasse». De façon analogue, les « matériaux de construction modernes », les sous-branches de la branche « activités extractives » et les « BTP » réagissent faiblement aux chocs de demande. Il en est ainsi aussi des « transports ferroviaires », de la branche « hôtel et restauration », des « autres services marchands » et des branches liées aux services publics tels que « éducation publique », « santé publique » et « production de services d’administration publique ».

En termes de valeur ajoutée, on note qu'1 milliard de FCFA injecté dans un secteur d'activité génère en moyenne un surplus de 0,26 milliard de FCFA sur le produit intérieur brut au prix de marché. L'existence d'une corrélation moyenne forte (0,71) au niveau agrégé des branches d'activité indique que les secteurs ayant des effets aval élevés sont généralement ceux qui ont un impact important sur le PIB. On retrouve ainsi d'un côté les branches d'activité intervenant directement dans les filières agricoles avec de forte augmentation de valeur ajoutée « agriculture vivrière » (3,04 milliards FCFA), « industries agroalimentaires » (2,15 milliards FCFA), « élevage et chasse » (0,66 milliard FCFA), « autre agriculture d'exportation/industrielle » (0,47 milliard FCFA), « pêche » (0,47 milliard FCFA) et « sylviculture, exploitation forestière, services annexes » (0,41 milliard FCFA), et de l'autre les branches connexes dont l'impact sur le PIB est aussi important « commerce » (1,29 milliards FCFA), « activités d'hébergement et de restauration » (1,32 milliards FCFA), « autres services (0,62 milliard FCFA) » ; mais aussi « culture de coton » (0,50 milliard FCFA) et « égrenage de coton » (0,60 milliard FCFA).

Cette analyse globale contraste avec les données désagrégées au niveau des 61 branches. En effet, on note sur la période une corrélation moyenne négative (-0,295) et sur les données annuelles des corrélations s'étalant entre -0,308 et -0,161. Ceci est l'expression de rapport inverse entre la réaction de la valeur ajoutée et celle de la production pour certaines sous branches. Au titre, des sous-branches de faibles réactions en termes de valeur ajoutée mais forte pour la production, on retrouve de nombreux produits agricoles : riz paddy, mil et sorgho, autres céréales, autre tubercules, légumes secs, ananas, autres fruits et anacardes. A l'opposé, les sous-branches de fortes réactions en valeur ajoutée avec de faibles productions sont : coton graine, égrenage de coton, matériaux de construction modernes, BTP, hôtel et restauration, éducation publique et autres services d'administration publique.

1.3.2 Secteurs clés de l'économie béninoise : en tête l'agriculture vivrière et les industries agroalimentaires.

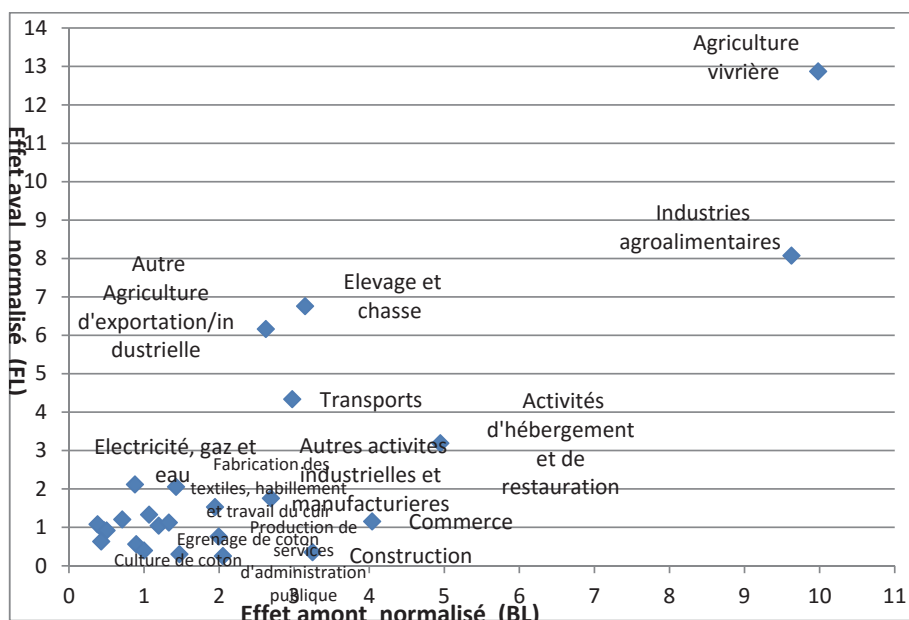
La normalisation des multiplicateurs de la production en aval et en amont par leurs valeurs moyennes permet d'identifier les secteurs clés de l'économie béninoise. Ces secteurs sont caractérisés par les branches d'activité ayant à la fois des effets d'entraînement amont importants en termes de pouvoir de diffusion de l'effet d'un choc et des forts effets d'entraînement aval en termes de sensibilité par rapport à la diffusion dudit choc.

Dans cette perspective, on se concentre en premier lieu sur le comportement moyen des branches agrégées. On aborde ensuite, l'analyse longitudinale sur la période 1999-2009 en vue de caractériser lesdites branches. En dernier lieu au niveau plus fin, on essaie de mettre en exergue les sous-branches susceptibles de conforter les caractéristiques décelées. Dans la mesure où le secteur agricole béninois est caractérisé par la prédominance de producteurs individuels, cette démarche pourrait conduire à esquisser des pistes en matière de politique de développement de la sphère agricole.

Sur la base des effets d'entraînement aval et amont moyens, les secteurs clés caractérisés par les deux indices supérieurs à 1 sont classés en utilisant la somme de leurs carrés. Dans cette optique, treize branches agrégées sont identifiées comme secteurs clés. Ceux-ci sont dominés par les branches « agriculture vivrière » et « industries agroalimentaires ». Viennent ensuite les branches « élevage et chasse », et « autre agriculture d'exportation/industrielle » ; puis le groupe « activités d'hébergement et restauration », « transports » et « commerce » ; et enfin « autres activités industrielles et manufacturières »,

« fabrication des textiles, habillement et travail du cuir », « activités extractives » et « sylviculture, exploitation forestière, services annexes », « communications », « activités financières » [Graphique 1.2].

Graphique 1.2 : Secteurs clés de l'économie béninoise fondés sur les effets d'entraînement moyens aval et amont sur la période 1999-2009



L'analyse longitudinale sur la période 1999-2009 fondée sur l'évolution dynamique des effets d'entraînement amont et aval par branche d'activité conduit à classer les branches agrégées en sept groupes : secteur structurellement clé plus important, secteur structurellement clé, secteur émergent, secteur à fort effet amont seulement, secteur à fort effet aval seulement, secteur en déclin, secteur faible.

- **Secteurs structurellement clés plus importants :** « agriculture vivrière », « industries agroalimentaires » ;
- **Secteurs structurellement clés :** « activités d'hébergement et restauration », « transports » ; « autres activités industrielles et manufacturières », « sylviculture, exploitation forestière, services annexes » et « commerce » ;
- **Secteurs émergents :** « communications », « Activités financières »,
- **Secteurs à fort effet amont seulement :** « égrenage de coton », « Construction », « Autres services marchands », « Éducation Publique », « Production de services d'administration publique », « activités extractives » ;
- **Secteurs à fort effet aval seulement :** « pêche », « Électricité, gaz et eau », « activités associatives », « autre agriculture d'exportation/industrielle », « élevage et chasse », « fabrication des textiles, habillement et travail du cuir » ;
- **Secteur en déclin :** « culture de coton » ;
- **Secteurs faibles :** « Assainissement, voirie et gestion des déchets », « Activités récréatives, culturelles et sportives », « Santé Publique ».

Secteurs structurellement clés importants fortement dominés par le maïs, l'igname, le manioc et les légumes frais

Au niveau de l'agriculture vivrière, les branches « maïs », « igname », « manioc » et « légumes frais et épices » sont identifiées comme des secteurs ayant de façon constante des effets amont et aval à la production supérieurs à la moyenne.

Les autres branches de l'agriculture vivrière telles que « Riz paddy », « Mil et Sorgho », « Autres céréales », « Autres tubercules », « Légumes à cause secs », « Ananas », « Autres fruits » ont potentiellement des effets amont seulement à la production nationale.

En ce qui concerne les « industries agroalimentaires », le fait que cette branche agrégée soit considérée comme secteur structurellement clé important résulte principalement du comportement de la branche « industrie artisanale alimentaire » et de la branche « fabrication de boisson » qui présente un effet aval à la production supérieure à la moyenne et un effet amont non négligeable.

Secteurs structurellement clés fortement dominés par les transports routiers, les activités immobilières, les autres industries artisanales, les Produits de l'exploitation forestière et de cueillette et le commerce

La position des branches agrégées « activités d'hébergement et restauration », « transports »; « autres activités industrielles et manufacturières » et « sylviculture, exploitation forestière, services annexes » sont au niveau désagrégé le fait respectivement des branches « activités immobilières », « transports routiers et par conduite », « autres industries artisanales » et « produits de l'exploitation forestière et de cueillette ».

Les autres branches du groupe « activités d'hébergement et restauration » sont des secteurs émergents avec respectivement des effets amont pour la branche « réparation » et avals pour la branche « hôtel et restaurant ». Pour le groupe « transports », la branche « transports maritime et aérien » est à fort effet amont.

La branche « commerce » apparait comme un secteur clé avec la spécificité de présenter des effets amont prépondérants par rapport aux effets avals.

Secteurs émergents dominés par la télécommunication et les activités bancaires

Les secteurs émergents sont dominés par les branches « télécommunication » et « activités bancaires » avec des effets amont et aval à la production importants depuis 2003.

Secteurs à fort effet amont seulement dominés par les BTP, les activités de Production de services d'administration publique et les autres activités marchandes

Un effet amont mesure la réaction de l'économie nationale suite à un choc de demande adressé à un secteur donné. Sur la période 1999-2009, les 6 branches « égrenage de coton », « Construction », « Autres services marchands », « Education Publique », « Production de services d'administration publique », « activités extractives » sont identifiées comme des branches présentant de façon structurelle des effets amont supérieurs aux effets aval.

Au niveau désagrégé de ces branches, les BTP et les activités de production des services d'administration publique prennent le pas sur les autres branches.

Secteurs à fort effet aval seulement

A l'inverse de l'effet amont, l'effet aval mesure la réaction d'une branche d'activité donnée à un choc de demande sur l'ensemble de l'économie. Sur la période 1999-2009, les 6 branches « pêche », « Electricité, gaz et eau », « activités associatives », « autre agriculture d'exportation/industrielle », « élevage et chasse », « fabrication des textiles, habillement et travail du cuir ».

Au niveau désagrégé de ces branches, ces secteurs sont dominés par les produits de l'élevage et de la chasse notamment « Bovins sur pied », « Lait de vache », « Autres animaux sur pieds », « Volailles », « Autres produits d'origine animale nca », « Produits de la Chasse et services annexes ». On trouve également dans le groupe « autre agriculture d'exportation/industrielle » au titre des branches dominantes « canne à sucre », « karité » et « anacarde ».

Tableau 1.1 : Moyenne des Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition sur la période 1999-2009

Branches agrégées	Effet sur la production	Décomposition		Effet sur la valeur ajoutée		
		n1	cl	ol	cl	
Agriculture vivrière	51,53	32,68	67,32	3,04	44,16	55,84
Culture de coton	2,26	95,12	4,88	0,50	71,29	28,71
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	24,66	39,63	60,37	0,47	45,73	54,27
Élevage et chasse	27,05	32,11	67,89	0,66	42,26	57,74
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	4,20	35,73	64,27	0,41	43,86	56,14
Pêche	4,85	33,16	66,84	0,26	55,17	44,83
Activités extractives	6,13	64,05	35,95	0,47	39,84	60,16
Industries agroalimentaires	32,38	31,57	68,43	2,15	39,76	60,24
Egrenage de coton	1,22	91,25	8,75	0,60	64,07	35,93
Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir	8,26	37,06	62,94	0,32	38,36	61,64
Autres activités industrielles et manufacturières	7,05	60,66	39,34	0,74	41,22	58,78
Electricité, gaz et eau	8,50	53,63	46,37	0,11	41,54	58,46
Construction	1,43	79,46	20,54	0,94	38,77	61,23
Commerce	4,62	47,55	52,45	1,29	38,97	61,03
Activités d'hébergement et de restauration	12,74	37,25	62,75	1,32	38,84	61,16
Transports	17,32	50,38	49,62	0,71	39,40	60,60
communications	4,52	43,22	56,78	0,41	40,58	59,42
Activités financières	5,32	54,04	45,96	0,23	45,85	54,15
Assainissement, voirie et gestion des déchets	3,71	43,55	56,45	0,08	37,15	62,85
Activités associatives	4,33	23,31	76,69	0,04	40,76	59,24
Activités récréatives, culturelles et sportives	3,69	30,34	69,66	0,09	38,80	61,20
Autres services marchands	3,09	55,86	44,14	0,63	40,03	59,97
Education Publique	1,61	67,51	32,49	0,58	70,92	29,08
Santé Publique	2,53	49,27	50,73	0,09	61,07	38,93
Production de services d'administration publique	1,03	97,53	2,47	1,08	65,22	34,78
Ensemble de l'économie moyenne	244,02	40,03	59,97	15,83	45,60	54,40
	4,00					

Source: Nos calculs à partir des MCS 1999, 2003, 2007, 2008 et 2009; $N1=I+(M_1 - I)=\text{Effet direct et Effet indirect}$ (l'effet intra-groupe); $OL=(M_2 - I)M_1$ =effets intergroupes ou effets induits : $CL=(M_3 - I)M_2M_1$ =effets extra-groupes

1.3.3 Identification des leviers de croissance de l'économie béninoise

Après avoir identifié au niveau agrégé et désagrégé les branches qui contribuent à l'augmentation de la production en amont et en aval, on s'intéresse à l'identification au niveau désagrégé des branches qui influencent fortement la valeur ajoutée dans une perspective longitudinale.

Au niveau des Secteurs structurellement clés importants notamment en ce qui concerne l'agriculture vivrière, les branches dominantes en termes de production sont également importantes en ce qui concerne la valeur ajoutée à l'exception de « légumes à cause secs ». Les branches identifiées sont : « maïs », « igname », « manioc » et « légumes frais et épices ». Ces 4 branches contribueraient en moyenne sur la période à 14,5% de l'augmentation de la valeur ajoutée. Au titre des « industries agroalimentaires » seule la branche « Agro-industrie artisanale et alimentaire » a été identifiée avec une contribution de 10,4% à l'augmentation de la valeur ajoutée.

S'agissant des 5 secteurs structurellement clés, le « commerce » se place en tête avec une contribution de 7,5% à l'augmentation de la valeur ajoutée. Les autres branches identifiées sont « transports routiers », « activités immobilières », « autres industries artisanales » et « produits de l'exploitation forestière » avec globalement une contribution de 9,5%. La branche « hôtel et restauration » apparaît dans cette classe comme une branche émergente avec une contribution moyenne de 3,9% et se place par ordre d'importance derrière le commerce.

Au niveau des secteurs émergents seule la branche « télécommunication » apparaît comme un levier de croissance avec une contribution moyenne de 2,4% à l'augmentation de la valeur ajoutée.

Parmi les secteurs présentant des effets amont seulement à la production, les branches identifiées comme ayant des potentialités dans la contribution à l'augmentation de la valeur ajoutée globale de l'économie sont « Égrenage coton (3,5%) », « BTP (5,5%) », « Autres services marchands (3,7%) » et « Education Publique (3,4%) » avec une contribution totale de 16,0%. Les secteurs présentant potentiellement des effets avals seulement s'opposent à ceux présentant des effets amonts par leur faible contribution moyenne à l'augmentation de la valeur ajoutée.

La branche « coton graine » contribue de façon structurelle à l'augmentation de la valeur ajoutée bien qu'ayant été identifiée **comme secteur en déclin** en termes de production. En moyenne sa contribution est de 2,9% à l'augmentation de la valeur ajoutée.

Au total, les branches identifiées au niveau désagrégé comme leviers de croissance de l'économie béninoise sont « maïs (3,2%) », « igname (5,9%) », « manioc (2,7%) », « légumes frais et épices (2,8%) », « Agro-industrie artisanale et alimentaire (10,4%) », « commerce (7,5%) », « Transports routiers (2,3%) », « activités immobilières (2,2%) », « autres industries artisanales (2,5%) », « produits de l'exploitation forestière (2,4%) », « hôtel et restauration (3,9%) », « Télécommunication (2,4%) », « Egrenage coton (3,5%) », « BTP (5,5%) », « Autres services marchands (3,7%) », « Education Publique (3,4%) », « Coton graine (2,9%) ». Elles contribuent globalement à 64,2% de l'augmentation de la valeur ajoutée suite à l'effet d'un choc sur la demande finale de biens et services.

Toutefois, il est important de rajouter des secteurs transversaux malgré leur faible contribution à la croissance. Il s'agit en particulier de : i) la branche « santé publique » contribue à l'amélioration du capital humain et joue de ce fait un rôle moteur dans l'augmentation de la productivité; ii) la branche « Électricité, eau et gaz » est une branche de soutien comme consommation intermédiaire; iii) les branches « Banques et assurances » et « Production de services auxiliaires des transports ».

1.3.4 Les Bassins d'emplois

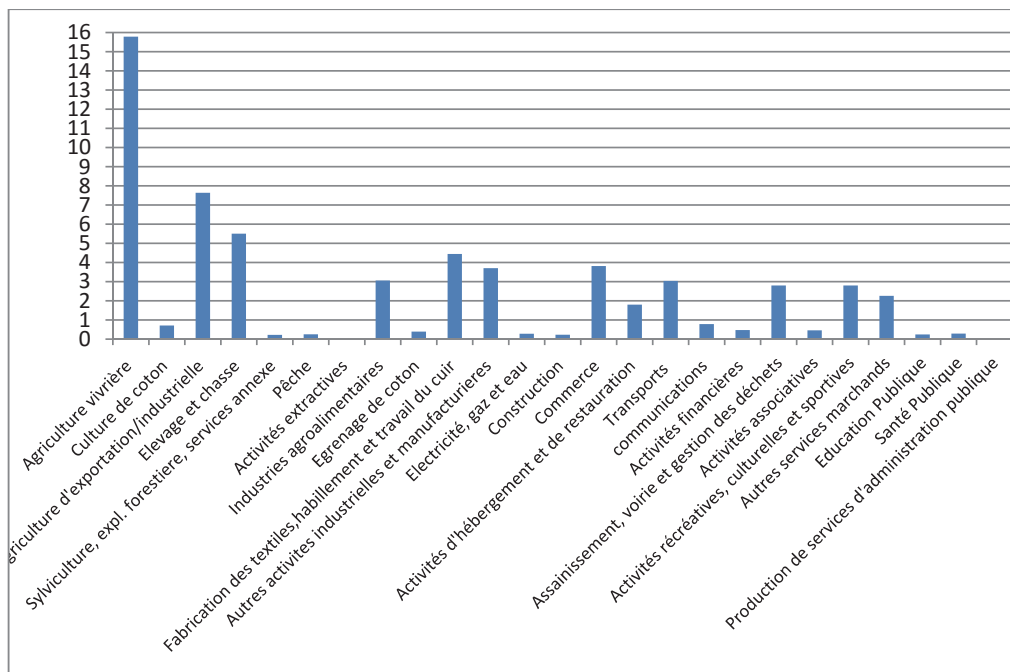
Les multiplicateurs d'emplois sont présentés dans les tableaux A1.13. Ils sont normalisés par rapport à la moyenne totale des multiplicateurs obtenus dans le secteur productif. L'analyse de l'indice du nombre d'emplois créés par branche d'activité suite à un choc dans tous les secteurs de l'économie indique que 50% des 25 branches agrégées concentrent en moyenne 92,7% de nouveaux emplois créés.

Parmi elles, la branche « agriculture vivrière » avec un indice de 15,8 est de loin celle qui génère plus 25% de nouveaux emplois. Viennent ensuite les branches « Autre Agriculture d'exportation/industrielle » et « Elevage et chasse » avec respectivement 12,5% et 9,0% ; puis « Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir (7,3%) », « Commerce (6,4%) » et « Autres activités industrielles et manufacturières (6,1%) » ; et enfin le groupe « Industries agroalimentaires (5,0%) », « Transports (5,0%) », « Assainissement, voirie et gestion des déchets (4,6%) », « Activités récréatives, culturelles et sportives (4,6%) » puis celui regroupant « Autres services marchands (3,7%) », « Activités d'hébergement et de restauration (3,0%) ».

L'analyse longitudinale sur la période 1999-2009 montre que toutes ces branches réagissent constamment de façon significative en termes de création de nouveaux emplois et constituent de ce fait des bassins d'emplois importants en matière de politique d'emplois.

En termes de classification de ces branches en rapport aux secteurs clés de l'économie béninoise, il est important de noter que les secteurs clés structurellement plus importants et les secteurs structurellement clés concentrent 51,1% de nouveaux emplois créés, les secteurs à fort effet aval seulement 28,8%, les secteurs faibles 9,1% et les secteurs à fort effet amont seulement 3,7%. Ceci est révélateur de la mise en place de stratégies ciblées par rapport aux secteurs clés et aux secteurs faibles.

Graphique 1.3 : Indice du nombre moyen d'emplois nouveaux créés par branche d'activité



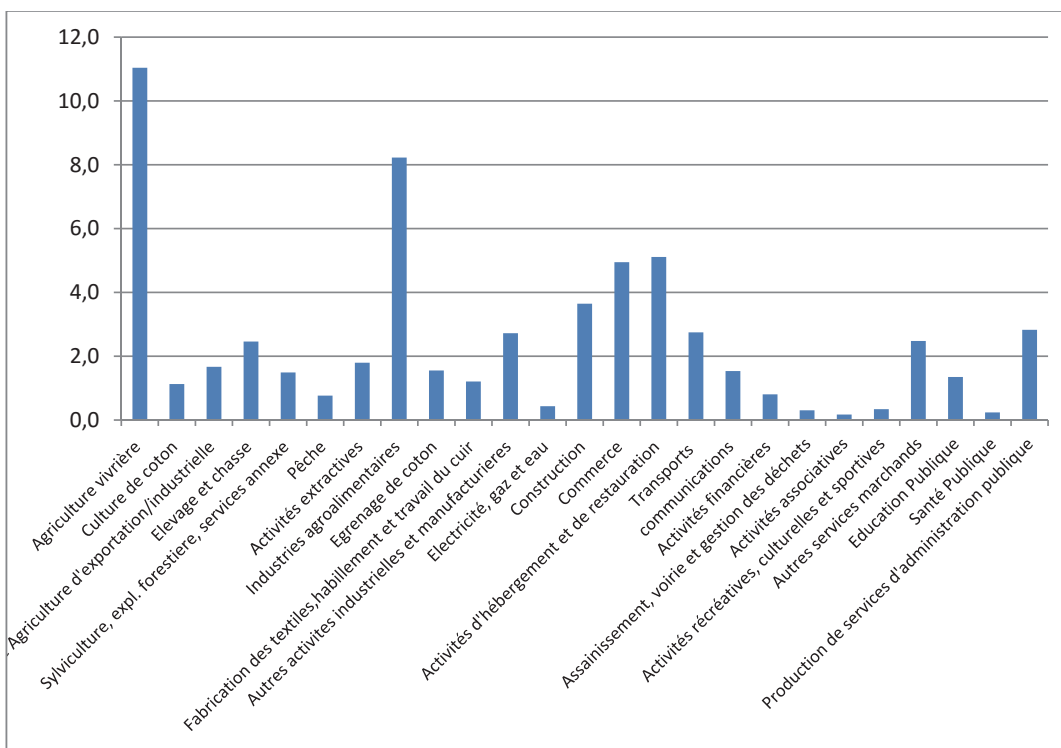
1.3.5 Impact sur le revenu des ménages

Lorsqu'on injecte 1 milliard de FCFA dans chacune des 61 branches d'activité pour la satisfaction de la demande finale en biens et services, cela génère un surplus de revenus de 31,9 milliards de FCFA (soit en moyenne 0,522 milliard de FCFA par branche) dans l'économie béninoise. Ces revenus proviennent d'une part de la rémunération des facteurs additionnels de production nécessaires pour la satisfaction de la demande finale en biens produits par la branche et d'autre part des transferts reçus par les ménages.

Globalement, les agriculteurs, éleveurs, chasseurs et pêcheurs bénéficieraient de 49,2% des surplus de revenus générés, les salariés de 28,2% et les indépendants et les inactifs de 22,6%. Sur le plan sectoriel, la forte corrélation (0,983) entre la valeur ajoutée et le revenu implique une similitude des branches d'activité générant de forte valeur ajoutée avec celle distribuant des revenus plus substantiels.

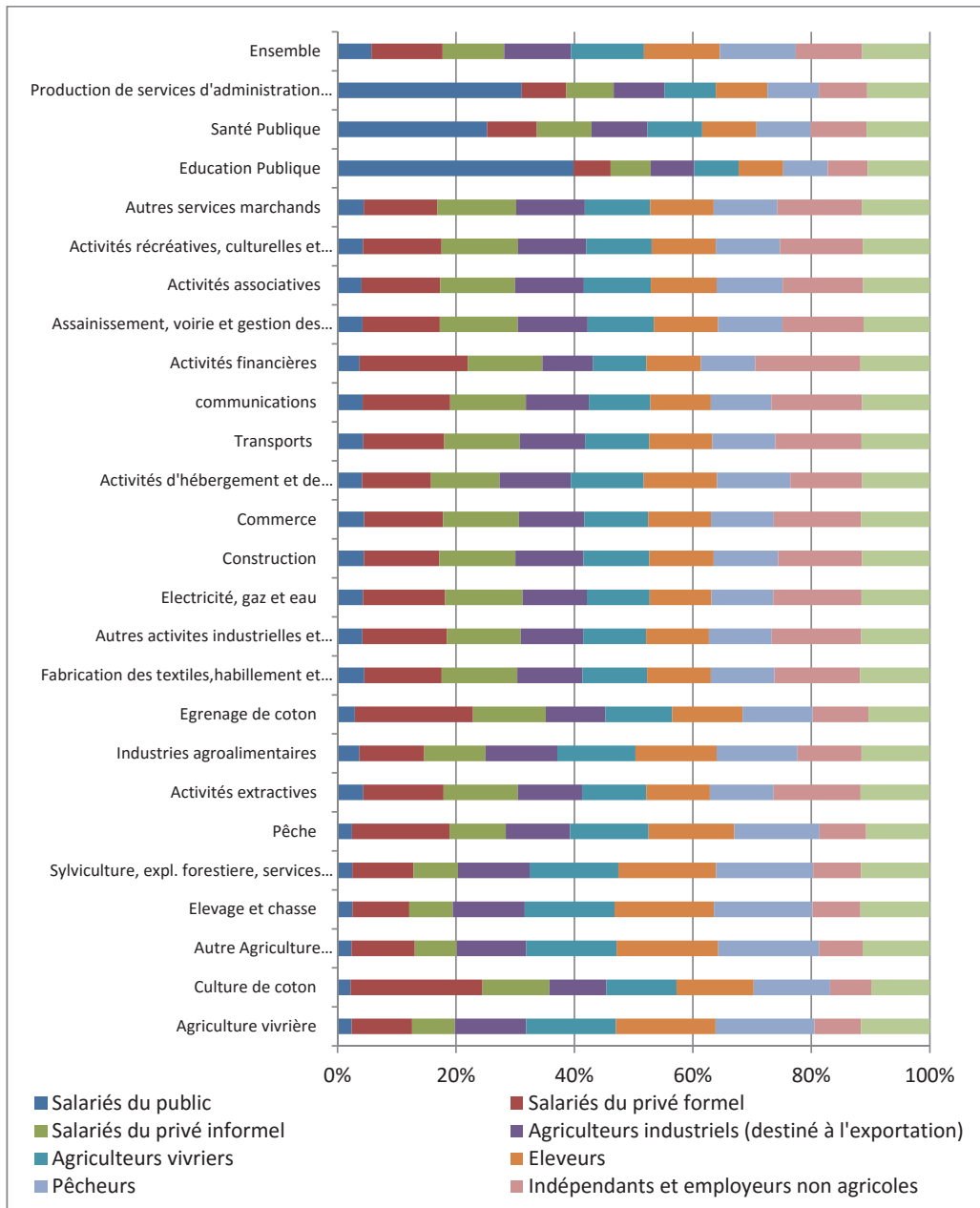
En effet, l'analyse des multiplicateurs de revenus des branches agrégées normalisés par leur valeur moyenne met en évidence de fortes inégalités en termes de génération de surplus de revenus à distribuer. A cet égard, on note que 72% des 25 branches agrégées génèrent 95% des surplus de revenus. Parmi elles, les deux secteurs clés structurellement importants « agriculture vivrière » et « industries agroalimentaires » en concentrent 31,6% et les 5 secteurs structurellement clés, 27,9% (soit au total 60% pour les secteurs clés).

Graphique 1.4 : Indice moyen des multiplicateurs de revenus par branche d'activité agrégée sur la période 1999-2009



La répartition sectorielle des multiplicateurs de revenus est typée selon les caractéristiques du ménage et permet de classer en trois groupes les branches agrégées. Le premier groupe est constitué des branches de services publics telles que « Santé Publique », « Production de services d'administration publique » et « Education Publique ». Il est caractérisé par la prédominance du surplus de ressources distribué aux salariés (en moyenne 47,5%) dont salarié du public (32%). Le second groupe est lié aux branches des filières agricoles à l'exception de « culture de coton » et « égrenage de coton ». Il regroupe les branches « Autre Agriculture d'exportation/industrielle », « Elevage et chasse », « Agriculture vivrière », « Sylviculture, exploitation forestière, services annexes », « Pêche » et « Industries agroalimentaires » et est caractérisé par l'importance marquée de la part du surplus de revenu (en moyenne 58%) destinée aux travailleurs non salariés du secteur agricole (agriculteurs, éleveurs, chasseurs et pêcheurs). Le dernier groupe est constitué par le reste des branches. En moyenne 31% et 44% du surplus de revenu vont respectivement aux salariés et aux travailleurs non salariés du secteur agricole.

Graphique 1.5: Répartition sectorielle des revenus selon le type de ménage



Conclusion et enseignements tirés

L'analyse de l'évolution dynamique de l'économie béninoise sur la période 1999-2009 a permis d'identifier outre des secteurs clés structurels qui génèrent 60% de surplus de revenus à distribuer [(i) *Secteurs structurellement clés plus importants constitués par les deux branches*« agriculture vivrière», «industries agroalimentaires » sont dominés par le maïs, l'igname, le manioc et les légumes frais; ii) *Les Secteurs structurellement clés*: « activités d'hébergement et restauration », « transports »; « autres activités

industrielles et manufacturières », « sylviculture, exploitation forestière, services annexes » et « commerce »], des *Secteurs émergents* comme les branches « communications », « Activités financières », des secteurs présentant seulement des effets amont ou aval, des secteurs faibles et un secteur en déclin le plan de la production qui est la « culture de coton ». La *branche «coton graine»* contribue de façon structurelle à l'augmentation de la valeur ajoutée bien qu'ayant été identifiée *comme secteur en déclin* en termes de production

Au niveau désagrégé, les branches identifiées comme leviers de croissance de l'économie béninoise et contribuant globalement à 64,2% de l'augmentation de la valeur ajoutée sont dominées par *l'agriculture vivrière* avec le « maïs », « l'igname », le « manioc » et les « légumes frais et épices » ; *l'«Agro-industrie artisanale et alimentaire»*, le « commerce », le « transport routier », les « activités immobilières », les « autres industries artisanales », les « produits de l'exploitation forestière », la branche « hôtel et restauration », la « télécommunication », l'« Egrenage coton », les « BTP », les « Autres services marchands », l'« Éducation Publique (3,4%) », le « coton graine ».

La moitié des 25 branches agrégées concentrent en moyenne 92,7% de nouveaux emplois créés et constituent des bassins d'emplois. Il s'agit notamment des branches « agriculture vivrière », « Autre Agriculture d'exportation/industrielle », « Elevage et chasse », « Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir », « Commerce » « Autres activités industrielles et manufacturières », « Industries agroalimentaires », « Transports », « Assainissement, voirie et gestion des déchets (4,6%) » « Activités récréatives, culturelles et sportives » puis celui regroupant « Autres services marchands » « Activités d'hébergement et de restauration ».

2. Caractérisation du marché du travail et évaluation de la chance d'insertion des actifs dans les secteurs porteurs.

Le chapitre précédent a mis en exergue les bassins d'emplois en lien avec les secteurs clés de l'économie béninoise et susceptibles d'orienter les politiques d'emploi au Bénin. Les secteurs structurellement clés plus importants et les secteurs structurellement clés concentrent à eux seuls, 51,1% de nouveaux emplois créés. Ils sont suivis des secteurs à fort effet aval seulement 28,8%, les secteurs faibles 9,1% et les secteurs à fort effet amont seulement 3,7%.

En outre, les résultats ont montré que les perspectives d'amélioration de revenu sont relativement meilleures pour les salariés et les travailleurs non salariés du secteur agricole (indépendants agricoles). En moyenne 31,0% et 44,0% du surplus de revenu vont respectivement aux salariés et aux travailleurs non salariés du secteur agricole.

Le but de ce chapitre est d'analyser les chances de la population âgée de 15 ans et plus en général et les jeunes de 15 à 24 ans en particulier, de bénéficier de cette opportunité de croissance potentielle de revenu. Il s'agit d'analyser les déterminants des différents choix d'occupation des individus afin de dégager un profil type par statut professionnel.

Ce chapitre est structuré autour de deux sections. La première présente la caractérisation du marché du travail au Bénin. La seconde est consacrée à l'analyse des déterminants de l'insertion sectorielle des individus sur le marché du travail au Bénin.

2.1 Caractérisation du marché du travail au Bénin

Les statistiques les plus récentes sur le marché de travail au Bénin proviennent essentiellement des données EMICoV 2011.

2.1.1 Taux d'emploi relativement élevé mais peu qualifié

Au Bénin en 2011, 71,0% de la population de 15 à 64 ans étaient pourvus d'un emploi contre 75,3% en 2010, ce qui semble traduire une baisse de la capacité de l'économie à fournir des emplois. En milieu rural, le taux d'emploi⁵ est plus élevé qu'en milieu urbain : 75,2% des actifs de 15-64 ans ont un emploi en milieu rural contre 66,0% en milieu urbain en 2011. A Cotonou, principale ville économique du pays, le taux d'emploi était de 68,0% en 2011.

Comme le montre le tableau 2.2, le taux d'occupation augmente au fur et à mesure que l'âge augmente. En particulier, pour les jeunes de 15 à 35ans, ce taux était de 59,3% en 2011 contre 63,0% en 2010. Le faible taux observé au niveau des adolescents de 15-19 ans s'explique d'une part, par le fait qu'ils sont encore à l'école à cet âge et d'autre part, en raison de l'inadéquation entre la formation et l'emploi et de la rareté des emplois décents, qui les amène volontairement ou de facto, à allonger leur durée de formation.

⁵ Le taux d'emploi ou ratio emploi/population ou taux d'occupation représente le pourcentage de personnes en âge de travailler (15-64 ans) ayant un emploi dans la population totale. Il renseigne sur la capacité de l'économie à fournir des emplois

Aussi, une grande partie des emplois pourvus au Bénin est absorbée par le secteur primaire (42,0%) contre 18,9% pour le secteur industriel et 38,9% pour les activités du tertiaire. Selon les branches d'activité, la majorité des actifs occupés est concentrée dans l'agriculture. En 2011, le pôle agriculture⁶ a mobilisé 41,1% de l'ensemble des actifs occupés au Bénin, suivi du pôle commerce-logistique (23,4%) et du pôle culture et tourisme (6,3%). Les autres activités industrielles et artisanales ont mobilisé, 6,6% des actifs occupés. Les quatre pôles prioritaires⁷ mentionnés dans la SCRП 2011-2015 concentrent à eux seuls 76,6% des actifs occupés. Vue sous l'angle des secteurs clés de l'économie mis en évidence dans le chapitre précédent, les secteurs structurellement clés plus importants et les secteurs structurellement clés mis en évidence concentrent 89,9% des actifs occupés. Les secteurs structurellement clés plus importants se distinguent avec environ 51% des actifs occupés.

Tableau 2.1 : Répartition de la population active occupée par milieu de résidence, pôles de croissance et tranches d'âge

	Milieu de résidence				Total	Taux d'occupation
	Cotonou	Autres urbains	Ensemble urbain	Rural		
Groupe d'âge						
15-19 ans	5,8	7,3	6,8	9,3	8,2	30,0
20-24 ans	11,0	10,7	10,8	11,1	11,0	55,7
25-34 ans	34,5	32,9	33,4	29,6	31,2	82,5
35-59 ans	46,4	45,9	46,1	45,2	45,6	89,8
60-64 ans	2,2	3,3	2,9	4,9	4,0	77,3
Pôle de croissance						
Agriculture	1,3	25,7	18,0	58,1	41,1	
Coton-Textile	6,8	6,6	6,6	4,7	5,5	
Commerce-logistique	42,6	28,1	32,7	16,5	23,4	
Agroalimentaire	2,6	5,4	4,5	5,3	5,0	
BTP - matériaux de construction	5,0	3,9	4,2	2,0	2,9	
Culture et tourisme	12,5	7,0	8,8	4,5	6,3	
Autres activités industrielles et artisanales	9,0	9,4	9,3	4,7	6,6	
Autres services	20,2	13,9	15,9	4,2	9,2	
Non déclaré	0,000	0,009	0,006	0,000	0,003	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : INSAE, 2012

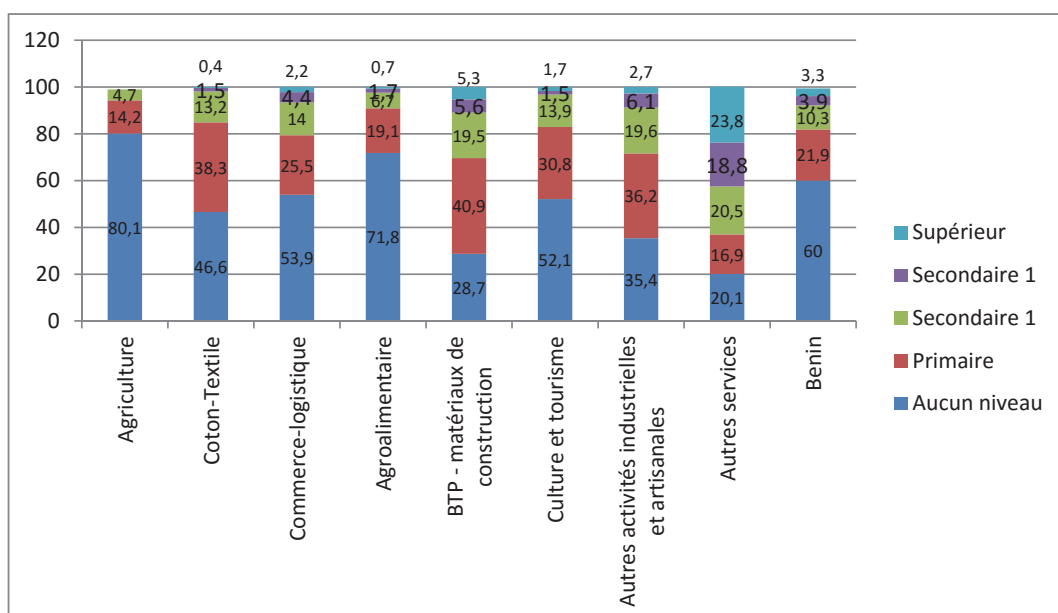
Par ailleurs, les emplois pourvus dans les secteurs d'activités et pôles de croissance sont en général non qualifiés. En 2011, les actifs occupés non instruits représentent 60,0% des actifs occupés contre 3,3% pour ceux ayant le niveau supérieur avec des disparités selon le milieu de résidence et 3,9% pour ceux de niveau secondaire 2. L'absence de main d'œuvre qualifiée représenterait une menace pour la vitalité économique et le bien-être en général dans la mesure où l'économie béninoise est largement dominée par une main d'œuvre très peu qualifiée.

⁶Les pôles de croissance identifiés dans la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRП) 2011-2015.

⁷(i) le commerce-logistique, (ii) le coton textile, (iii) l'agriculture et l'agroalimentaire, (iv) le tourisme-culture-artisanat

L'abondance de la main d'œuvre peu qualifiée caractérise davantage les pôles agriculture et agroalimentaire, avec plus de 70,0% de la main d'œuvre non instruite. Ainsi, dans le pôle agriculture, les actifs occupés de niveau secondaire 2 ou plus qui doivent contribuer à l'essor du secteur agricole sont quasi inexistantes. En effet, le secondaire 2 se singularise par un enseignement professionnel et technique développé qui permet aux sortants de ce système d'être immédiatement opérationnels sur le marché du travail et de contribuer à la dynamisation des secteurs d'activités appropriés notamment le secteur primaire. En outre, la faible présence des actifs occupés de niveau supérieur dans l'agriculture expliquerait le faible niveau de modernisation de l'agriculture béninoise.

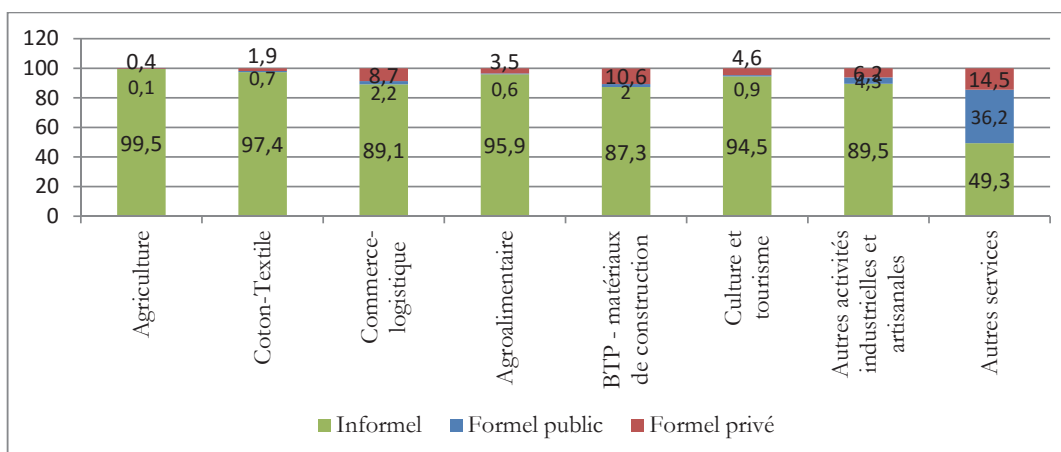
Graphique 2.1 : Répartition de la population active occupée par niveau d'instruction et pôle de croissance



2.1.2 Prépondérance du secteur informel

Au Bénin, neuf emplois créés sur dix relèvent de l'informel. En 2011, ce secteur a employé 89,5% de la main d'œuvre contre 94,5% en 2010. Les parts du secteur public et du secteur privé formel ont cependant augmenté de façon significative entre 2010 et 2011, passant de 5,7% en 2010 à 10,5% en 2011. En particulier, le secteur privé formel (ou moderne) a employé 6,1% de la main d'œuvre en 2011 contre 2,1% en 2010, jouant ainsi son rôle de principal moteur de la croissance de l'économie. En ce qui concerne, les pôles de croissance, en dehors du pôle service qui est le plus formalisé avec la moitié des actifs occupés dans le secteur formel, pour tous les autres pôles, plus de 87,0% des actifs occupés travaillent dans l'informel. L'agriculture se distingue avec 99,5% des actifs occupés qui travaillent dans l'informel. La même tendance se dégage pour les secteurs clés mis en évidence à l'exception des secteurs dits émergents où seulement 34,0% des actifs occupés sont dans l'informel.

Graphique 2.2 : Répartition de la population active par pôle de croissance et selon le secteur d'activité (formel privé, formel public et informel) en 2011



2.1.3 Prépondérance des indépendants dans les emplois pourvus.

Les actifs occupés au Bénin sont pour la plupart des travailleurs à leur propre compte (70,5%). Les salariés et les employeurs sont de l'ordre de 10,6% et 1,3% respectivement. Les emplois informels sont dominés par des indépendants (76,9%) et des aides familiales/apprentis (17,4%). Les cadres (respectivement les employés qualifiés) représentent 0,3% (respectivement 2,7%) des emplois dans l'informel. Quant aux emplois formels (public et privé), ils sont exercés en grande partie par des cadres ou ouvriers qualifiés : 44,7% des emplois dans le secteur public sont détenus par des cadres et 48,4% par des employés qualifiés.

Toutefois, cette propension des actifs à s'établir à leur propre compte, diminue au fur et à mesure que leur niveau d'instruction augmente et que leurs chances d'avoir des emplois salariés augmentent. En effet, 77,2% des personnes sans niveau d'instruction sont travailleurs à leur propre compte, contre 17,8% pour les individus de niveau supérieur. A l'inverse, 77,9% des personnes de niveau supérieur sont salariés, contre 9,1% pour ceux de niveau primaire et 32,1% pour les individus ayant un niveau secondaire.

ns par secteur d'activité et catégorie socioprofessionnelle

Informel											
		0,0	15,4	62,5	0,0	0,6	2,8	0,2	22,5	73,9	100,0
		4,2	27,2	26,8	0,3	4,0	2,9	0,4	55,5	37,0	100,0
		5,8	29,2	3,5	0,5	4,0	1,8	1,2	79,9	12,6	100,0
		11,4	39,2	0,8	0,3	2,2	1,1	1,2	88,9	6,2	100,0
		7,4	67,7	0,0	0,2	1,0	0,4	0,7	93,0	4,7	100,0
		0,0	67,4	18,5	0,1	0,2	0,8	0,3	75,3	23,4	100,0
		20,7	38,7	14,1	0,1	1,3	0,4	2,0	61,2	35,0	100,0
		7,7	49,7	4,3	0,0	3,0	1,2	1,1	89,7	5,0	100,0
		3,4	37,5	2,7	0,1	1,7	1,2	0,4	92,8	3,8	100,0
		18,0	25,5	3,7	1,2	4,8	7,8	5,5	60,3	20,5	100,0
		18,4	30,0	20,0	0,1	3,5	1,5	1,6	75,7	17,6	100,0
		11,1	30,4	6,5	0,4	4,6	3,3	2,6	75,7	13,4	100,0
		4,7	12,8	3,2	4,2	20,4	7,2	1,4	50,6	16,3	100,0
		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
		3,3	34,4	5,7	0,3	2,7	1,6	1,0	76,9	17,4	100,0
Patrons											
Propre compte											
familiale/Apprentis											
Cadres											
Employés qualifiés											
Manœuvres											
Patrons											
Propre compte											
familiale/Apprentis											
Total											

2.1.4 Faible taux de chômage

En 2011, le taux de chômage était de 2,7% contre 1,0% en 2010. Le chômage reste un phénomène urbain avec un taux à peu près trois fois élevé (4,3%) qu'en milieu rural (1,5%). Il touche davantage les jeunes de 20-24 ans (6,8%) qui sont généralement en fin de formation (études supérieures) et sont à la recherche d'un premier emploi. Il augmente avec le niveau d'instruction. En 2011, il a atteint 12,5% pour les individus de niveau supérieur et 8,4% pour ceux de niveau secondaire 2. Par rapport aux individus non instruits, le taux de chômage des individus de niveau supérieur est environ 10 fois plus élevé.

En définitive, le faible taux de chômage qui se justifie par la prédominance du secteur primaire et de l'économie informelle, ne permet pas de rendre compte fidèlement de la vitalité de l'économie. Ceci fait que le véritable problème du marché de travail au Bénin est davantage le sous-emploi que le chômage.

2.1.5 Taux relativement élevé du sous-emploi

Le sous-emploi lié à la durée de travail, a concerné un peu moins du tiers des actifs occupés (31,5%). Il représente les actifs occupés de 15-64 ans qui travaillent moins de 35 heures par semaine et du coup ne sont pas utilisés au meilleur de leur capacité de production, et pour certains, de leur temps potentiel de travail. Ce taux est de 32,5% pour les jeunes de 15 à 35 ans. Au niveau des pôles de croissance, le taux de sous-emploi est plus élevé dans les pôles agroalimentaires (42,1%), culture-tourisme (34,6%), et agriculture (33,7%) qui sont des pôles prioritaires. Ainsi, un peu plus du tiers des actifs occupés dans ces pôles travaillent moins de 48 heures par semaine. Par conséquent, la contribution de ces pôles au dynamisme du tissu économique et à la réduction de la pauvreté reste limitée. Cette forme de sous-emploi caractérise davantage les actifs occupés ayant un niveau d'instruction plus élevé et qui certainement manquent plus d'opportunités de travail.

Quant au taux de sous-emploi lié à un faible revenu ou la faible productivité, il est de 50,0% avec une prédominance rurale (58,5%) contre 38,2% pour le milieu urbain (58,7%) en 2011. Il est également prédominant dans le secteur informel (55%). Il est mis en évidence comme un facteur favorisant l'entrée et la sédentarité dans la pauvreté et reste fortement lié à la prédominance du secteur agricole et de l'informel.

Ainsi, la qualité de l'emploi est fondamentale pour un changement positif dans les conditions de vie des ménages. En particulier dans le secteur agricole, l'amélioration de la productivité devrait conduire à une réduction substantielle de la pauvreté. En effet, un accroissement de la productivité devrait favoriser l'accroissement des revenus des ménages agricoles et la satisfaction des besoins non alimentaires (soins de santé, éducation et autres), l'amélioration des conditions d'emploi et d'existence en milieu rural ainsi que la contribution du secteur à la croissance de l'économie nationale. Dans une perspective d'amélioration de revenu dans les secteurs dits « structurellement clés les plus importants » et « structurellement clés », l'amélioration de la productivité devrait pleinement profiter aux actifs occupés du secteur agricole.

En somme, cette section a permis de mettre en exergue les principales caractéristiques du marché du travail au Bénin. Au regard des leviers de promotion de croissance, d'emplois et de revenus mis en évidence dans le chapitre précédent, la section suivante vise à établir le profil type des actifs bénéficiaires potentiels des perspectives futures en termes d'emploi et d'amélioration de revenu.

2.2 Profils types des actifs occupés susceptibles de bénéficier des perspectives positives d'amélioration de revenu

L'idée visée dans cette section est d'analyser les facteurs déterminants des différents choix d'occupation afin de mettre en exergue les profils d'individus susceptibles de profiter des opportunités de relèvement de revenu dans les principaux secteurs clés de l'économie béninoise.

2.2.1 Cadre théorique d'analyse de l'insertion sectorielle

Plusieurs théories sont utilisées pour analyser les déterminants de la participation au marché du travail et de l'insertion sectorielle. On distingue notamment, la théorie du capital humain, la théorie des stratégies de survie et la théorie féministe. Dans le cadre de cette étude, c'est la théorie du capital humain qui a été privilégiée. Cette théorie lie la participation et la position d'un individu sur le marché du travail au stock de capital humain accumulé. Selon cette théorie, la dotation en capital humain constitue le principal déterminant du salaire, lui-même principal déterminant de l'offre de travail. Les individus investissent en eux-mêmes pour bénéficier de rendements monétaires et non monétaires futurs (Becker, 1993). Elle est basée sur l'hypothèse que l'éducation accroît la productivité de celui qui la reçoit. Elle rejette l'hypothèse d'homogénéité du facteur travail de l'approche standard en considérant les niveaux de qualification des individus comme source d'hétérogénéité. Ainsi, ce sont les caractéristiques des travailleurs qui justifieraient les différences observées entre leurs revenus. Et dans la mesure où une différence de revenu existe entre les secteurs, ces mêmes caractéristiques expliquent donc l'appartenance sectorielle.

Sur le plan empirique, Mincer (1974) en a dérivé un modèle économétrique de gains dans lequel les années d'études et les années de travail rendent compte respectivement du capital humain accumulé en formation initiale et de l'expérience de l'individu. Ce modèle mincérien ou ses variantes (Schultz 2004, Psacharopoulos et al. 1994, Kuépié et al. 2006, etc.) ont été appliqués à plusieurs pays africains et ont mis en évidence des rendements significatifs et positifs des années d'éducation. Mais dans le cadre de cette étude, nous ne nous intéressons pas aux revenus tirés du marché du travail mais plutôt au processus qui a lieu en amont, c'est-à-dire à l'insertion sur le marché du travail. Ici aussi, le rôle de l'éducation est important car son niveau détermine l'accès des individus aux secteurs les plus rémunérateurs (secteur formel, fonction publique) du marché du travail (Kouamé et al. 1999, DIAL 2007, Brilleau et al. 2005, Lachaud 1997).

La théorie des stratégies de survie pourrait aussi orienter cette analyse dans la mesure où l'insertion sectorielle pourrait être liée aux contraintes de survie des ménages pour les actifs occupés ayant une famille. Elle postule que l'offre de travail devrait croître, toute chose égale par ailleurs avec le degré de pauvreté du ménage. Ainsi, le choix du secteur d'activité par chaque individu ne peut plus être perçue comme une décision isolée prise en fonction de ses propres caractéristiques mais comme dépendante de la stratégie d'un groupe plus large : le ménage. Mais, au regard des données disponibles, la variable « pauvreté » relative aux conditions de survie est collectée au même moment que l'observation du statut d'occupation sur le marché du travail qui est certainement antérieur à l'état de pauvreté. Elle ne saurait donc influencer sur le choix actuel d'occupation des individus.

2.2.2 Méthodologie

La méthode d'analyse utilisée est la régression multinomiale⁸. Ce choix n'émane pas des objectifs courants des modèles d'offre de travail, mais plutôt de la détermination de l'orientation dans l'activité économique correspondant au modèle d'offre. A cet effet, le marché du travail a été segmenté à partir de deux variables à savoir la situation dans la profession et le secteur d'activité. Ce choix permet aussi de tenir compte des actifs bénéficiaires potentiels des perspectives d'amélioration du revenu à travers la promotion des secteurs porteurs au Bénin. Ainsi, cinq segments ont été distingués dans la population des actifs occupés. Il s'agit : (i) salarié public, (ii) salarié privé, (iii) indépendant agricole, (iv) indépendant non agricole, (v) apprenti et aide familial.

Les variables explicatives à privilégier sont prioritairement le niveau d'instruction, l'âge, le sexe de l'individu et ensuite la catégorie socioprofessionnelle (ex dirigeant d'unité de production) ou le secteur d'activité du père (ex secteur agricole). L'hypothèse du capital humain sera testée par le niveau d'éducation. Les deux dernières variables permettent de tester de l'influence du statut socioprofessionnel et implicitement le rôle du capital social des parents sur l'insertion sectorielle de leur enfant. Les données utilisées proviennent de l'enquête EMICoV de 2011.

⁸Les tests appropriés ont été effectués. La vérification du caractère non biaisé des coefficients des variables explicatives qui repose sur l'hypothèse dite d'indépendance aux alternatives non pertinentes (*Independence of Irrelevant Alternative* ou IIA) a été faite grâce au test de Hausman. Selon cette hypothèse, le rapport de probabilités entre deux choix ne dépend que des deux choix et pas du tout des autres alternatives non considérées. Par ailleurs, le test de l'effet de sélection éventuelle due à la non participation au marché du travail a été effectué. En effet, quand on modélise le choix (insertion) sectoriel des individus, on ne prend en considération que les actifs occupés, en excluant des analyses les inactifs et les chômeurs. Cette exclusion peut conduire à une distorsion des coefficients s'il existe un biais de sélection sur les inobservables c'est-à-dire sur des variables non introduites dans les modèles. Une solution peut consister à modéliser conjointement, les décisions de participation au marché du travail et de choix sectoriel des individus. Concrètement cela consiste à ajouter aux quatre secteurs considérés, une modalité « non occupé » et à estimer conjointement un modèle sectoriel ainsi élargi. Un tel modèle avec la spécification multinomiale et ensuite retesté l'hypothèse IIA, avec pour objectif de voir si la prise en compte ou non de la catégorie « non occupé » modifie significativement les coefficients des trois secteurs « pertinents ».

Encadré 2.1 : Modèle Multinomial

Formellement, le modèle multinomial peut s'écrire comme suit :

$$\Omega_{mj}(X) = \ln \frac{\Pr(\text{catégorie socioprofessionnelle} = m|X)}{\Pr(\text{catégorie socioprofessionnelle} = j|X)} = X\beta_{mj}; \text{ pour } m = 1, 2, 3, 4 \text{ et } j = 1, 2, 3, 4; j \neq m$$

où X désigne la matrice formée par les variables explicatives, j désigne la modalité de référence (qui permet de comparer les groupe d'individus), m est la modalité expliquée, β est le vecteur des paramètres estimés.

$$\text{Statut d'occupation} = \begin{cases} 1 \text{ sil'individu salariédupublic} \\ 2 \text{ sil'individu salariéduprivé} \\ 3 \text{ sil'individu estindépendantagricole} \\ 4 \text{ sil'individu estindépendantnonagricole} \\ 5 \text{ sil'individu estapprentiouaidefamilial} \end{cases}$$

Les coefficients estimés dans le cadre de cette étude sont transformés en rapports de chance définis par $\exp(\beta_{mj})$ et s'interprètent comme les probabilités relatives de la modalité expliquée par rapport à la modalité de référence.

Ainsi, afin de permettre une interprétation aisée des résultats, nous les avons présentés en termes d'impact d'une variable indépendante sur le ratio du risque relatif (relative risk ratio, RRR). Le ratio du risque relatif est défini comme la probabilité d'une catégorie rapportée à celle de la catégorie de référence. La règle de décision la plus aisée qui montre l'impact des variables sur le RRR est que les impacts inférieurs à l'unité pour une variable augmentent la probabilité relative pour l'actif occupé d'être dans la catégorie de référence tandis que les impacts supérieurs à l'unité impliquent que la variable réduit la probabilité relative d'appartenir à la catégorie de référence.

Par exemple, si nous supposons que la probabilité qu'un actif occupé soit indépendant agricole est de 0,10 et celle d'être aide familial de 0,20. Pour cet individu, la probabilité relative d'être salarié du public sera de 0,50 si la catégorie de référence est constituée des apprentis ou aides familiaux.

2.2.3 Caractérisation des actifs occupés selon le statut d'occupation

Au Bénin, les niveaux d'absorption de la main d'œuvre potentielle par les secteurs public et privé sont les plus faibles (8,04%). En revanche, la population active est composée en majorité de travailleurs indépendants (72%).

Le tableau ci-dessous montre que contrairement aux dirigeants des unités de production agricole et non agricole, la proportion des actifs qui exercent dans le public et le privé augmente avec le niveau d'instruction soit 1,72% pour les non scolarisés à 78,5% pour les actifs du supérieur. L'ampleur de la baisse du niveau d'instruction est cependant moins affirmée au niveau des dirigeants des unités non agricoles qui comptent environ 18% des actifs de niveau supérieur contre seulement 2,8% pour les dirigeants des unités agricoles. Il convient de noter que dès le niveau secondaire en particulier le secondaire professionnel, la proportion d'actifs occupés dans les segments protecteurs (public et privé) devient plus

importante. Ceci suggère que le niveau d'instruction est un facteur déterminant de l'insertion sectorielle des actifs dans les secteurs les moins précaires.

Les hommes sont plus représentés dans les secteurs moins précaires et dans le secteur agricole. En effet, la proportion des hommes actifs qui exercent dans les secteurs moins précaires (privé et public) est de 12,89% contre 3,65% pour les femmes. Pour le secteur agricole (dirigeant d'unité de production agricole), cette proportion est de 46,87% contre 24,62% pour les femmes actives. En revanche, les femmes actives sont plus présentes dans le secteur non agricole.

Les actifs appartenant aux secteurs public et privé sont plus représentés en milieu urbain (16,7%) qu'en milieu rural (3,8%). Ils le sont également plus au niveau des jeunes âgés de 25 à 34 ans (10,33%). En revanche, les dirigeants des unités de production agricoles sont plus représentés au niveau des personnes plus âgées (60-64 ans).

Tableau 2.3: Répartition (%) de la population des actifs occupés selon le statut d'occupation et quelques caractéristiques socio-économiques

	Salarié public	Salarié privé	Indépendant agricole	Indépendant non agricole	Apprenti et aides familiaux	Total
Niveau d'instruction						
Aucun	0,16	1,56	42,86	33,72	21,7	100
Primaire	1,68	6,23	25,56	47,76	18,77	100
Secondaire1	8,26	13,05	17,64	44,17	16,88	100
Secondaire2	33,42	22,99	8,91	29,94	4,74	100
Supérieur	48,95	29,56	2,8	17,87	0,82	100
Sexe						
Masculin	5,52	7,37	46,87	25,27	14,97	100
Féminin	1,2	2,45	24,62	47,73	24	100
Milieu de résidence						
Urbain	6,69	10,09	18,25	49,52	15,45	100
Rural	1,57	2,2	43,49	30,95	21,79	100
Age						
15-19	0,09	2,7	10,32	10,58	76,31	100
20-24	1,61	5,98	20,03	32,8	39,58	100
25-34	4,12	6,21	30,8	43,26	15,61	100
35-59	3,86	4,23	44,04	39,86	8,01	100
60-64	1,32	1,85	63,64	28,17	5,02	100

En somme, cette analyse souligne nettement l'importance du capital éducatif, comme modulateur du cheminement professionnel des individus. Environ 79,0% des actifs de niveau supérieur exercent dans les secteurs moins précaires, en particulier le secteur public. Ils sont plus représentés en milieu urbain et parmi les hommes actifs. Les dirigeants des unités agricoles comptent plus d'actifs moins instruits et sont plus représentés en milieu rural. Quant aux indépendants non agricoles, ils constituent un groupe relativement hétérogène en termes de niveau d'instruction. Mais ils sont plus représentés au niveau du primaire et du secondaire. Ils sont plus présents en milieu urbain et au niveau des jeunes de 25-34 ans.

2.2.4 Impact des caractéristiques individuelles sur le choix d'occupation des actifs

Les résultats issus de la modélisation multinomiale de l'orientation sectorielle confirment largement que le niveau d'instruction est le facteur le plus important pour le choix du statut d'occupation. Il constitue ainsi, un puissant accélérateur de l'intégration dans les secteurs moins précaires (public, privé) et relativement moins dans les unités non agricoles, surtout après le secondaire. En effet, les chances relatives pour un actif d'être salarié du public sont multipliées par cinq quand il passe du primaire au secondaire général, et sont multipliées par trente et cinq quand l'individu passe du secondaire au supérieur. Il convient de noter que le secondaire professionnel offre six fois plus de chance d'être salarié public. Les chances relatives pour un actif d'être salarié dans le privé sont multipliées par onze lorsqu'on passe du secondaire général au supérieur. En revanche, l'effet inverse est noté dans le secteur agricole. En effet, ce secteur attire davantage les actifs sans aucun niveau d'instruction. Mais cette situation mérite d'être inversée afin d'améliorer la qualité de l'emploi qui constitue une condition nécessaire pour assurer l'essor du secteur agricole.

Tableau 2.4: Déterminants de l'orientation sectorielle des actifs occupés au Bénin (régression multinomiale, rapports de risque)

	Salarié public		Salarié privé		Indépendant agricole		Indépendant non agricole	
	RRR	P> z	RRR	P> z	RRR	P> z	RRR	P> z
Age								
20-24	18,23	0,00	3,87	0,00	4,9	0,00	6,41	0,00
25-34	129,67	0,00	12,63	0,00	19,9	0,00	24,47	0,00
35-59	261,10	0,00	16,31	0,00	51,4	0,00	45,07	0,00
60-64	303,37	0,00	19,14	0,00	109,8	0,00	62,41	0,00
Sexe								
Masculin	2,29	0,00	2,84	0,00	4,3	0,00	0,71	0,00
Milieu de résidence								
Urbain	1,52	0,00	2,58	0,00	0,6	0,00	1,55	0,00
Niveau d'éducation								
Primaire	18,87	0,00	3,85	0,00	0,8	0,00	2,43	0,00
Secondaire1	90,54	0,00	6,91	0,00	0,7	0,00	2,05	0,00
Secondaire2	590,53	0,00	17,89	0,00	0,6	0,01	2,33	0,00
Supérieur	3183,11	0,00	78,46	0,00	1,0	1,00	5,39	0,00
Catégorie socioprofessionnelle du père								
Cadre supérieur	2,86	0,10	3,15	0,07	0,6	0,54	2,00	0,25
Cadre moyen	2,73	0,00	1,78	0,05	1,4	0,35	1,29	0,35
Secteur d'activité du père								
Agriculture	0,68	0,00	0,32	0,00	2,4	0,00	0,35	0,02

Référence: apprenti et aides familiaux

Ainsi, la poursuite de la promotion de l'éducation professionnelle et supérieure devrait accroître les chances d'insertion des actifs dans les secteurs moins précaires et favoriser un auto-emploi adéquat

susceptible de générer des revenus conséquents aux actifs aussi bien dans le secteur agricole que non agricole.

L'âge, le sexe et le milieu de résidence constituent également des facteurs importants dans le choix sectoriel. Les chances d'insertion des actifs dans les différents secteurs d'activités augmentent avec l'âge, en particulier dans le secteur public. Les chances relatives d'être salarié dans les secteurs moins précaires et dirigeant d'une unité agricole sont multipliées respectivement par deux et par quatre lorsque l'individu est un homme. En ce qui concerne, le milieu de résidence, les résultats montrent que les chances relatives d'être salarié dans les secteurs moins précaires et dirigeant d'une unité non agricole sont plus élevées lorsque l'individu réside en milieu urbain.

Par ailleurs, la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité des parents des actifs occupés apparaissent aussi comme des facteurs déterminant de l'orientation sectorielle des actifs. En effet, le fait que le père soit cadre supérieur augmente la chance d'un actif d'être salarié du privé ou du public. Aussi le fait que le père exerce dans le secteur agricole augmente les chances de l'enfant d'être dirigeant d'unité dans le secteur agricole mais pas dans les autres secteurs d'activités. Ces facteurs mettent ainsi en exergue l'impact potentiel du profil des parents sur le choix sectoriel de leur enfant. Ceci pourrait se faire à travers l'orientation de la formation des enfants, le recours à leurs réseaux sociaux pour avoir de l'information sur les demandes d'emploi, ou une orientation dans son secteur d'activité (secteur agricole).

Conclusion

Ce chapitre vise à établir le profil type des bénéficiaires potentiels des perspectives d'amélioration de revenu à travers la promotion des secteurs porteurs au Bénin. A cet effet, une analyse des déterminants des choix d'occupation selon les segments du marché du travail porteurs (salariés public et privé, indépendant agricole) a été faite. Elle révèle que :

- Les chances d'insertion dans les secteurs moins précaires (public et privé) augmentent avec le niveau d'instruction et l'âge. Ceci suppose donc que la catégorie des jeunes est plus exposée à la précarité. Elle montre ainsi l'importance du capital humain dans le positionnement dans les différents secteurs du marché du travail et pour l'amélioration de la situation professionnelle. En outre, les chances sont plus importantes en milieu urbain et au niveau des hommes d'être actif dans les secteurs moins précaires.
- Les dirigeants des unités de production agricole sont peu qualifiés. Les chances d'être dans ce secteur sont plus importantes en milieu rural et au niveau des hommes.

Ces résultats montrent qu'il y a une discrimination à l'encontre des jeunes de 15-24 ans et des personnes avec un niveau d'instruction faible pour s'insérer dans les secteurs moins précaires. Les possibilités de positionnement dans les différents segments porteurs du marché du travail diffèrent sensiblement selon le sexe.

En conséquence, il est primordial pour les autorités publiques de :

- Faire la promotion d'une éducation de développement privilégiant un enseignement supérieur et professionnel de qualité accessible à tous et en adéquation avec le marché du travail.
- Poursuivre et renforcer les mesures spécifiques de promotion de l'emploi à l'endroit des jeunes et des femmes.
- Poursuivre les efforts de développement harmonieux de l'ensemble du territoire national en vue d'accroître les opportunités de la création d'emplois et de richesse pour tous les actifs quel que soit leur lieu de résidence.

3. Décomposition et déterminants des inégalités de revenu au Bénin

Au Bénin, l'évaluation des différentes actions entreprises en matière de développement et notamment en faveur de la réduction de la pauvreté a souvent révélé la concomitance du faible taux de croissance (en moyenne 4,14% sur la période 2006-2013) et des niveaux élevés de l'incidence de pauvreté monétaire et de l'indice d'inégalité de Gini (respectivement en moyenne de 36,2% et 0,466 sur la période 2006-2011).

L'importance des inégalités de revenu a été également mise en évidence dans le chapitre 1. En effet, de l'analyse des multiplicateurs de revenus des branches agrégées, il est ressorti une forte inégalité en termes de génération de surplus de revenus à distribuer. Environ 72% des 25 branches agrégées génèrent 95% des surplus de revenus. Parmi elles, les deux secteurs clés structurellement importants «agriculture vivrière» et «industries agroalimentaires» en concentrent 31,6% et les 5 secteurs structurellement clés, 27,9% (soit au total 60% pour les secteurs clés). Une telle situation n'est pas de nature à favoriser une amélioration du bien-être global.

Or, la répartition non optimale des ressources est souvent doigtée comme l'une des sources d'aggravation des inégalités. Pour orienter les choix politiques en la matière, cette étude se fixe comme objectif de déterminer les facteurs principaux qui contribuent à l'inégalité des revenus en vue de cibler des actions prioritaires pouvant permettre de la réduire.

Le présent chapitre est articulé autour de 4 sections. La première présente la méthodologie et met l'accent d'une part sur la décomposition de l'indice de Gini en sous-groupes et en composantes intragroupe, intergroupe et en intensité de transvariation et d'autre part, sur l'identification des facteurs contribuant fortement à l'inégalité fondée sur la méthode des régressions. La section 2 est consacrée aux données empiriques. On y présente les variables retenues avec les groupes constitués. Dans la section 3, les résultats empiriques issus des décompositions et des régressions sont analysés. Enfin, la section 4 présente la conclusion et les enseignements tirés.

3.1 Méthodologie

Les inégalités ont fait l'objet de nombreuses études sur le plan empirique. Depuis les travaux pionniers de Gini (1916), beaucoup d'autres indices d'inégalité fondés sur l'entropie ont été définis [Theil (1967), Bourguignon (1979)]. La décomposition en sous-groupes de ces indices dans le cadre de la politique économique concerne les travaux de Dagum (1997) après ceux de Rao (1969), Pyatt (1976), Mookherjee et Shorrocks(1982) et Lerman et Yitzhaki(1991). Mussard, Alperin, Seyte et Terraza (2004) ont présenté des extensions de la décomposition et Mussard (2006) en a présenté la réconciliation de la décomposition en sous-groupes avec les sources de revenu.

Plus récemment les travaux de Shorroks (1982) ont ouvert la voie à la décomposition des indices d'inégalité selon la contribution des différents facteurs ou les sources de revenu. Cette approche a été adaptée aux variables qualitatives dans le cadre de l'analyse des déterminants des revenus fondée sur les modèles de régression afin de déterminer les contributions de chaque facteur à l'inégalité [Morduch et Sicular (2002), Bigotta et al (2012)].

La méthodologie articule décomposition de l'inégalité en sous-groupes et décomposition selon les facteurs. On retient pour ce faire, l'indice de Gini comme indice d'inégalité mesurant les écarts de revenus dans une population.

On considère dans cette perspective une population de taille n dont les revenus individuels sont notés y_i pour $i=1,2,\dots,n$. La distribution des revenus est caractérisée par la fonction de densité $f(x)$ et la fonction de répartition $F(x)$. La moyenne des revenus dans la population totale est notée μ . La population totale est stratifiée en K sous-groupes k ($k=1,2,\dots,K$) de taille n_k et de revenu moyen μ_k . L'indice de Gini mesurant le degré de concentration des inégalités dans la population est donnée par :

$$G = \frac{\sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n |y_i - y_j|}{2\mu n^2}$$

Pour un sous-groupe k , on désigne par $p_k = n_k/n$ son poids en populations et $s_k = n_k \mu_k / n \mu$ la part de son revenu dans la population totale. On définit par p_{kl} , le moment d'ordre 1 de transvariation entre les sous-groupes k et l comme la somme des différences positives de revenus $y_l - y_k$ telle que $y_l > y_k$ et $\mu_k > \mu_l$. Ce qui s'écrit :

$$p_{kl} = \int_0^{\infty} \left[\int_0^y (y-x) dF_k(x) \right] dF_l(y)$$

Dagum (1997) définit de façon symétrique par d_{kl} , la distance directionnelle brute (richesse économique brute) , comme la somme des différences positives de revenus $y_k - y_l$ entre les sous-groupes k et l ($y_k > y_l$) lorsque le sous-groupe k est en moyenne plus riche que le sous-groupe l ($\mu_k > \mu_l$). Soit :

$$d_{kl} = \int_0^{\infty} \left[\int_0^y (y-x) dF_l(x) \right] dF_k(y)$$

A temps discret, p_{kl} et d_{kl} sont donnés de façon équivalente par

$$d_{kl} = \sum_{i=1}^{n_k} \sum_{j=1}^{n_l} |y_{ki} - y_{lj}| \quad \text{pour } y_{ki} > y_{lj} \text{ et } \mu_k > \mu_l$$

$$p_{kl} = \sum_{i=1}^{n_k} \sum_{j=1}^{n_l} |y_{ki} - y_{lj}| \quad \text{pour } y_{ki} < y_{lj} \text{ et } \mu_k > \mu_l$$

La distance économique relative et directionnelle D_{kl} entre les groupes k et l est définie par le rapport de la distance directionnelle nette $d_{kl} - p_{kl}$ à sa valeur maximale $d_{kl} + p_{kl} = \sum_{i=1}^{n_k} \sum_{j=1}^{n_l} |y_{ki} - y_{lj}| / n_k n_l$. Soit :

$$D_{kl} = \frac{d_{kl} - p_{kl}}{d_{kl} + p_{kl}}$$

Dagum (1997) décompose l'indice de Gini comme la somme de deux composantes; la première G_w représente la contribution des inégalités intragroupes et la seconde G_{gb} est la contribution brute des

inégalités intergroupes. Cette dernière est elle-même décomposée en la somme de la contribution nette des inégalités intergroupes G_{nb} et de l'intensité de la transvariation entre les groupes $G_{gb} = G_{nb} + G_t$.

On a donc :

$$G = G_w + G_{nb} + G_t$$

Avec $G_w = \sum_{i=1}^k p_i s_i G_{ii}$, $G_{nb} = \sum_{j=2}^k \sum_{h=1}^{j-1} G_{jh} D_{jh} (p_j s_h + p_h s_j)$ et

$G_t = \sum_{j=2}^k \sum_{h=1}^{j-1} G_{jh} (1 - D_{jh}) (p_j s_h + p_h s_j)$.

Les indices G_{jh} sont les indices de Gini intergroupes. Ils mesurent les inégalités de revenus entre les sous-groupes j et h. Ils sont définis par la différence moyenne de Gini.

$$G_{jh} = \frac{p_{jh} + d_{jh}}{\mu_j + \mu_h} = \frac{1}{\mu_j + \mu_h} \sum_{i=1}^{n_j} \sum_{l=1}^{n_h} |y_{ji} - y_{hl}| / n_j n_h$$

D_{jh} est le ratio de distance économique défini par le rapport $D_{jh} = (d_{jh} - p_{jh}) / (d_{jh} + p_{jh})$ et évalue les différences de revenus de façon nette sans tenir compte des chevauchements entre i et h. Le produit $G_{jh} D_{jh}$ mesure l'inégalité intergroupe nette. $D_{jh} = 0$ si $\mu_j = \mu_h$. En l'absence de chevauchement entre les distributions de j et h, on a $D_{jh} = 1$.

Costa (2009) simplifie l'expression de G_{nb} dans le cas où $D_{jh} = 1$ et montre d'une façon générale que l'indice d'inégalité intergroupe nette G_{nb} et la transvariation G_t peuvent s'exprimer en fonction seulement des poids p_h et s_h . On a ainsi :

$$G_b = G_{nb} = \sum_{j=1}^{k-1} \sum_{h=j+1}^k (p_h s_j - p_j s_h) \quad \text{Si } D_{jh} = 1 \quad \text{et } \bar{y}_1 > \bar{y}_2 > \dots > \bar{y}_k$$

Et

$$G_{nb} = (G - G_w + G_b) / 2 \quad \text{et} \quad G_t = (G - G_w - G_b) / 2 \quad \text{Si } D_{jh} \neq 1$$

La décomposition en sous-groupes ne permet pas d'appréhender de façon satisfaisante les déterminants de l'inégalité. Pour cela, elle sera complétée par une approche économétrique des déterminants de l'inégalité. On s'appuie dans cette perspective sur les travaux de Morduch et Sicular (2002) ainsi que ceux de Bigotta et al (2012) qui s'appuient tous sur les travaux de Shorroks (1982).

On considère que le revenu des ménages (y) peut être expliqué par des variables socioéconomiques et démographiques (X) afin d'évaluer la contribution de chaque facteur à l'inégalité. Soit l'équation suivante :

$$y_i = \sum_{k=1}^K \beta_k X_{i,k} + \varepsilon_i = \beta' X_i + \varepsilon_i$$

Avec $\beta' = (\beta_1, \dots, \beta_K)'$, $X_i = \begin{bmatrix} X_{i,1} \\ \vdots \\ X_{i,K} \end{bmatrix}$ désigne le vecteur des K caractéristiques du ménage i et y_i le revenu du ménage i ($i = 1, 2, \dots, N$), N désignant le nombre de ménages. L'estimation des paramètres conduit à reconstituer les revenus individuels par l'équation

$$y_i = \sum_{k=1}^K \hat{\beta}_k X_{i,k} + \varepsilon_i$$

Ainsi, si $y = (y_1, \dots, y_N)'$ et $x_k = (X_{1,k}, \dots, X_{N,k})'$, la contribution du facteur k à l'indice d'inégalité, quel que soit le type d'indice retenu est donnée d'après Shorroks (1982) par

$$s_k = \frac{\text{cov}(\beta_k x_k, y)}{\text{var}(y)} = \beta_k \frac{\text{cov}(x_k, y)}{\text{var}(y)} \quad \text{si } k = 1, \dots, K$$

$$s_\varepsilon = \frac{\text{cov}(\varepsilon, y)}{\text{var}(y)}$$

Elle est estimée par

$$\hat{s}_k = \hat{\beta}_k \frac{\text{cov}(x_k, y)}{\text{var}(y)} \quad \text{si } k = 1, \dots, K$$

$$\hat{s}_\varepsilon = 1 - \sum_{k=1}^K \hat{s}_k$$

Il faut noter $\hat{\beta}_1$ correspond à la constante. En conséquence, $\hat{s}_1 = 0$.

En posant $\hat{s} = (\hat{s}_2, \dots, \hat{s}_K)'$, la distribution asymptotique de est gaussienne de variance estimée par Bigotta et al (2012) :

$$\hat{\Omega} = \frac{\hat{\sigma}_\varepsilon^2 (I_K \otimes \hat{\beta}' X' X) L (X' X)^{-1} L' (I_K \otimes X' X \hat{\beta})}{N (\hat{\beta}' X' X \hat{\beta} + \hat{\sigma}_\varepsilon^2)^2}$$

Et $\text{var}(\hat{s}_\varepsilon) = i' \hat{\Omega} i$ avec e vecteur unitaire de dimension K-1. L est la matrice de sélection

La variation de l'indice d'inégalité G peut être décomposée sur la période [t-1 ; t] par

$$\Delta G = G_t - G_{t-1} = \sum_{k=2}^K (\hat{s}_{k,t} G_t - \hat{s}_{k,t-1} G_{t-1}) + (\hat{s}_{\varepsilon,t} G_t - \hat{s}_{\varepsilon,t-1} G_{t-1})$$

3.2 Données empiriques

Les données utilisées sont issues des bases de données des enquêtes EMICOV réalisées en 2006, 2007 et 2011 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE). La disponibilité de ces données autorise des analyses transversales sur plusieurs périodes afin de faire ressortir les dynamiques d'évolution des inégalités et d'identifier les actions à mettre en œuvre pour les réduire.

La variable dépendante est la dépense totale annuelle par tête des ménages considérée comme proxy du revenu annuel par tête des ménages. Les variables explicatives sont réparties en trois groupes : i) Variables spatiales (milieu de résidence, département de résidence) ; ii) variables sociodémographiques (sexe du chef de ménage, âge du chef de ménage restreint au 15-64 ans, taille du ménage, niveau d'instruction du chef de ménage) ; iii) variables économiques et de niveau de vie (branches d'activité, statut socioprofessionnel du chef de ménage, confort du logement, moyens de transport possédés par le

ménage, moyens de communication et d'information possédés par le ménage, patrimoine immobilier possédé par le ménage)

3.3 Résultats empiriques

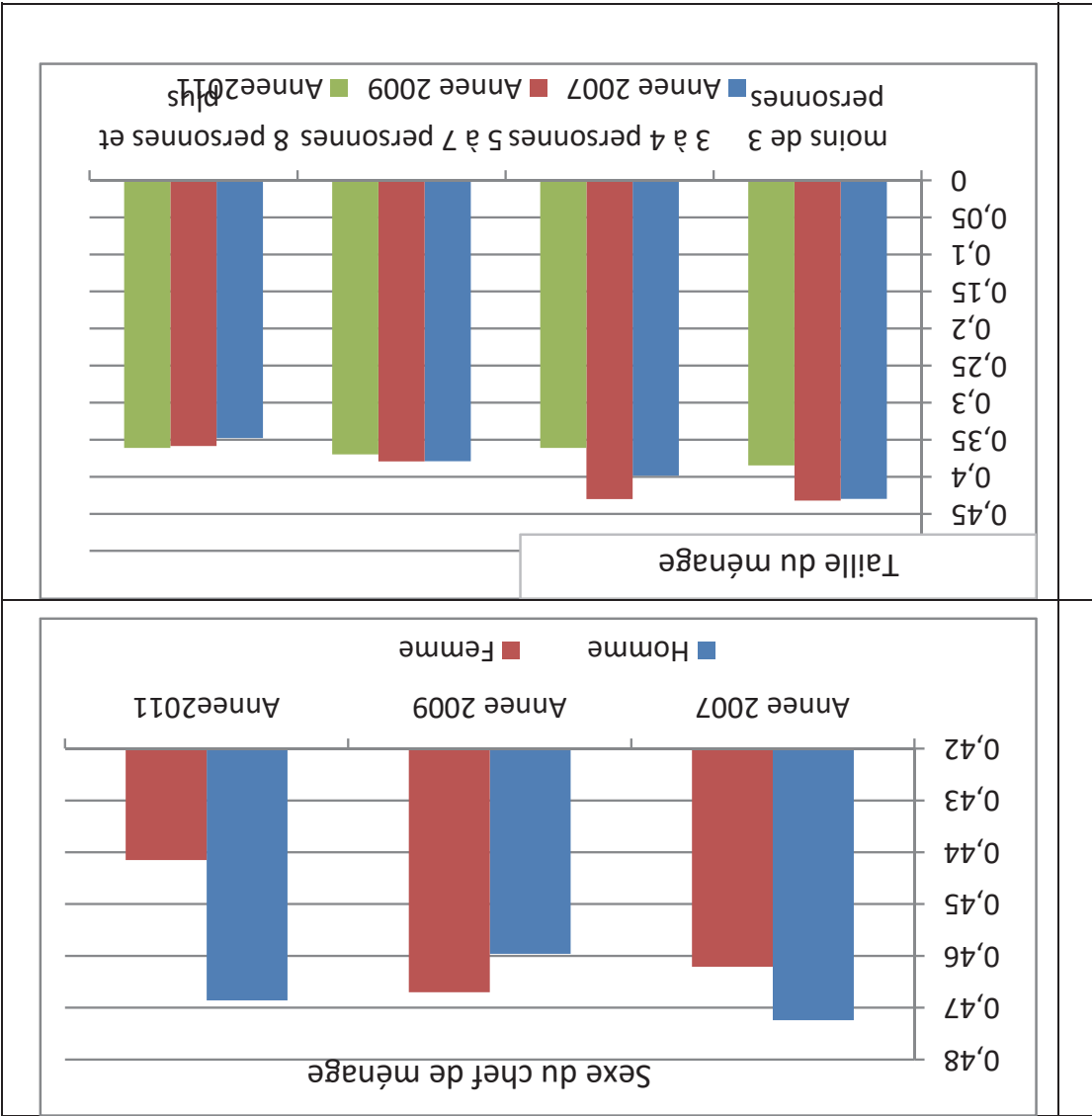
3.3.1 *Tendance de l'indice d'inégalité par sous-groupes*

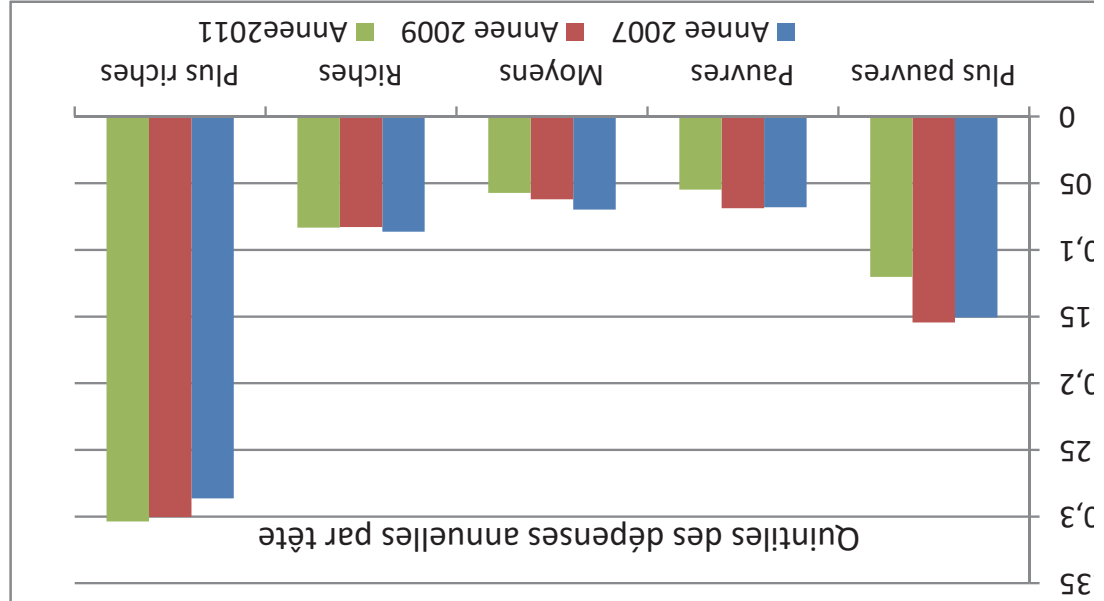
Les indices d'inégalité de Gini par sous-groupes sont présentés dans les tableaux 3.1a et 3.1b ; de même que les contributions absolues des inégalités intragroupes et intergroupes brutes. Au niveau national, l'indice de Gini a connu des variations non significatives sur la période 2007-2011. En effet elle a faiblement baissé de 1,8% en 2009 et a une hausse négligeable de 0,2% en 2011. Comme on va le voir les faibles variations au niveau national s'expliquent par des dynamiques différenciées de la répartition des revenus à l'intérieur des groupes et entre les groupes.

A l'intérieur des groupes, les revenus des ménages urbains affichent une forte inégalité que ceux du milieu rural avec une tendance ponctuée par une légère baisse entre 2009 et 2011 [Graphique 3.1]. Ceci est lié au niveau de développement des milieux urbains généralement plus élevé que le milieu rural. La décomposition de l'indice globale intégrant les pondérations montre que la composante intergroupe brute prend le pas sur le Gini intragroupe. S'agissant du sexe du chef de ménage, les revenus des ménages dirigés par les hommes sont en moyenne plus inégalitaires que ceux dirigés par les femmes avec un rapport de 1,02. En tendance, la courbe d'évolution des indices d'inégalité des revenus des ménages dont le chef est du sexe féminin est en U inversé symétrique à celle des indices des revenus masculins [Graphique 3.1]. A l'opposé du milieu de résidence, la composante intergroupe est en deçà de la composante intragroupe caractéristique de forte dispersion à l'intérieur de chaque groupe.

En ce qui concerne le niveau d'instruction du chef de ménage, une stratification couplée avec le statut d'occupation et le secteur d'activité (formel ou informel) offrirait une meilleure analyse de la distribution des revenus. Cette démarche plus fastidieuse n'occulte pas la richesse de la vue partielle présentée ici. En effet, sur la période 2007-2011, les indices de Gini par sous-groupe présentent la même tendance avec une faible inégalité pour les revenus des classes extrêmes (ménage dont le chef n'a aucun niveau d'instruction et ménage dont le chef est du niveau supérieur).

Au niveau des branches d'activité, les branches « autres services », « transports et communications », « commerce, hôtellerie et restaurations » et « industrie » sont caractérisées de façon structurelle par de fortes inégalités de revenus. Pour ce qui concerne l'âge du chef de ménage, l'évolution des inégalités reflètent le cycle de vie avec une concentration des revenus chez les jeunes de moins de 25 ans et chez les personnes retraitées (plus de 64 ans) et une inégalité de revenus dans les classes médianes (20-44 ans) notamment pour les années 2007 et 2009.





L'évolution des inégalités de revenus selon la taille du ménage est cohérente avec celle observée selon les quintiles de niveau de vie. Les ménages riches étant généralement de petite taille avec une forte dispersion dans la distribution des revenus, il n'est pas surprenant d'observer une corrélation négative entre l'indice de Gini et la taille du ménage et une convexité de l'évolution de cet indice selon les quintiles de niveau de vie [graphique 3.1 suite].

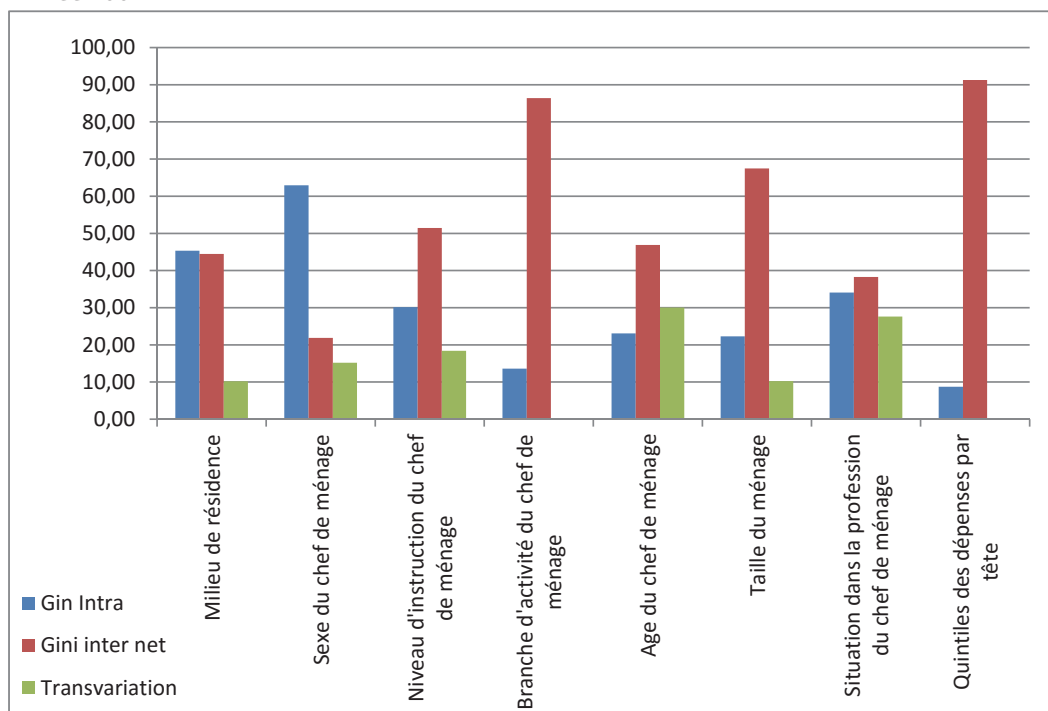
Enfin la décomposition de l'indice de Gini faisant ressortir la contribution absolue ou relative de l'inégalité intragroupe et de l'inégalité brute intergroupe montre sur la période étudiée que celle-ci prend toujours le pas sur la première, exception faite de la stratification réalisée sur le sexe du chef de ménage.

3.4 La composante intergroupe nette de l'inégalité est en général la composante dominante

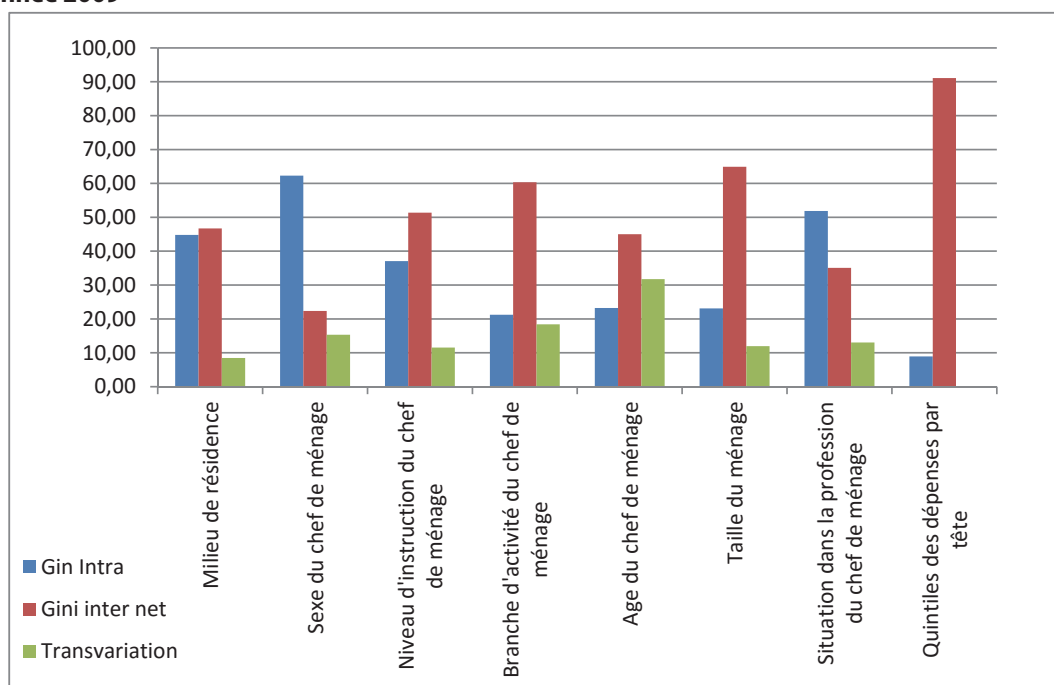
Dans cette section, la composante intergroupe brute est décomposée en composante intergroupe nette et en intensité de transvariation. Le graphique 3.2 présente pour chaque période et chacune des variables retenues, les contributions de chaque composante à l'inégalité totale.

Graphique 3.2 : Contribution des composantes intragroupes, intergroupes nettes et de transvariation à l'inégalité totale sur la période 2007-2011

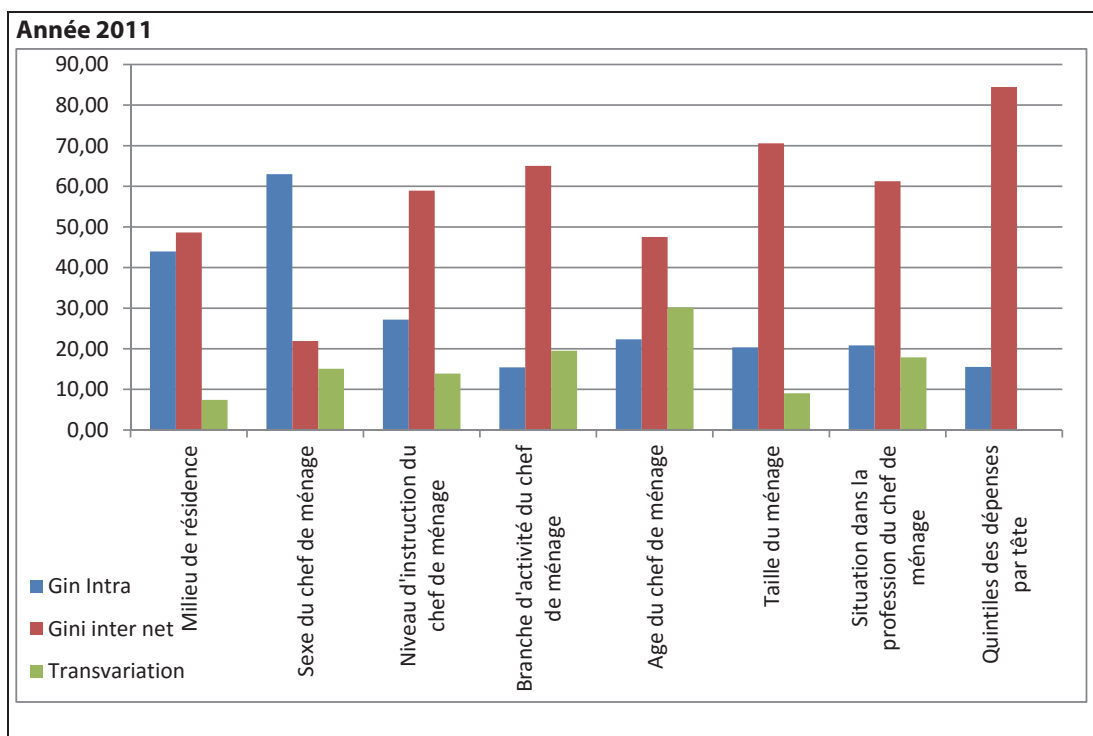
Année 2007



Année 2009



Graphique 3.2 (suite): Contribution des composantes intragroupes, intergroupes nettes et de transvariation à l'inégalité totale sur la période 2007-2011



En moyenne sur la période 2007-2011, la composante intragroupe représente 31% de l'inégalité totale, la composante intergroupe nette 55% et l'intensité de transvariation 14%. Il s'ensuit qu'à l'exception du sexe du chef de ménage et dans une moindre mesure le milieu de résidence, la composante intergroupe nette explique pour une grande part le niveau de l'inégalité des revenus.

Pour le sexe du ménage, l'analyse comparative des distributions des revenus met en évidence la constance des contributions de chaque composante. A cet égard on note en premier lieu que la contribution de l'inégalité nette intergroupe reste de façon constante faible (22%) quelle que soit la période ; en second lieu, la contribution de l'intensité de transvariation qui représente les inégalités issues des différences entre les hauts revenus des femmes et les bas revenus des hommes indique que le rapprochement des revenus s'opérant entre les hommes et les femmes reste aussi constant (15%) ; enfin à l'intérieur de chaque sous-groupe, la répartition des revenus entre les hommes est fortement dispersée et représente en moyenne 90% de la composante intragroupe dont le poids constant est 63%. Il apparaît ainsi que les actions publiques visant le genre n'ont pas encore permis d'atteindre les résultats escomptés en matière de répartition des revenus.

Sur la période 2007-2011, la dynamique de l'indice global d'inégalité est liée à celles de l'inégalité intergroupe nette et de l'inégalité intragroupe. Sur cette base, l'interprétation de la faible réduction des inégalités observées (moins 1,8%) sur la période 2007-2009 résulte des effets conjugués des variations des contributions des sous-groupes de la variable considérée. Par exemple, si l'on considère le milieu de résidence, la quasi-stabilité de l'indice de Gini résulte de la hausse de 2,25 points de la contribution de la composition intergroupe nette et des baisses respectives de 1,71 et de 0,54 points de la composante de transvariation et de la composante intragroupe. Pour la variable branche d'activité du chef de ménage, la variation de l'indice de Gini sur la période 2007-2011 s'explique par la baisse remarquable de la composante intergroupe nette (-26,1 points) avec les augmentations respectives de 18,4 et 7,7 points des contributions des composantes de transvariation et intragroupe.

En somme, il est important de noter que pour toutes les variables excepté le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage, la dynamique de l'indice globale est dictée par l'inégalité intergroupe brute, somme de l'inégalité intergroupe nette et de la transvariation.

Sur la période 2009-2011, la faible augmentation des inégalités est aussi le résultat conjugué des variations des différentes composantes. L'interprétation de la dynamique de l'indice d'inégalité est fonction de l'évolution de chacune des trois composantes selon la variable retenue [Graphique 3.3]. Quoiqu'il en soit l'évolution de l'indice de Gini dépend fortement de la distribution des revenus entre les sous-groupes. Ceci justifie la prise en compte des corrélations entre les sous-groupes dans l'analyse de la contribution des facteurs abordée dans la section suivante.

3.5 Déterminants des revenus des ménages et facteurs influençant la variation de l'indice de Gini

Les tableaux 3.2a, et 3.2b présentent sur la période 2007-2011, les estimations des paramètres du modèle exprimant le revenu annuel par tête des ménages en fonction des variables identifiées dans la section 2 et leurs contributions à l'indice d'égalité.

Les coefficients de détermination ajustés (R^2 ajusté) pour les trois années 2007, 2009 et 2011 sont respectivement de 0,577, 0,585 et 0,706 ; ce qui montre que les variables indépendantes retenues

permettent de mieux expliquer la variance totale du logarithme de la dépense annuelle par tête considéré comme proxy du revenu par tête des ménages pour les données de 2011.

Dans la suite de cette section les principaux déterminants tels que le milieu de résidence, le département de résidence, le sexe du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, la taille du ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la branche d'activité et le confort du logement feront l'objet d'attention particulière.

S'agissant des paramètres estimés, ils ont pour la plupart les mêmes signes attendus sur la période. En particulier l'écart du revenu des ménages dirigés par les femmes à celui des ménages dirigés par les hommes est négatif et significatif pour les années 2009 et 2011. Ceci révèle qu'en moyenne le revenu par tête des ménages dirigés par une femme est inférieur à celui des ménages dirigés par un homme avec un écart qui semble se resserrer entre 2009 et 2011.

Pour ce qui concerne l'âge du chef de ménage, l'introduction d'une fonction polynômiale de degré 3 dont les paramètres sont significatifs avec des signes différents met en relief l'idée du cycle de vie. Pour la période 2007, les résultats sont contre intuitifs puisqu'on observe que les revenus par tête augmenteraient en moyenne pour les ménages dont le chef est âgé de 17, 4 ans et plus. Par contre pour les périodes 2009 et 2011, l'évolution des revenus par tête présente la même allure : elle est croissante pour les ménages dont le chef est âgé de 30 à 54 ans et décroissante au-delà de 54 ans sur la période 2009 ; cette tranche d'âge est passée à 23 – 53 ans pour la période 2011. Ceci augure de la dynamique des activités des jeunes de la tranche 23-30 ans. La contribution de l'âge du chef de ménage à l'inégalité totale est significative. Elle est très forte en 2007 (+25%) et reste négative et non significative sur la période 2009-2011 (-0,1% en 2009 et -0,5% en 2011). En termes de variation de l'indice de Gini, la contribution de l'âge du chef de ménage est faible sur la période 2009-2011 mais elle est significativement négative (-11,8%) sur la période 2007-2009.

Le revenu par tête décroît en fonction de la taille du ménage lorsque celle-ci est bornée à 35. La taille du ménage est la variable qui contribue davantage à l'inégalité. Sa contribution moyenne sur la période 2007-2011 est de 23,5%. Sur ladite période, elle est croissante passant de 0,3% en 2007 à 28,6% en 2009 et à 41,7% en 2011. Par rapport à la variation de l'indice globale, la contribution de la taille du ménage est aussi significative et varie entre 6,1% et 13,2%.

La situation géographique est analysée à travers le milieu de résidence et les départements. Ces variables permettent de capter les différences spatiales des niveaux de développement et de niveau de vie des ménages. A cet égard, on note toutes choses égales par ailleurs que les différences de revenu sont structurellement significatifs. Les revenus urbains restent supérieurs à ceux du milieu rural ; mais les écarts se resserrent puisque le coefficient de l'indicatrice du milieu urbain est continuellement en baisse en passant de 0,140 en 2007 à 0,082 en 2009 et à 0,048 en 2011. En conséquence, la contribution du facteur milieu de résidence à l'indice de Gini baisse de façon significative et passe de 3,2% en 2007 à 1,2% en 2011. Sur la période 2007-2011, la contribution moyenne du milieu de résidence est significative et estimée à 2,07%.

S'agissant des départements, leur contribution moyenne à l'indice de Gini est significative et est de 9,2%. Elle est passé de 8,8% en 2007 à 10,7% en 2009 et à 8% en 2011. Le département du Littoral qui concentre la majorité des activités du secteur tertiaire et du secteur secondaire et qui se place en tête en termes de richesse a une contribution négative de -4,4% en 2007 et positive de +3,8% en 2011. La tendance des contributions de chaque département a beaucoup varié sur la période et traduit la

dynamique économique de ces régions. Comme le milieu de résidence, le département de résidence est un facteur dont la contribution est significative dans la variation de l'indice global de Gini.

La contribution moyenne du niveau d'instruction à l'inégalité est de 2,09%. Elle présente un pic en 2009 avec une contribution de 2,7% et se situe à 2,4% en 2011. Le niveau d'instruction a contribué significativement au moins sur la période 2007-2009 à la quasi-stabilité de l'indice global d'inégalité [tableau 3.4].

Le confort du logement, les moyens de transports et certains moyens de communication et d'information possédés par le ménage sont positivement corrélés avec le niveau de revenu du ménage et contribuent de façon significative à l'inégalité globale. En moyenne, la contribution du confort du logement sur la période 2007-2011 est de 6,5% [Tableaux 3a et 3b] ; celle des moyens de communication et d'information est de 2,1% et celle des moyens de transports possédés par le ménage de 1,5%. La contribution de la variable équipements possédés par le ménage est aussi significative et estimée à 2,9%.

Au total les variables ayant contribué de façon significative à l'inégalité sont par ordre décroissant de leur contribution moyenne la taille du ménage (23,5%), le département de résidence (9,2%), le confort du logement (6,5%), les équipements de logement possédés par le ménage (2,9%), les moyens de communication et d'information possédés par le ménage (2,1%), le niveau d'instruction du Chef de ménage (2,09%), le milieu de résidence (2,07%), les moyens de transport possédés par le ménage (1,46%) et le statut socioprofessionnel (1,08%).

Les mêmes variables à l'exception du statut socioprofessionnel contribuent aussi de façon significative à la variation de l'indice globale d'inégalité sur la période de l'étude.

Conclusion

Dans cette étude, les dépenses annuelles par tête sont considérées comme proxy du revenu annuel par tête des ménages pour décomposer sur la période 2007-2011 l'indice d'inégalité de Gini en sous-groupes en faisant ressortir les trois composantes suivantes : composante intragroupe, composante intergroupe nette et intensité de transvariation. Les variables retenues sont constituées par des variables spatiales, des variables sociodémographiques et des variables économiques et de niveau de vie.

La décomposition de l'indice de Gini a mis en évidence l'importance de la composante intergroupe nette quelle que soit la variable retenue à l'exception de la variable sexe du chef de ménage. En particulier, la composante intragroupe représente en moyenne 31% de l'inégalité totale, la composante intergroupe nette 55% et l'intensité de transvariation 14%.

Pour analyser la contribution de chaque variable à l'indice de Gini qui tient compte des corrélations entre les autres variables retenues, les déterminants du revenu par tête ont mis en exergue par la régression de celle-ci sur les trois groupes de variables énumérées ci-dessus. Les résultats ont mis en évidence quatre principales variables contribuant à 41,3% de l'indice de Gini : taille du ménage, département et milieu de résidence, confort du logement. Viennent ensuite 5 autres variables qui cumulent 24,1% des contributions à l'inégalité : équipements de logement possédés par le ménage, moyens de communication et d'information possédés par le ménage, niveau d'instruction du chef de ménage, moyens de transport possédés par le ménage et statut socioprofessionnel, et âge du chef de ménage.

Les résultats obtenus corroborent ceux de Bigotta (2012) et ceux de Morduch et Sicular (2002) sur respectivement l'Inde et la Chine qui ont identifié dans leur étude l'éducation et la taille du ménage, le village et l'âge du chef de ménage comme des variables importantes qui contribuent à l'inégalité. Ils appellent pour les politiques quelques enseignements énumérés ci-après :

- **Taille du ménage** : La réduction de la taille du ménage est préoccupante. De nombreuses études ont déjà relevé la grande taille des ménages comme un facteur défavorable aux politiques de réduction de la pauvreté, il est important de continuer la sensibilisation des ménages à travers le renforcement des politiques de planification familiale et de parenté responsable.
- **Département et Milieu de résidence** : Le développement local et la gestion de l'espace contribuent au renforcement des bases de l'économie locale avec un impact sur le niveau de la population. L'impact de ces variables replace les questions liées à la décentralisation et la déconcentration comme éléments centraux dans la lutte contre les inégalités. Ces préoccupations étant déjà celles du Gouvernement béninois depuis quelques années sont à encore revisiter.
- **Confort du logement** : Le confort du logement concerne essentiellement la nature moderne du mur, du sol et du toit et les questions relatives à l'hygiène et l'assainissement (gestion des ordures ménagères et des eaux usées). Cette question est prise en charge généralement dans le cadre d'une politique de facilitation d'accès à un logement décent.
- **Niveau d'instruction du chef de ménage** : Ce point vise une problématique générale concernant l'éducation et la formation professionnelle. Il s'inscrit dans la politique globale du gouvernement.
- **Age du chef du chef de ménage** : La prise en compte de cette variable est liée à la politique de l'emploi qui concerne toutes classes d'âge.
-

4. Éléments de politiques économiques

Le Gouvernement du Bénin a identifié quatre défis majeurs dans le cadre de sa politique de développement. Ces défis portent notamment sur i) l'amélioration de la compétitivité globale et sectorielle de l'économie; ii) la réduction des inégalités dans l'accès aux services sociaux de base; iii) la correction des disparités entre les différentes zones du pays; iv) l'amélioration de la gestion des affaires publiques.

Il a élaboré dans cette perspective une troisième stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCR 3: 2011-2015) dont l'objectif principal visait l'amélioration des conditions de vie de la population. La SCR 3 est bâtie autour de 5 axes stratégiques.

Axe 1 : Accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie;

Axe 2 : Développement des infrastructures;

Axe 3 : Renforcement du capital humain;

Axe 4 : Promotion de la qualité de la gouvernance;

Axe 5 : Développement équilibré et durable de l'espace national.

4.1 Évaluation chiffrée des actions de développement

Globalement les actions de développement ont eu un impact positif sur la population béninoise sur la période 2006-2014. En effet, l'indice de développement humain (IDH) du PNUD intégrant les domaines de la santé / longévité, du niveau d'éducation (ou du savoir) et du niveau de vie (à travers le revenu national brut) est passé de 0,432 en 2005 puis à 0,485 en 2014 en raison des progrès enregistrés notamment dans le secteur de la santé, de l'éducation.

Cependant, en matière de richesse nationale, l'objectif minimum de croissance de 7% en 2015 est loin d'être atteint malgré le retour de croissance forte et régulière depuis 2011. En effet, d'un niveau moyen de 2,9 % entre 2007 et 2011, le taux de croissance est passé de 5,4 % en 2012 pour s'établir à 5,6 % en 2013 puis à 5,4 % en 2014 et projeté à 6% en 2015. Selon les analystes, le regain économique sur la période 2007-2014 est en partie dû à la hausse de la production de coton avec les activités connexes d'égrenage et de transport, à la bonne tenue des activités de commerce en lien avec le dynamisme du trafic au port de Cotonou, et à la bonne performance des autres services tels que les télécommunications et les banques.

Au niveau social les indicateurs de nutrition et de mortalité restent encore élevés: i) pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance 43,1% en 2006 et 44,6% en 2011; ii) taux de mortalité des moins de 5 ans: 125% en 2006 et 70% en 2011. Au niveau scolaire, l'universalité de l'enseignement primaire à l'horizon 2015 est loin d'être une réalité malgré les efforts substantiels observés. En 2006, 64,3% des enfants de 6-11 ans fréquentaient l'école primaire avec un indice de parité du genre de 0,87. Ce taux est passé à 70,2% en 2011 puis à 74,9% en 2014 (parité du genre: 0,945). Le taux de fécondité est toujours élevé: ISF est de 5,7 enfants en 2006 et de 4,9 enfants en 2011.

La réduction de pauvreté de moitié peine à se concrétiser aussi. Les indices de pauvreté monétaires sont passés de respectivement 36,8%, 0,138 et 0,071 pour l'incidence, l'écart de pauvreté et la sévérité de la pauvreté à 36,2%, 0,098 et 0,039 en 2011. L'incidence de pauvreté non monétaire est quant à elle passée de 40% en 2007 à 30,2% en 2011.

4.2 Éléments de politiques sectorielles

Les propositions d'éléments de politiques sont conduites suivant une démarche qui articule deux visions, l'une, évaluative et l'autre, prospective, en relation avec les résultats obtenus dans les trois chapitres précédents, le contenu des axes de la SCRP 3 et les initiatives internationales telles que les objectifs post 2015 du développement du millénaire (OMD post 2015) et les objectifs du développement durable (ODD).

Dans cette perspective, le tableau ci-après rappelle les enseignements tirés précédemment en les mettant en relation avec les sous-axes de chacun des 5 grands axes.

4.2.1 Les axes de la SCRP 3 et les enseignements tirés

Sous axes	Enseignements tirés	Caractéristiques
Axe 1 : Accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie		
1.2 La dynamisation du secteur privé et le développement de l'entreprise	Branches de création de nouveaux emplois par ordre décroissant : 1 ^{er} groupe (« agriculture vivrière », «Autre Agriculture d'exportation/industrielle » , « Elevage et chasse »; 2 ^{ème} groupe («Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir», « Commerce» et« Autres activités industrielles et manufacturières »; 3 ^{ème} groupe «Industries agroalimentaires»,« Transports», « Assainissement, voirie et gestion des déchets »,« Activités récréatives, culturelles et sportives», «Autres services marchands», « Activités d'hébergement et de restauration »	Bassins d'emplois importants en matière de politique d'emplois
1.3 La diversification de l'économie par la promotion de nouvelles filières porteuses pour les exportations	(i) <i>Secteurs structurellement clés plus importants constitués par les deux branches</i> « agriculture vivrière», «industries agroalimentaires »	Plus forte production et plus forte valeur ajoutée; bassins d'emplois
	ii) <i>Secteurs structurellement clés</i> : « activités d'hébergement et restauration », « transports »; « autres activités industrielles et	Forte production et forte valeur ajoutée

Sous axes	Enseignements tirés	Caractéristiques
	manufacturières », « sylviculture, exploitation forestière, services annexes » et « commerce »	
	iii) Secteurs émergents : « communications », « Activités financières », des	levier de croissance avec une contribution moyenne à l'augmentation de la valeur ajoutée
	iv) Autres secteurs dont « culture de coton »	En déclin sur le plan de la production mais présente une forte potentialité en valeur ajoutée
	v) Autres secteurs : « Egrenage coton », « BTP », « Autres services marchands » « Éducation Publique »	Secteurs avec effets amont seulement à la production avec des potentialités en valeur ajoutée
Axe 2 : Développement des infrastructures		
2.1 Infrastructures de transport	moyens de transport possédés par le ménage	Forte contribution aux inégalités de revenu
2.2 Infrastructures énergétiques	Confort du logement (accès à l'électricité, moyens de cuisson rudimentaire)	Forte contribution aux inégalités de revenu
2.3 Infrastructures des technologies de l'information et de la communication	moyens de communication et d'information possédés par le ménage	Forte contribution aux inégalités de revenu
2.4 Infrastructures hydrauliques et d'assainissement	Confort du logement (accès à l'eau potable, existence de services d'assainissement et de voirie)	Contribution aux inégalités de revenu
Axe 3 : Renforcement du capital humain		
3.1 La maîtrise de la croissance démographique	Ménages de grande taille	Facteur défavorable aux politiques de réduction de la pauvreté; forte contribution aux inégalités de revenu
	Zones de forte fécondité	Zone à indice de pauvreté multidimensionnelle élevé
3.2 La promotion de l'éducation de développement	Niveau d'instruction du Chef de ménage	Forte contribution aux inégalités de revenu
	Les chances d'insertion dans les secteurs moins précaires (public et privé) augmentent avec le niveau d'instruction	Les populations de niveau primaire ont peu de chance d'avoir un emploi durable
	Les dirigeants des unités de production agricole sont peu qualifiés. Les chances d'être dans ce secteur sont plus importantes en milieu rural et au niveau des hommes.	

Sous axes	Enseignements tirés	Caractéristiques
3.3 Amélioration de l'état sanitaire et nutritionnel de la population	Les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et les indicateurs de malnutrition encore élevés	Problème existentiel de malnutrition dans certaines localités
3.4 Promotion d'emplois durables et décents	Les chances d'insertion dans les secteurs moins précaires (public et privé) augmentent avec le niveau d'instruction	
3.5 Réduction des inégalités de genre	les chances sont plus importantes en milieu urbain et au niveau des hommes d'être actif dans les secteurs moins précaires	
	Existence de discrimination à l'encontre des jeunes de 15-24 ans et des personnes avec un niveau d'instruction faible pour s'insérer dans les secteurs moins précaires et les possibilités de positionnement dans les différents segments porteurs du marché du travail différent sensiblement selon le sexe.	
Axe 5 : Développement équilibré et durable de l'espace national		
5.2 Consolidation de l'aménagement du territoire pour une économie régionale et locale dynamique	Département et Milieu de résidence	Contribution aux inégalités de revenu
5.5 Gestion de l'environnement et des ressources naturelles et amélioration du cadre de vie	Département et Milieu de résidence	Contribution aux inégalités de revenu

4.2.2 Actions proposées

Les actions proposées ci-après découlent des enseignements tirés et d'une relecture de celles contenues dans la SCRP 3 en lien avec les objectifs du développement durable.

Axe	Actions proposées	Observations
Axe 1 : Accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie	Réduire les coûts de production par la diversification des sources d'énergie électrique et le soutien fiscal à la croissance et au financement de développement	Amélioration d'une action du SCRP3
	Moderniser l'agriculture par une mécanisation adaptée et la maîtrise de l'eau	Action de la SCRP3 à renforcer
	Promouvoir l'entreprenariat agricole, la diversification de l'agro-industrie et la professionnalisation des acteurs ;	Action de la SCRP3 à renforcer
	Mettre en œuvre l'approche chaîne de valeur ajoutée dans la promotion des filières agricoles ;	Action de la SCRP3 à renforcer

	Spécialiser l'encadrement des cotonculteurs et vulgariser les itinéraires techniques les plus appropriées pour obtenir les meilleurs rendements, prévenir les parasites et maladies ;	Action de la SCRP3 à renforcer
	Diversifier les spéculations cotonnières en exploitant la richesse en cours d'eau et territoires de bassins versants du nord au sud du Benin qui crée une multiplicité de zones agro-écologiques favorables ;	Action de la SCRP3 à renforcer
	Faire du coton le vecteur d'une stratégie agricole diversifiée et intégrée.	Action de la SCRP3 à renforcer
Axe 2 : Développement des infrastructures	Développer les infrastructures de transport rural, qui passe par l'extension du réseau de piste rurales en vue de permettre l'écoulement de la production agricole et de favoriser l'accès aux services sociaux de base ;	
	Réhabiliter, moderniser et étendre le réseau routier national	
	Diversifier et moderniser les modes de transport	
	Transformer les ordures ménagères en combustibles en vue de diversifier les sources d'énergie	nouveau
	Transformer les ordures ménagères en compostes pour les cultures BIO	nouveau
	Améliorer l'accès à l'eau par l'extension du réseau de distribution et le forage de nouveaux puits	nouveau
	Inciter les autorités municipales ou communales à faciliter la création d'entreprises privées de collecte des ordures ménagères	nouveau
		Faciliter l'installation des TIC sur le territoire et l'accès plus étendu à Internet
Axe 3 : Renforcement du capital humain	Promouvoir une fécondité responsable, à travers un meilleur accès à l'information et aux services de santé de la reproduction ;	SCRP 3
	Promouvoir la scolarisation obligatoire des enfants, notamment la scolarisation et le maintien des filles à l'école, jusqu'au secondaire ;	SCRP 3
	Renforcer l'appui à l'enseignement privé à travers des formations de leurs enseignants en vue de diversifier l'offre d'éducation	SCRP renforcé
	Promouvoir le renforcement des capacités managériales des dirigeants des entreprises	Nouveau
	Améliorer la qualité et l'efficacité des	SRCP 3

	programmes d’alphabétisation et promouvoir l’alphabétisation des femmes	
	Accélérer la réduction de la mortalité maternelle, infantile et néonatale ;	
	Promouvoir la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes et de contribuer à la maîtrise de la croissance démographique	
Axe 4 : Promotion de la qualité de la gouvernance	Assurer le contrôle et la crédibilité des statistiques par le Conseil National de la Statistique (CNS) et renforcer l’indépendance et les capacités de ses organes;	SCRP 3 à renforcer
	Faciliter l’accès au système d’information issu des opérations d’envergure (EDS, EMICoV, RGPH)	
Axe 5 : Développement équilibré et durable de l’espace national	Définir un référentiel des métiers et des besoins quantitatifs et qualitatifs des communes, base pour la structuration du corps des fonctionnaires des collectivités territoriales (fonction publique territoriale) ;	SCRP 3 à renforcer
	Créer à moyen terme une fonction publique territoriale.	
	Promouvoir la contractualisation du partenariat entre l’Etat et les Communes ;	
	Renforcer les outils de financement de l’aménagement du territoire à l’échelle régionale ou locale;	
	Renforcer la relation ville-campagnes pour une économie rurale viable	

4.3 Opportunités et menaces

Les besoins sociaux économiques de la population restent encore énormes au regard des résultats obtenus, ce qui nécessite de la part des décideurs publics, beaucoup d’efforts pour faire adéquatement face aux défis inévitables en termes de relance d’une croissance inclusive et réductrice de la pauvreté au Bénin.

C’est fort de cela, que l’Etat béninois a marqué depuis les années 90, sa volonté à promouvoir le développement économique. Cette volonté a été affirmée à travers la vision à long terme Bénin 2025 Alafia, les Orientations Stratégiques du Développement (OSD), la Déclaration de Politique de Population (DEPOLIPO) et les Stratégies de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP), qui constituent le cadre d’opérationnalisation des OSD.

La vision à long terme Bénin 2025 Alafia proclame que « le Bénin est, en 2025, un pays-phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social » (République du Bénin, 2000). Cette vision découle des études nationales de perspectives à long terme réalisées par le Bénin en 2000 avec l’appui financier du PNUD. Elle tire son essence du constat de quatre décennies caractérisées par l’absence d’amélioration sensible du revenu national et la

détérioration des conditions de vie des populations malgré l'important volume d'investissements et de programmes de coopération mis en œuvre et l'analyse des aspirations d'ordre économique, social, politique, environnemental, culturel et technologique collectées auprès des populations.

Les OSD 2006-2011 matérialisent la volonté du gouvernement de faire du Bénin un « pays émergent » (République du Bénin, 2006a). Cette vision a pour objectif global de créer et de dynamiser des pôles de croissance et de développement et de réduire de façon significative la pauvreté. Ainsi, les OSD présentent un cadre stratégique de référence qui permet de faire des choix fondamentaux, de nature structurelle et inscrits dans des perspectives de moyen et long termes, en vue d'offrir à tous les acteurs de développement les repères nécessaires.

La Déclaration de Politique de Population (DEPOLIPO) adoptée par le Bénin en 1996 et révisée en 2006 a pour but d'assurer l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations et à long terme d'assurer une adéquation entre la croissance économique et la croissance démographique. Elle couvre une période de 20 ans (de 1996 à 2016).

Les SCRP, portant sur la période de 2007 à 2015, ont constitué en partie, le cadre intégrateur des politiques sectorielles pour l'opérationnalisation des OSD et le cadre de référence du Gouvernement en matière de dialogue avec les partenaires techniques et financiers (PTF). En outre, elle visait à contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à servir de mécanisme de mobilisation et de coordination des ressources, conformément à la Déclaration de Paris, de 2005, sur l'efficacité de l'aide.

Ces efforts se sont poursuivis par l'élaboration entre autres, du plan d'actions 2014-2015 dans le cadre de « l'Initiative 1000 jours pour la réalisation des OMD ». La réalisation de ce document a permis de compter le Bénin parmi les pays ayant répondu favorablement à l'invitation du Système des Nations Unies à s'inscrire dans « l'Initiative 1000 jours pour la réalisation des OMD ».

Une nouvelle SCRP ou un document de stratégie sera élaboré pour orienter l'action gouvernementale sur la période de 2016 à 2021 qui correspond à un nouveau mandant présidentiel. Elle pourra intégrer les mesures proposées en vue de recentrer les efforts et les actions du gouvernement sur les secteurs susceptibles de relancer et d'assurer une croissance forte et inclusive.

Au-delà des efforts internes à poursuivre en termes de réformes en vue d'éliminer les goulets d'étranglement structurels et par conséquent disposer d'une orientation stratégique avisée et adéquate, l'atteinte de cet objectif nécessite également une forte mobilisation de ressources qui reste tributaire d'une conjoncture internationale favorable mais aussi de la levée de contraintes internes, en particulier celles liées à la gouvernance qui sont avérées comme de véritables freins à la relance économique au Bénin.

En effet, au nombre des facteurs externes liés à la conjoncture économique internationale, on peut citer notamment le ralentissement de la croissance des pays émergents et le durcissement des conditions financières mondiales.

La croissance économique des pays émergents, en particulier des BRICS a alimenté au cours des dernières années celle de l'Afrique subsaharienne par le biais des prix élevés des produits de base et des flux d'investissement. Le ralentissement des activités dans ces pays et le rééquilibrage de la croissance de la Chine en faveur de la consommation au détriment de l'investissement auront vraisemblablement pour effet de réduire la demande et de faire baisser les prix des produits de base, en particulier les intrants

industriels. Ceci devrait mettre fin à la dynamique suscitée par le niveau élevé des produits de base (FMI, 2015) du fait des échanges commerciaux et des flux d'investissements soutenus entre les pays d'Afrique subsaharienne et les pays émergents (dont la Chine).

Par ailleurs, le secteur extérieur béninois demeure également très sensible à la politique commerciale du Nigéria, pays destinataire ou de transit de quelque 80 % des produits exportés par le Bénin dans le cadre d'échanges transfrontaliers informels. Les changements de politique générale du Nigéria, même mineurs, peuvent donc avoir d'énormes répercussions au Bénin et représentent encore le plus gros risque externes pour le pays.

De même, les conditions financières qui étaient favorables ces dernières années devraient se durcir surtout du fait que les pays avancés délaissent progressivement leurs politiques monétaires non conventionnelles adoptées à la suite de la crise financière mondiale. Ces mesures avaient entraîné une forte augmentation de la liquidité mondiale et aussi un afflux massif de capitaux vers les pays émergents et les pays pionniers. Selon, le FMI, l'effet de ces évolutions varierait selon les pays. Il en sera probablement négatif dans les pays qui sont fortement tributaires des exportations de produits de base et des flux de capitaux, mais ceux qui ont des liens étroits avec les pays avancés bénéficieraient vraisemblablement de l'accélération de la croissance.

Dans cette perspective, les engagements pris par les donateurs et le secteur privé à la table ronde multipartite récemment tenue à Paris pourraient contribuer à changer les perspectives économiques du Bénin s'ils se concrétisent. En effet, le gouvernement a organisé une table ronde avec les donateurs et les investisseurs privés en juin 2014 afin de mobiliser des fonds pour son ambitieux plan de promotion de l'investissement. Les engagements pris par les différents donateurs et investisseurs privés sont estimés à un montant record de 5 028 milliards de FCFA (10,4 milliards de dollars) pour aider à combler un déficit de 2 900 milliards de FCFA (6,7 milliards de dollars) au titre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté pour 2014-2018.

En ce qui concerne les facteurs internes qui se sont avérés maintenant récurrents, ils se rapportent surtout à la faible gouvernance économique. En effet, la faiblesse de l'administration fiscale réduit l'efficacité du système fiscal et compromet une forte mobilisation des recettes intérieures (FMI, 2013). Ainsi, la concrétisation de ces engagements en investissements nécessitera un accroissement sensible des taux d'exécution du budget, notamment en ce qui concerne les investissements publics, et pour y parvenir, il faudra poursuivre la réforme du système de passation des marchés et de la gestion des finances publiques, et améliorer considérablement l'efficacité des institutions publiques chargées de mettre en œuvre les plans d'investissement.

L'amélioration du climat des affaires demeure un impératif. Il pourrait entraver le financement par les investisseurs privés des projets industriels et des travaux d'infrastructure à grande échelle dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) sans un appui substantiel de l'État. Pour que les investisseurs privés et les institutions financières s'intéressent véritablement à ces projets, il faudra mettre au point des dispositifs appropriés de mutualisation des risques. Les efforts à déployer doivent se focaliser sur la correction des déficiences concernant notamment la définition, l'adjudication et le respect des droits de propriété.

Conclusion générale

Cette étude vise à identifier de façon fine et désagrégé, les secteurs clés de l'économie béninoise à la lumière de ses caractéristiques structurelles et de déterminer les leviers majeurs pour la promotion de l'emploi et des activités génératrices de revenus.

De l'analyse de l'évolution dynamique de l'économie béninoise sur la période 1999-2009 a permis d'identifier outre des secteurs clés structurels qui génèrent 60% de surplus de revenus à distribuer [(i) **Secteurs structurellement clés plus importants constitués par les deux branches** « agriculture vivrière» et «industries agroalimentaires»; (ii) Les **Secteurs structurellement clés**: « activités d'hébergement et restauration », « transports »; « autres activités industrielles et manufacturières », « sylviculture, exploitation forestière, services annexes » et « commerce »] , des **Secteurs émergents** comme les branches « communications », « Activités financières », des secteurs présentant seulement des effets amont ou aval, des secteurs faibles et un secteur en déclin le plan de la production qui est la « culture de coton ». **La branche «coton graine** » contribue de façon structurelle à l'augmentation de la valeur ajoutée bien qu'ayant été identifiée **comme secteur en déclin** en termes de production

Les chances d'insertion dans les secteurs moins précaires (public et privé) augmentent avec le niveau d'instruction et l'âge. Ceci suppose donc que la catégorie des jeunes est plus exposée à la précarité. Elle montre ainsi l'importance du capital humain dans le positionnement dans les différents secteurs du marché du travail et pour l'amélioration de la situation professionnelle. En outre, les chances sont plus importantes en milieu urbain et au niveau des hommes d'être actif dans les secteurs moins précaires.

Les résultats ont mis en évidence quatre variables contribuant à 41,3% de l'indice de Gini : taille du ménage, département et milieu de résidence, confort du logement. Viennent ensuite 5 autres variables qui cumulent 24,1% des contributions à l'inégalité : équipements de logement possédés par le ménage, moyens de communication et d'information possédés par le ménage, niveau d'instruction du chef de ménage, moyens de transport possédés par le ménage et statut socioprofessionnel, et âge du chef de ménage.

Les perspectives semblent être bonnes pour amorcer réellement une relance économique au Bénin au regard de degré de l'engagement politique, des efforts de reformes structurelles engagées par les décideurs publics et des performances économiques actuelles. Toutefois, elles restent exposées d'une part, à la conjoncture économique internationale marquée notamment le ralentissement de la croissance des pays émergents et le durcissement des conditions financières mondiales et d'autre part, par les facteurs internes liés à la mauvaise gouvernance économiques qui constituent de véritables goulots d'étranglement à la relance de la croissance économique. Ainsi, les décideurs doivent tenir compte des mesures proposées ci-dessus dans les stratégies existantes ou à réaliser et continuer à mettre en œuvre les reformes structurelles engagées en vue de saisir toutes les opportunités requises pour parvenir à mettre les bases d'une croissance forte, inclusive et réductrice de la pauvreté au Bénin. Elles doivent permettre d'accroître la productivité, améliorer le climat des affaires et de l'investissement, et promouvoir l'expansion du secteur formel.

Références bibliographiques

Azharia A. Elbushra, A., El-Dukheri, I., Salih, A. and Elzaki, R. (200x): "SAM-Based Accounting Modeling and Analysis Sudan 2000", working paper

Banque Mondiale (2014), Le point de la situation économique au Bénin

Bigota M., Krishnakumar J. & Rani U. (2012) "Further theoretical results on the regression-based approach to inequality decomposition and application to India", WPS 12072 Working paper series, University of Geneva

Bourguignon, F. Ferreira, F.H.G. & Lustig, N. (eds.) (2005). The Microeconomics of Income Distribution Dynamics in East Asia and Latin America Washington: The World Bank and Oxford University Press.

Cardenete, A. & Sancho, F. (2003) "Impact Assessment Using a Social Accounting Matrix", Working paper

CELLA, G. (1984): "The Input-Output Measurement of Interindustry Linkages," *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Vol.46, No.1

Clements, B. J., and Rossi, J. W. (1991) "Interindustry Linkages and Economic Development: The Case of Brazil Reconsidered," *Developing Economies*, Vol. 29, No. 2.

Chantreuil, F. & Trannoy, A. (1999). « Inequality Decomposition Values: The Trade-off Between Marginality and Consistency », OP N° 9924 TREMA.

Decaluwé B., Savard L. and E. Thorbecke, (2005): "General equilibrium approach for poverty analysis: with an application to Cameroon" , *African development review/revue africaine de développement* , vol. 17, no 2, september, pp. 213-243

Defourney, J. & Thorbecke, E. (1984): "Structural Path Analysis and Multiplier Decomposition within a Social Accounting Matrix framework", *The Economic Journal*, n° 94, pp. 111-136.

De Miguel Vélez, F.J & Mayo, J. P. (2008): "Poverty reduction and SAM multipliers: An evaluation of public policies in a regional framework", Working paper Departamento de Economía. Facultad de Ciencias Económicas y Empresariales. Universidad de Extremadura. Avda Elvas s/n. 06071. Badajoz

DAGUM C. (1980). - « Inequality Measures Between Income Distributions with Applications », *Econometrica*, Vol 48, N° 7, pp. 1791-803.

DAGUM C. (1987). - « Measuring the Economic Affluence Between Populations of Income Receivers », *Journal of Business and Economic Statistics*, Vol 5, N° 1, pp. 5-12.

DAGUM C. (1997a). - « A New Approach to the Decomposition of the Gini Income Inequality Ratio », *Empirical Economics*, Vol 22, pp. 515-31.

- DAGUM C. (1997b). - « Decomposition and Interpretation of Gini and the Generalized Entropy Inequality Measures », *American Statistical Association, Section " Business and Economic Statistics "*, pp. 200-5.
- FLÜCKIGER Y., SILBER J. (1995). - « Income Inequality by Income Source and the Breakdown of Inequality Differences Between Two Population Subgroups », *Swiss Journal of Economics and Statistics*, Vol 131, N° 4/1, pp. 599-615.
- FMI (2014), Les perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne: Pour une croissance durable et plus solidaire.
- Guilhoto J.J. M., Sonis M. and Hewings G.J. D. (2005): "LINKAGES AND MULTIPLIERS IN A MULTIREGIONAL FRAMEWORK: INTEGRATION OF ALTERNATIVE APPROACHES", *Australasian Journal of Regional Studies*, Vol. 11, No. 1, 2005 75
- Guilhoto, J. J. M, Polenske, K. R. and Hongtao L. (2010) "China and Brazil Productive Structure and Economic Growth Compared: 1980's to 2000's", MPRA Paper No. 30123,
- GINI C. (1916). - « Il concetto di transvariazione e le sue prime applicazioni», *Giornale deg/iEconomisti e Rivista di Statistica*, dans C. Gini (ed.), (1959), pp. 21-44.
- HIRSCHMAN, A. O (1958). "The Strategy of Economic Development" (New Haven, Conn.: Yale University Press, 1958).
- LERMAN R., YITZHAKI S. (1991). - « Income Stratification and Income Inequality », *Review of Income and Wealth*, Vol 37, W 3, pp. 313-29.
- Morduch, J. & Sicular, T. (2002). Rethinking Inequality Decomposition, with Evidence from Rural China. *The Economic Journal*, 112: 93-106.
- MUSSARD S. (2004). - « Décompositions multidimensionnelles du Rapport Moyen de Gini. Applications aux revenus italiens de 1989 et 2000 », Thèse de Doctorat, Université de Montpellier I.
- Pyatt, G. & Round, J. (1979): "Accounting and Fixed Price Multipliers in a Social Accounting Framework", *Economic Journal*, n°89.
- Pyatt, G., and Round, J.I. (2006). "Multiplier effects and the reduction of poverty". In de Janvry, A. and Kanbur, R. (eds.) *Poverty, inequality and development: essays in honour of Erik Thorbecke*. New York: Springer.
- Pansini, R. V. (2008): "Multiplier Decomposition, Poverty and Inequality in Income Distribution in a SAM Framework: the Vietnamese Case", MPRA Paper No. 13182

Rasmussen, P. N. (1958) "*Studies in Intersectoral Relations*" (Amsterdam: North-Holland PublishingCo., 1958).

Roberts D., Russell N. (1996). Income distribution and the structure of production: Insights from a SAM-based model of UK agriculture, in : *Rural Economic Modeling. An Input-Output Approach*, Midmore P., Harrison-Mayfield L. (eds), Wallingford, CAB International, pp. 53-67.

Round, J. (1984). Income distribution within a Social Accounting Matrix: a review of some experience in Malaysia and other LDCs. In: Nissen, H.-P., Ed. *Towards Income Distribution Policies*, EADI-Book Series 3. European Association of Development Research and Training Institutes, Tilburg, Netherlands, 191-227.

Round, J.I. (1995). A SAM for Europe: social accounts at the regional level revisited.

SHAPIRO L. (1953). - « A Value for n-Person Games », dans H.W. Kuhn, A.W. Tucker (ed.), *Contributions to the Theory of Games*, Vol 2, Princeton University Press.

SHORROCKS A.F. (1980).- « The Class of Additively Decomposable Inequality Measures », *Economia*, Vol 48, pp. 613-25.

SHORROCKS A.F. (1982). - « Inequality Decomposition by Factor Component », *Economia*, Vol 50, pp. 193-211.

SHORROCKS A.F. (1999). - « Decomposition Procedures for Distributional Analysis: A Unified Framework Based on the Shapley Value », *Mimeo*, Université d'Essex.

SILBER J. (1989). - « Factor Components, Population Subgroups and the Computation of the Gini Index of Inequality », *Review of Economics and Statistics*, Vol 71, pp. 107-15.

SILBER J. (1993). - « Inequality Decomposition by Income Source: a Note », *Review of Economics and Statistics*, Vol 75, N° 3, pp. 545-47.

Shantong, L., Ying G. & Jianwu, H. (2004): "SAM-based Multiplier Analysis for China's Economy, Development Research Center The State Council, P.R.C.

SONIS, M., and HEWINGS, G. J. D. (1989): "Error and Sensitivity Input-Output Analysis: A New Approach," in *Frontiers of Input-Output Analysis*, ed. R. E. Miller, K. R. Polenske, and A. Z. Rose (New York: Oxford University Press).

SONIS, M., and HEWINGS, G. J. D.. (1993): "Hierarchies of Regional Sub-Structures and Their Multipliers within Input-Output Systems: Miyazawa Revisited," *Hitotsubashi Journal of Economics*, Vol. 34, No. 1

Sonis M., Guilhoto J.J. M., Hewings G.J. D., Martins E.B. (1995): "LINKAGES, KEY SECTORS, AND STRUCTURAL CHANGE: SOME NEW PERSPECTIVES", *The Developing Economies*, XXXIII-3 (September 1995)

Stone R. (1985). The Disaggregation of the household sector in the national accounts, *in : Social Accounting Matrices. A Basis for Planning*, Pyatt G., Round J.I. (eds), Washington, TheWorld Bank, pp. 145-185.

ANNEXES

Tableau A.1.1 : Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition en 1999 suite à un choc de demande

Branches agrégées	Effet sur la production	Décomposition		Effet sur la valeur ajoutée	Décomposition	
		n1	cl		ol	cl
Agriculture vivrière	52,92	30,71	69,29	2,96	37,15	62,85
Culture de coton	2,20	97,65	2,35	0,73	72,33	27,67
Autre Agriculture						
d'exportation/industrielle	25,63	31,05	68,95	0,29	35,47	64,53
Elevage et chasse	28,35	29,20	70,80	0,71	40,48	59,52
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	4,56	27,74	72,26	0,52	40,75	59,25
Pêche	5,09	33,26	66,74	0,27	52,32	47,68
Activités extractives	6,82	60,22	39,78	0,71	38,64	61,36
Industries agroalimentaires	31,80	29,77	70,23	2,51	37,58	62,42
Egrenage de coton	1,07	95,68	4,32	0,97	67,04	32,96
Fabrication des textiles,habillement et travail du cuir	8,54	29,18	70,82	0,62	39,15	60,85
Autres activités industrielles et manufacturières	6,85	62,49	37,51	0,53	39,49	60,51
Electricité, gaz et eau	9,73	43,19	56,81	0,11	39,11	60,89
Construction	1,56	71,41	28,59	0,73	39,34	60,66
Commerce	5,28	47,86	52,14	1,76	38,44	61,56
Activités d'hébergement et de restauration	12,73	41,80	58,20	1,38	36,54	63,46
Transports	18,70	40,85	59,15	0,78	36,77	63,23
communications	4,56	37,11	62,89	0,20	36,08	63,92
Activités financières	5,47	53,36	46,64	0,18	41,73	58,27
Assainissement, voirie et gestion des déchets	3,05	72,23	27,77	0,03	38,00	62,00
Activités associatives	4,89	20,46	79,54	0,02	37,39	62,61
Activités récréatives, culturelles et sportives	3,66	38,59	61,41	0,05	35,48	64,52
Autres services marchands	3,94	34,12	65,88	0,45	39,72	60,28
Education Publique	2,47	40,56	59,44	0,38	75,71	24,29
Santé Publique	3,70	27,03	72,97	0,07	68,64	31,36
Production de services d'administration publique	1,00	99,80	0,20	1,31	62,69	37,31
Ensemble de l'économie moyenne	254,57 4,17	36,67	63,33	18,27	43,83	56,17

Source: Nos calculs à partir de la MCS 1999, $N1=I+(M_1 - I)=\text{Effet direct et Effet indirect (l'effet intra-groupe)}$; $OL=(M_2 - I)M_1=\text{effets intergroupes ou effets induits}$; $CL=(M_3 - I)M_2M_1=\text{les effets extra-groupes}$.

Tableau A.1.2 : Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition en 2003 suite à un choc de demande

Branches agrégées	Effet sur la production	Décomposition		Effet sur la valeur ajoutée	Décomposition	
		n1	cl		ol	cl
Agriculture vivrière	56,79	25,50	74,50	4,09	42,09	57,91
Culture de coton	2,15	96,92	3,08	0,49	50,50	49,50
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	25,32	36,62	63,38	0,32	50,78	49,22
Elevage et chasse	29,01	23,48	76,52	0,77	31,41	68,59
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	4,56	26,64	73,36	0,37	28,44	71,56
Pêche	5,41	28,12	71,88	0,21	31,64	68,36
Activités extractives	5,76	71,47	28,53	0,29	33,78	66,22
Industries agroalimentaires	39,37	24,27	75,73	1,62	30,57	69,43
Egrenage de coton	1,18	94,25	5,75	0,64	44,95	55,05
Fabrication des textiles,habillement et travail du cuir	9,79	21,91	78,09	0,08	28,66	71,34
Autres activités industrielles et manufacturières	7,97	52,45	47,55	0,35	34,31	65,69
Electricité, gaz et eau	9,53	49,80	50,20	0,25	30,07	69,93
Construction	1,45	84,10	15,90	1,13	32,18	67,82
Commerce	3,64	27,51	72,49	0,88	32,56	67,44
Activités d'hébergement et de restauration	11,73	29,11	70,89	1,23	32,70	67,30
Transports	14,49	35,96	64,04	1,05	33,64	66,36
communications	4,67	30,49	69,51	0,63	33,72	66,28
Activités financières	4,69	45,61	54,39	0,30	35,12	64,88
Assainissement, voirie et gestion des déchets	3,64	27,51	72,49	0,30	32,53	67,47
Activités associatives	3,64	27,51	72,49	0,15	32,53	67,47
Activités récréatives, culturelles et sportives	3,64	27,51	72,49	0,24	32,53	67,47
Autres services marchands	3,96	50,54	49,46	1,46	26,09	73,91
Education Publique	1,00	100,00	0,00	0,67	67,62	32,38
Santé Publique	1,00	100,00	0,00	0,09	63,77	36,23
Production de services d'administration publique	1,00	100,00	0,00	0,81	67,43	32,57
Ensemble de l'économie	252,37	32,75	67,25	16,85	38,17	61,83
moyenne	4,14					

Source: Nos calculs à partir de la MCS 2003, $N1=I+(M_1 - I)=\text{Effet direct et Effet indirect}$ (l'effet intra-groupe); $OL=(M_2 - I)M_1$ =effets intergroupes ou effets induits : $CL=(M_3 - I)M_2M_1$ =les effets extra-groupes.

Tableau A.1.3 : Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition en 2007 suite à un choc de demande

Branches agrégées	Effet sur la production	Décomposition		Effet sur la valeur ajoutée	Décomposition	
		n1	cl		ol	cl
Agriculture vivrière	46,52	37,10	62,90	2,34	47,44	52,56
Culture de coton	1,57	96,96	3,04	0,71	74,24	25,76
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	23,16	43,19	56,81	0,42	44,23	55,77
Elevage et chasse	25,03	37,34	62,66	0,58	51,37	48,63
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	3,74	42,77	57,23	0,41	55,03	44,97
Pêche	4,50	35,50	64,50	0,21	64,22	35,78
Activités extractives	5,69	65,93	34,07	0,42	45,21	54,79
Industries agroalimentaires	28,52	37,19	62,81	1,98	44,76	55,24
Egrenage de coton	1,20	91,64	8,36	0,43	68,23	31,77
Fabrication des textiles,habillement et travail du cuir	7,08	45,76	54,24	0,31	45,30	54,70
Autres activités industrielles et manufacturières	6,56	64,53	35,47	0,76	46,36	53,64
Electricité, gaz et eau	7,43	60,40	39,60	0,09	46,89	53,11
Construction	1,34	82,48	17,52	0,87	43,94	56,06
Commerce	4,56	55,42	44,58	1,20	45,28	54,72
Activités d'hébergement et de restauration	12,49	39,41	60,59	1,21	44,79	55,21
Transports	16,51	59,75	40,25	0,51	45,49	54,51
communications	4,27	52,69	47,31	0,39	47,59	52,41
Activités financières	5,39	62,67	37,33	0,23	53,98	46,02
Assainissement, voirie et gestion des déchets	3,78	40,53	59,47	0,02	45,88	54,12
Activités associatives	4,13	24,19	75,81	0,01	47,18	52,82
Activités récréatives, culturelles et sportives	3,51	30,29	69,71	0,04	45,83	54,17
Autres services marchands	2,17	72,51	27,49	0,35	46,46	53,54
Education Publique	1,49	67,22	32,78	0,61	74,25	25,75
Santé Publique	2,39	43,53	56,47	0,09	63,46	36,54
Production de services d'administration publique	1,02	98,34	1,66	0,99	68,55	31,45
Ensemble de l'économie	219,16	45,08	54,92	13,49	51,25	48,75
Moyenne	3,59					

Source: Nos calculs à partir de la MCS 2007

Tableau A.1.4 : Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition en 2008 suite à un choc de demande

Branches agrégées	Effet sur la production	Décomposition		Effet sur la valeur ajoutée	Décomposition	
		n1	cl		ol	cl
Agriculture vivrière	50,69	35,35	64,65	2,89	48,41	51,59
Culture de coton	2,69	91,31	8,69	0,35	80,52	19,48
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	24,14	44,03	55,97	0,68	51,23	48,77
Elevage et chasse	26,01	35,82	64,18	0,60	45,18	54,82
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	3,98	41,51	58,49	0,36	48,12	51,88
Pêche	4,54	34,82	65,18	0,22	56,27	43,73
Activités extractives	6,13	62,31	37,69	0,47	41,59	58,41
Industries agroalimentaires	30,61	33,67	66,33	2,23	43,41	56,59
Egrenage de coton	1,36	86,16	13,84	0,57	70,85	29,15
Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir	7,73	44,05	55,95	0,27	40,98	59,02
Autres activités industrielles et manufacturières	6,88	62,23	37,77	0,92	42,81	57,19
Electricité, gaz et eau	7,78	59,08	40,92	0,07	46,31	53,69
Construction	1,40	79,79	20,21	0,96	41,04	58,96
Commerce	4,77	53,67	46,33	1,33	40,03	59,97
Activités d'hébergement et de restauration	13,17	38,38	61,62	1,31	40,77	59,23
Transports	17,88	58,42	41,58	0,56	41,19	58,81
communications	4,46	48,75	51,25	0,40	43,31	56,69
Activités financières	5,81	61,31	38,69	0,20	54,40	45,60
Assainissement, voirie et gestion des déchets	3,94	39,39	60,61	0,02	35,34	64,66
Activités associatives	4,42	22,60	77,40	0,02	44,41	55,59
Activités récréatives, culturelles et sportives	3,78	28,22	71,78	0,05	41,31	58,69
Autres services marchands	2,46	65,54	34,46	0,47	44,51	55,49
Education Publique	1,55	64,60	35,40	0,60	69,79	30,21
Santé Publique	3,01	34,76	65,24	0,09	54,49	45,51
Production de services d'administration publique	1,05	94,87	5,13	1,11	65,44	34,56
Ensemble de l'économie moyenne	234,63	43,42	56,58	14,95	48,45	51,55
	3,85					

Source: Nos calculs à partir de la MCS 2008

Tableau A.1.5 : Multiplicateurs de la production, de la valeur ajoutée et leur décomposition en 2009 suite à un choc de demande

Branches agrégées	Effet sur la production	Décomposition		Effet sur la valeur ajoutée	Décomposition	
		n1	cl		ol	cl
Agriculture vivrière	50,72	34,72	65,28	2,93	45,72	54,28
Culture de coton	2,71	92,75	7,25	0,23	78,86	21,14
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	25,03	43,24	56,76	0,64	46,95	53,05
Elevage et chasse	26,85	34,73	65,27	0,64	42,87	57,13
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	4,18	39,97	60,03	0,38	46,95	53,05
Pêche	4,69	34,09	65,91	0,39	71,39	28,61
Activités extractives	6,26	60,33	39,67	0,48	39,96	60,04
Industries agroalimentaires	31,58	32,95	67,05	2,40	42,50	57,50
Egrenage de coton	1,28	88,50	11,50	0,41	69,27	30,73
Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir	8,17	44,40	55,60	0,30	37,71	62,29
Autres activités industrielles et manufacturières	6,99	61,58	38,42	1,14	43,14	56,86
Electricité, gaz et eau	8,01	55,68	44,32	0,05	45,32	54,68
Construction	1,40	79,53	20,47	1,02	37,38	62,62
Commerce	4,84	53,29	46,71	1,28	38,52	61,48
Activités d'hébergement et de restauration	13,58	37,54	62,46	1,45	39,42	60,58
Transports	19,03	56,95	43,05	0,66	39,90	60,10
communications	4,62	47,06	52,94	0,42	42,23	57,77
Activités financières	5,21	47,25	52,75	0,24	44,00	56,00
Assainissement, voirie et gestion des déchets	4,14	38,08	61,92	0,02	34,01	65,99
Activités associatives	4,59	21,78	78,22	0,02	42,28	57,72
Activités récréatives, culturelles et sportives	3,86	27,10	72,90	0,05	38,86	61,14
Autres services marchands	2,94	56,58	43,42	0,43	43,36	56,64
Education Publique	1,54	65,14	34,86	0,63	67,23	32,77
Santé Publique	2,55	41,02	58,98	0,09	54,99	45,01
Production de services d'administration publique	1,06	94,63	5,37	1,19	61,99	38,01
Ensemble de l'économie moyenne	245,84	42,24	57,76	15,57	46,31	53,69
	4,03					

Source: Nos calculs à partir de la MCS 2009

Tableau A1.6 : Effets amont et effets aval à la production de 1999 à 2009 par branche d'activités agrégée suite à un choc de demande

Branches agrégées	1999		2003		2007		2008		2009	
	Effet mont	Effet aval	Effet mont	Effet aval	Effet mont	Effet aval	Effet mont	Effet aval	Effet mont	Effet aval
Agriculture vivrière	9,930	12,681	11,618	13,566	9,344	12,664	9,511	12,870	9,498	12,585
Culture de coton	1,093	0,527	1,160	0,513	1,164	0,428	0,584	0,683	0,479	0,672
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	2,164	6,142	2,105	6,049	2,888	6,306	3,031	6,129	2,918	6,211
Elevage et chasse	3,089	6,793	3,342	6,930	3,141	6,815	3,055	6,605	3,098	6,663
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	1,430	1,092	1,206	1,088	1,182	1,019	1,079	1,010	1,078	1,038
Pêche	0,743	1,220	0,750	1,293	0,663	1,225	0,682	1,154	0,709	1,163
Activités extractives	2,469	1,634	1,389	1,376	1,946	1,549	1,980	1,557	1,937	1,553
Industries agroalimentaires	9,764	7,620	7,583	9,405	10,060	7,764	10,355	7,773	10,365	7,835
Egrenage de coton	1,899	0,257	1,815	0,281	1,119	0,327	1,363	0,345	1,157	0,318
Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir	2,117	2,045	0,686	2,338	1,575	1,928	1,362	1,963	1,384	2,026
Autres activités industrielles et manufacturières	2,123	1,642	1,551	1,904	2,995	1,785	3,240	1,747	3,538	1,735
Electricité, gaz et eau	0,863	2,332	1,354	2,276	0,818	2,024	0,722	1,975	0,635	1,989
Construction	2,846	0,374	3,809	0,345	3,174	0,365	3,131	0,355	3,269	0,348
Commerce	4,905	1,265	2,576	0,868	4,179	1,240	4,353	1,211	4,183	1,201
Activités d'hébergement et de restauration	4,989	3,049	4,041	2,801	5,413	3,401	5,051	3,345	5,239	3,371
Transports	3,110	4,480	3,630	3,462	2,704	4,495	2,652	4,539	2,778	4,722
communications	0,796	1,093	1,823	1,116	1,310	1,162	1,330	1,132	1,387	1,147
Activités financières	0,894	1,312	0,956	1,121	1,271	1,467	1,195	1,476	1,015	1,293
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,330	0,731	1,048	0,868	0,330	1,030	0,311	1,000	0,308	1,028
Activités associatives	0,322	1,171	0,643	0,868	0,330	1,125	0,307	1,123	0,301	1,139
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,401	0,877	0,886	0,868	0,410	0,956	0,405	0,959	0,395	0,957
Autres services marchands	1,459	0,944	4,207	0,945	1,343	0,591	1,539	0,624	1,421	0,729
Education Publique	0,627	0,591	1,122	0,239	1,067	0,405	1,068	0,393	1,115	0,381
Santé Publique	0,347	0,886	0,387	0,239	0,491	0,651	0,465	0,764	0,457	0,633
Production de services d'administration publique	2,291	0,240	1,312	0,239	2,083	0,277	2,229	0,268	2,334	0,262

Source: Nos calculs à partir des MCS 1999, 2003, 2007, 2008 et 2009

Tableau A.1.7 : Effets amont et effets aval à la production de 1999 à 2009 par branche d'activités suite à un choc de demande

Branche d'activités	1999		2003		2007		2008		2009	
	Effet mont	Effet aval	Effet mont	Effet aval	Effet mont	Effet aval	Effet mont	Effet aval	Effet mont	Effet aval
Agriculture vivrières	9,930	12,681	11,618	13,566	9,344	12,664	9,511	12,870	9,498	12,585
Maïs	1,615	1,182	2,062	1,271	1,326	1,080	1,427	1,058	1,324	0,992
Riz paddy	0,322	1,244	0,350	1,197	0,389	1,191	0,389	1,176	0,402	1,137
Mil et Sorgho	0,558	1,110	0,613	1,187	0,459	1,154	0,478	1,162	0,429	1,179
Autres céréales	0,247	0,908	0,255	1,191	0,280	1,176	0,266	1,744	0,259	1,324
Igname	3,098	1,240	3,502	1,460	2,249	1,151	2,049	1,089	1,956	1,090
Manioc	1,196	1,235	0,907	1,127	1,201	1,209	1,519	1,183	1,693	1,201
Autres tubercules	0,382	1,115	0,320	1,160	0,466	1,228	0,386	1,175	0,347	1,190
Légumes à cause secs	0,688	1,137	0,681	1,190	0,615	1,206	0,602	1,186	0,589	1,197
Légumes frais et épices	1,211	1,163	0,991	1,171	1,546	1,118	1,579	1,101	1,667	1,130
Ananas	0,261	1,184	1,584	1,431	0,444	1,224	0,446	1,193	0,487	1,224
Autres fruits	0,353	1,161	0,353	1,182	0,369	0,927	0,370	0,803	0,344	0,923
COTON GRAINE	1,093	0,527	1,160	0,513	1,164	0,428	0,584	0,683	0,479	0,672
Autre	2,164	6,142	2,105	6,049	2,888	6,306	3,031	6,129	2,918	6,211
Agriculture										
d'exportation/industrielle										
ANACARDE	0,361	1,262	0,320	0,265	0,393	1,167	0,374	1,138	0,380	1,152
KARITE	0,474	1,203	0,278	0,516	0,558	1,257	0,506	1,196	0,481	1,195
Noix de palme	0,424	0,316	0,341	1,255	0,416	0,635	0,439	0,547	0,459	0,527
Arachides	0,264	1,031	0,409	1,262	0,293	0,845	0,280	0,774	0,271	0,851
Canne à sucre	0,246	1,171	0,319	1,468	0,287	1,166	0,258	1,152	0,252	1,165
Autres produits agricoles	0,395	1,159	0,438	1,282	0,940	1,236	1,175	1,321	1,076	1,322
Élevage et chasse	3,089	6,793	3,342	6,930	3,141	6,815	3,055	6,605	3,098	6,663
Bovins sur pied	0,567	1,051	0,353	1,074	0,537	0,916	0,534	0,838	0,535	0,851
Lait de vache	0,420	1,118	0,540	1,180	0,491	1,149	0,512	1,141	0,516	1,157
Autres animaux sur pieds	0,514	1,119	0,559	1,140	0,525	1,132	0,519	1,086	0,528	1,089
Volailles	0,565	1,171	0,734	1,171	0,569	1,147	0,526	1,136	0,540	1,149
Autres produits d'origine animale nca	0,447	1,175	0,545	1,192	0,439	1,225	0,428	1,203	0,430	1,211
Produits de la Chasse et services annexes	0,576	1,160	0,612	1,171	0,580	1,246	0,537	1,202	0,548	1,206

Tableau A.1.7 : Effets amont et effets aval à la production de 1999 à 2009 par branche d'activités suite à un choc de demande

Branche d'activités	1999		2003		2007		2008		2009	
	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval
Produits de l'exploit. forestière et de cueillette	1,430	1,092	1,206	1,088	1,182	1,019	1,079	1,010	1,078	1,038
PECHE	0,743	1,220	0,750	1,293	0,663	1,225	0,682	1,154	0,709	1,163
Industries agroalimentaires	9,764	7,620	7,583	9,405	10,060	7,764	10,355	7,773	10,365	7,835
Abattage, transformation et conservation de viande, poisson	0,519	1,161	0,332	1,169	0,559	1,147	0,486	1,151	0,481	1,161
Fabrication des corps gras	0,424	0,989	0,410	1,169	0,470	0,779	0,551	0,655	0,470	0,717
Travail grains et fab.aliments animaux, prod.amyl.	0,483	0,681	0,292	1,169	0,539	1,039	0,586	1,097	0,519	1,115
Fabrication de prod. alimentaires à base céréales	0,298	1,164	0,371	1,169	0,308	1,148	0,289	1,141	0,275	1,159
Fabrication de boissons	0,761	1,103	0,567	1,169	0,755	1,144	0,687	1,129	0,726	1,130
Fabrication prod alimentaires nca	0,338	0,765	0,321	1,169	0,351	0,996	0,470	0,975	0,464	1,033
Fabrication de produits à base de tabac	0,313	0,687	0,259	1,158	0,386	0,579	0,352	0,720	0,338	0,602
AGR ART ALIMENT	6,629	1,069	5,031	1,231	6,693	0,931	6,934	0,904	7,091	0,917
EGRENAGE COTON	1,899	0,257	1,815	0,281	1,119	0,327	1,363	0,345	1,157	0,318
Fabrication des textiles,habillement et travail du cuir	2,117	2,045	0,686	2,338	1,575	1,928	1,362	1,963	1,384	2,026
IND TEXT MOD	0,806	0,969	0,284	1,133	0,450	1,108	0,505	1,086	0,513	1,123
IND TEXT ART	1,311	1,077	0,403	1,204	1,125	0,820	0,858	0,876	0,870	0,903
Electricité, Eau et Gaz	0,863	2,332	1,354	2,276	0,818	2,024	0,722	1,975	0,635	1,989
Electricité	0,562	1,182	0,633	1,138	0,483	1,057	0,399	1,038	0,315	1,037
Eau	0,301	1,150	0,721	1,138	0,335	0,966	0,323	0,937	0,320	0,951

Tableau A.1.7 : Effets amont et effets aval à la production de 1999 à 2009 par branche d'activités suite à un choc de demande

Branche d'activités	1999		2003		2007		2008		2009	
	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval
Autres activités industrielles et manufacturières	2,123	1,642	1,551	1,904	2,995	1,785	3,240	1,747	3,538	1,735
MAT CONST MOD	0,954	0,710	0,870	0,784	1,387	0,778	1,336	0,770	1,375	0,749
AUT IND ART	1,169	0,932	0,680	1,120	1,608	1,007	1,904	0,977	2,163	0,985
Activités extractives	2,469	1,634	1,389	1,376	1,946	1,549	1,980	1,557	1,937	1,553
MAT CONS ART	0,859	0,787	0,875	0,646	0,890	0,836	0,905	0,821	0,944	0,811
AUT. IND MOD	1,610	0,847	0,514	0,730	1,055	0,713	1,075	0,736	0,993	0,742
Construction	2,846	0,374	3,809	0,345	3,174	0,365	3,131	0,355	3,269	0,348
BTP										
Transports	3,110	4,480	3,630	3,462	2,704	4,495	2,652	4,539	2,778	4,722
Transports ferroviaires	0,315	1,067	0,606	0,644	0,289	0,769	0,269	0,893	0,259	1,050
Transports routier et par conduite	1,648	1,129	1,643	1,017	1,135	1,166	1,158	1,161	1,208	1,172
Transports maritime et aérien	0,356	1,058	0,722	1,017	0,317	1,247	0,305	1,205	0,315	1,200
Production de services auxiliaires des transports	0,791	1,226	0,660	0,784	0,964	1,312	0,921	1,280	0,995	1,301
Télécommunication	0,796	1,093	1,823	1,116	1,310	1,162	1,330	1,132	1,387	1,147
BANQ ASSUR	0,894	1,312	0,956	1,121	1,271	1,467	1,195	1,476	1,015	1,293
Commerce	4,905	1,265	2,576	0,868	4,179	1,240	4,353	1,211	4,183	1,201
Activités d'hébergement et de restauration	4,989	3,049	4,041	2,801	4,029	2,660	5,051	3,345	5,239	3,371
HOTEL RESTAUR.	3,083	0,784	0,650	1,064	2,083	0,277	3,100	0,980	3,206	0,978
Reparation	0,598	1,073	2,100	0,868	0,598	1,224	0,610	1,206	0,658	1,217
Activités immobilières	1,308	1,193	1,291	0,868	1,347	1,159	1,341	1,160	1,375	1,176

Tableau A.1.7 : Effets amont et effets aval à la production de 1999 à 2009 par branche d'activités suite à un choc de demande

Branche d'activités	1999		2003		2007		2008		2009	
	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval	Effet amont	Effet aval
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,330	0,731	1,048	0,868	0,330	1,030	0,311	1,000	0,308	1,028
Activités associatives	0,322	1,171	0,643	0,868	0,330	1,125	0,307	1,123	0,301	1,139
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,401	0,877	0,886	0,868	0,410	0,956	0,405	0,959	0,395	0,957
Autres services marchands	1,459	0,944	4,207	0,945	1,343	0,591	1,539	0,624	1,421	0,729
Education Publique	0,627	0,591	1,122	0,239	1,067	0,405	1,068	0,393	1,115	0,381
Santé Publique	0,347	0,886	0,387	0,239	0,491	0,651	0,465	0,764	0,457	0,633
Production de services d'administration publique	2,291	0,240	1,312	0,239	2,083	0,277	2,229	0,268	2,334	0,262

Source: Nos calculs à partir des MCS 1999, 2003, 2007, 2008 et 2009

Tableau A.1.8 : Multiplicateurs de revenu selon les branches d'activité agrégées en 1999

Branches agrégées	Type de ménages									
	Salariés du privé			Salariés du public			Agriculteurs			
	formel	privé informel	industriels (destiné à l'exportation)	vivriers	Pêcheurs	Indépendants et employeurs non agricoles	Inactifs	Total		
Agriculture vivrière	0,170	0,530	0,439	0,821	0,914	0,945	0,943	0,525	0,748	6,035
Culture de coton	0,020	0,163	0,116	0,075	0,083	0,086	0,086	0,062	0,079	0,771
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	0,017	0,050	0,042	0,084	0,093	0,096	0,096	0,051	0,075	0,606
Elevage et chasse	0,038	0,129	0,105	0,184	0,205	0,212	0,212	0,118	0,168	1,372
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	0,028	0,095	0,077	0,134	0,150	0,155	0,154	0,086	0,123	1,002
Pêche	0,012	0,053	0,041	0,053	0,059	0,061	0,061	0,037	0,051	0,429
Activités extractives	0,060	0,194	0,171	0,136	0,150	0,155	0,155	0,213	0,176	1,410
Industries agroalimentaires	0,182	0,561	0,477	0,612	0,678	0,699	0,698	0,564	0,630	5,100
Egrenage de coton	0,036	0,224	0,167	0,113	0,125	0,129	0,129	0,115	0,126	1,164
Fabrication des textiles,habillement et travail du cuir	0,051	0,170	0,149	0,117	0,129	0,133	0,133	0,186	0,153	1,220
Autres activités industrielles et manufacturières	0,042	0,142	0,125	0,099	0,110	0,113	0,113	0,156	0,129	1,028
Electricité, gaz et eau	0,009	0,030	0,026	0,020	0,022	0,023	0,022	0,033	0,027	0,211
Construction	0,059	0,196	0,172	0,140	0,154	0,159	0,159	0,215	0,180	1,434
Commerce	0,150	0,485	0,427	0,337	0,371	0,382	0,382	0,532	0,438	3,504
Activités d'hébergement et de restauration	0,112	0,337	0,289	0,325	0,360	0,371	0,370	0,343	0,353	2,860
Transports	0,070	0,214	0,187	0,161	0,178	0,183	0,183	0,228	0,199	1,603
communications	0,018	0,054	0,047	0,042	0,046	0,048	0,048	0,057	0,051	0,410
Activités financières	0,014	0,051	0,046	0,030	0,033	0,034	0,034	0,060	0,044	0,345
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,003	0,008	0,007	0,006	0,007	0,007	0,007	0,009	0,008	0,062
Activités associatives	0,002	0,005	0,005	0,006	0,006	0,007	0,007	0,006	0,006	0,049
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,005	0,015	0,013	0,012	0,013	0,014	0,014	0,016	0,014	0,116
Autres services marchands	0,037	0,124	0,110	0,082	0,090	0,093	0,093	0,139	0,110	0,878
Education Publique	0,218	0,022	0,019	0,023	0,025	0,026	0,026	0,022	0,024	0,406
Santé Publique	0,033	0,007	0,006	0,006	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007	0,085
Production de services d'administration publique	0,563	0,159	0,136	0,152	0,168	0,173	0,173	0,159	0,165	1,850
Ensemble	1,949	4,018	3,399	3,771	4,178	4,310	4,302	3,939	4,084	33,949

Source: Nos calculs à partir de la MCS 1999

Tableau A.1.9 : Multiplicateurs de revenu selon les branches d'activité agrégées en 2003 suite à un choc de demande

Branches agrégées	Type de ménages									
	Salariés public	Salariés du privé formel	Salariés du privé informel	Agriculteurs industriels (destiné à l'exportation)	Agriculteurs vivriers	Éleveurs	Pêcheurs	Indépendants et employeurs non agricoles	Inactifs	Total
Agriculture vivrière	0,145	0,783	0,530	0,895	1,123	1,239	1,231	0,587	0,881	7,415
Culture de coton	0,016	0,101	0,061	0,092	0,114	0,125	0,124	0,062	0,090	0,786
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	0,010	0,065	0,038	0,059	0,073	0,080	0,080	0,039	0,058	0,501
Élevage et chasse	0,032	0,136	0,110	0,200	0,251	0,277	0,275	0,131	0,196	1,608
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	0,016	0,065	0,055	0,102	0,128	0,141	0,140	0,067	0,100	0,814
Pêche	0,009	0,037	0,030	0,053	0,067	0,074	0,074	0,035	0,052	0,431
Activités extractives	0,023	0,082	0,075	0,068	0,066	0,065	0,065	0,080	0,065	0,589
Industries agroalimentaires	0,103	0,332	0,335	0,429	0,477	0,502	0,500	0,348	0,402	3,428
Egrenage de coton	0,031	0,135	0,106	0,134	0,152	0,161	0,160	0,104	0,126	1,109
Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir	0,007	0,018	0,023	0,021	0,020	0,019	0,019	0,021	0,018	0,166
Autres activités industrielles et manufacturières	0,026	0,099	0,087	0,080	0,080	0,079	0,079	0,095	0,078	0,705
Électricité, gaz et eau	0,023	0,063	0,072	0,066	0,061	0,059	0,059	0,070	0,059	0,531
Construction	0,093	0,302	0,301	0,278	0,267	0,262	0,262	0,310	0,260	2,335
Commerce	0,074	0,242	0,241	0,214	0,201	0,195	0,195	0,248	0,200	1,810
Activités d'hébergement et de restauration	0,101	0,336	0,329	0,297	0,284	0,277	0,277	0,341	0,279	2,521
Transports	0,086	0,301	0,283	0,248	0,235	0,228	0,228	0,299	0,236	2,144
communications	0,052	0,181	0,169	0,148	0,140	0,136	0,137	0,179	0,141	1,283
Activités financières	0,023	0,089	0,078	0,067	0,064	0,062	0,062	0,085	0,065	0,596
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,026	0,084	0,084	0,074	0,070	0,067	0,068	0,086	0,069	0,627
Activités associatives	0,013	0,042	0,042	0,037	0,035	0,034	0,034	0,043	0,035	0,313
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,021	0,067	0,067	0,059	0,056	0,054	0,054	0,069	0,055	0,501
Autres services marchands	0,148	0,313	0,452	0,429	0,390	0,371	0,372	0,397	0,361	3,233
Education Publique	0,315	0,056	0,055	0,060	0,063	0,064	0,064	0,056	0,089	0,821
Santé Publique	0,041	0,009	0,010	0,010	0,010	0,010	0,010	0,010	0,014	0,124
Production de services d'administration publique	0,377	0,068	0,067	0,073	0,076	0,078	0,078	0,068	0,107	0,992
Ensemble	1,809	4,005	3,700	4,193	4,502	4,658	4,648	3,828	4,037	35,381

Source: Nos calculs à partir de la MCS 2003

Tableau A1.10 : Multiplicateurs de revenu selon les branches d'activité agrégées en 2007 suite à un choc de demande

Branches agrégées	Type de ménages									
	Salariés du public	Salariés du privé formel	Salariés du privé informel	Agriculteurs industriels (destiné à l'exportation)	Agriculteurs vivriers	Eleveurs	Pêcheurs	Indépendants et employeurs non agricoles	Inactifs	Total
Agriculture vivrière	0,118	0,405	0,302	0,530	0,710	0,811	0,804	0,351	0,525	4,557
Culture de coton	0,017	0,174	0,073	0,076	0,102	0,117	0,116	0,048	0,077	0,799
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	0,021	0,066	0,052	0,102	0,139	0,159	0,158	0,063	0,100	0,861
Elevage et chasse	0,029	0,110	0,076	0,122	0,161	0,183	0,182	0,084	0,121	1,069
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	0,018	0,081	0,052	0,079	0,104	0,119	0,118	0,054	0,078	0,703
Pêche	0,008	0,050	0,027	0,032	0,041	0,046	0,045	0,025	0,032	0,306
Activités extractives	0,040	0,117	0,107	0,091	0,087	0,085	0,085	0,124	0,095	0,831
Industries agroalimentaires	0,176	0,424	0,442	0,483	0,506	0,519	0,519	0,457	0,451	3,978
Egrenage de coton	0,016	0,114	0,059	0,054	0,066	0,073	0,072	0,054	0,058	0,566
Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir	0,031	0,088	0,081	0,069	0,065	0,063	0,063	0,094	0,071	0,624
Autres activités industrielles et manufacturières	0,069	0,217	0,186	0,158	0,155	0,154	0,154	0,222	0,170	1,484
Electricité, gaz et eau	0,008	0,029	0,023	0,017	0,017	0,017	0,017	0,029	0,020	0,177
Construction	0,089	0,232	0,230	0,202	0,189	0,182	0,182	0,256	0,201	1,762
Commerce	0,116	0,353	0,311	0,254	0,241	0,234	0,235	0,373	0,275	2,393
Activités d'hébergement et de restauration	0,110	0,262	0,276	0,296	0,305	0,311	0,310	0,284	0,275	2,430
Transports	0,049	0,150	0,131	0,107	0,102	0,100	0,100	0,158	0,117	1,014
communications	0,034	0,129	0,096	0,070	0,069	0,068	0,068	0,128	0,087	0,747
Activités financières	0,014	0,100	0,049	0,022	0,027	0,030	0,029	0,086	0,049	0,406
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,002	0,005	0,004	0,003	0,003	0,003	0,003	0,005	0,004	0,032
Activités associatives	0,001	0,004	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003	0,004	0,003	0,029
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,004	0,012	0,010	0,008	0,008	0,008	0,008	0,012	0,009	0,077
Autres services marchands	0,032	0,108	0,088	0,068	0,066	0,065	0,065	0,111	0,079	0,682
Education Publique	0,296	0,041	0,048	0,052	0,052	0,052	0,052	0,048	0,078	0,718
Santé Publique	0,032	0,012	0,013	0,013	0,012	0,012	0,012	0,013	0,015	0,134
Production de services d'administration publique	0,411	0,091	0,111	0,115	0,112	0,110	0,110	0,108	0,144	1,313
Ensemble	1,742	3,372	2,850	3,027	3,343	3,522	3,509	3,191	3,136	27,691

Source: Nos calculs à partir de la MCS 2007

Tableau A1.11 : Multiplicateurs de revenu selon les branches d'activité agrégées en 2008 suite à un choc de demande

Branches agrégées	Type de ménages									
	Salariés public	Salariés du privé formel	Salariés du privé informel	Agriculteurs du industriels (destiné à l'exportation)	Agriculteurs vivriers	Éleveurs	Pêcheurs	Indépendants et employeurs non agricoles	Inactifs	Total
Agriculture vivrière	0,133	0,596	0,394	0,606	0,804	0,918	0,910	0,388	0,594	5,343
Culture de coton	0,007	0,130	0,048	0,024	0,030	0,033	0,033	0,019	0,027	0,350
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	0,028	0,147	0,089	0,134	0,179	0,206	0,204	0,083	0,132	1,202
Élevage et chasse	0,031	0,115	0,084	0,133	0,174	0,198	0,196	0,088	0,130	1,149
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	0,018	0,076	0,053	0,076	0,098	0,111	0,110	0,052	0,074	0,669
Pêche	0,010	0,056	0,033	0,038	0,048	0,054	0,053	0,028	0,038	0,359
Activités extractives	0,043	0,119	0,118	0,107	0,103	0,100	0,100	0,134	0,106	0,930
Industries agroalimentaires	0,173	0,487	0,469	0,527	0,568	0,592	0,590	0,465	0,486	4,357
Egrenage de coton	0,022	0,194	0,095	0,063	0,068	0,070	0,070	0,063	0,064	0,709
Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir	0,026	0,065	0,070	0,066	0,061	0,059	0,059	0,073	0,061	0,540
Autres activités industrielles et manufacturières	0,080	0,237	0,221	0,198	0,194	0,191	0,192	0,260	0,202	1,775
Électricité, gaz et eau	0,006	0,022	0,017	0,013	0,013	0,013	0,013	0,023	0,016	0,135
Construction	0,090	0,241	0,246	0,223	0,211	0,204	0,205	0,277	0,218	1,915
Commerce	0,129	0,322	0,346	0,319	0,299	0,287	0,288	0,379	0,303	2,671
Activités d'hébergement et de restauration	0,116	0,286	0,308	0,325	0,330	0,333	0,333	0,310	0,296	2,636
Transports	0,053	0,142	0,144	0,129	0,123	0,119	0,119	0,163	0,127	1,119
communications	0,035	0,109	0,098	0,083	0,080	0,078	0,078	0,120	0,088	0,771
Activités financières	0,010	0,072	0,037	0,019	0,023	0,025	0,025	0,067	0,038	0,317
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,002	0,004	0,005	0,005	0,005	0,004	0,004	0,005	0,004	0,038
Activités associatives	0,001	0,004	0,004	0,003	0,003	0,003	0,003	0,004	0,003	0,030
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,004	0,012	0,012	0,011	0,010	0,010	0,010	0,014	0,011	0,095
Autres services marchands	0,039	0,132	0,112	0,092	0,090	0,089	0,089	0,143	0,102	0,887
Education Publique	0,279	0,046	0,054	0,058	0,058	0,058	0,058	0,052	0,084	0,749
Santé Publique	0,026	0,012	0,015	0,016	0,015	0,015	0,015	0,015	0,016	0,145
Production de services d'administration publique	0,464	0,108	0,127	0,135	0,133	0,132	0,132	0,124	0,171	1,525
Ensemble	1,826	3,732	3,201	3,404	3,720	3,902	3,890	3,350	3,388	30,414

Source: Nos calculs à partir de la MCS 2008

Tableau A1.12 : Multiplicateurs de revenu selon les branches d'activité agrégées en 2009 suite à un choc de demande

Branches agrégées	Type de ménages										Total
	Salariés public	Salariés du formel	Salariés du privé formel	Salariés du privé informel	Agriculteurs du industriels (destiné à l'exportation)	Agriculteurs vivriers	Eleveurs	Pêcheurs	Indépendants et employeurs non agricoles	Inactifs	
Agriculture vivrière	0,127	0,620	0,418	0,622	0,820	0,933	0,925	0,412	0,600	5,477	
Culture de coton	0,005	0,089	0,035	0,017	0,020	0,022	0,022	0,014	0,018	0,241	
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	0,026	0,137	0,088	0,133	0,179	0,205	0,203	0,084	0,129	1,183	
Élevage et chasse	0,031	0,129	0,096	0,142	0,184	0,208	0,206	0,100	0,137	1,233	
Sylviculture, expl. forestière, services annexe	0,017	0,085	0,056	0,079	0,103	0,116	0,115	0,055	0,076	0,703	
Pêche	0,010	0,133	0,059	0,040	0,049	0,054	0,054	0,032	0,041	0,472	
Activités extractives	0,039	0,124	0,120	0,107	0,102	0,100	0,100	0,139	0,106	0,937	
Industries agroalimentaires	0,163	0,546	0,499	0,554	0,604	0,632	0,630	0,487	0,507	4,622	
Egrenage de coton	0,014	0,143	0,072	0,045	0,048	0,050	0,050	0,047	0,046	0,515	
Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir	0,027	0,072	0,080	0,075	0,069	0,066	0,066	0,083	0,068	0,606	
Autres activités industrielles et manufacturières	0,082	0,322	0,264	0,215	0,216	0,216	0,216	0,340	0,242	2,113	
Électricité, gaz et eau	0,003	0,014	0,010	0,008	0,008	0,008	0,008	0,015	0,010	0,083	
Construction	0,092	0,245	0,271	0,253	0,236	0,227	0,227	0,288	0,233	2,072	
Commerce	0,111	0,320	0,332	0,300	0,282	0,271	0,272	0,369	0,287	2,545	
Activités d'hébergement et de restauration	0,117	0,329	0,347	0,360	0,362	0,362	0,362	0,342	0,321	2,903	
Transports	0,055	0,173	0,168	0,146	0,139	0,135	0,135	0,195	0,147	1,292	
communications	0,032	0,119	0,102	0,083	0,080	0,079	0,079	0,129	0,091	0,795	
Activités financières	0,017	0,071	0,056	0,043	0,043	0,043	0,043	0,075	0,051	0,441	
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,002	0,004	0,006	0,006	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,043	
Activités associatives	0,001	0,004	0,004	0,003	0,003	0,004	0,004	0,004	0,004	0,031	
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,004	0,012	0,013	0,011	0,011	0,010	0,010	0,014	0,011	0,097	
Autres services marchands	0,031	0,125	0,101	0,079	0,078	0,078	0,078	0,133	0,092	0,795	
Éducation Publique	0,295	0,055	0,062	0,065	0,065	0,065	0,065	0,059	0,094	0,825	
Santé Publique	0,027	0,013	0,014	0,014	0,014	0,014	0,014	0,015	0,016	0,141	
Production de services d'administration publique	0,482	0,129	0,150	0,156	0,152	0,150	0,150	0,144	0,193	1,706	
Ensemble	1,811	4,014	3,422	3,556	3,871	4,052	4,039	3,580	3,525	31,871	

Source: Nos calculs à partir de la MCS 2009

Tableau A1.13: Nombre d'emplois créés pour 1 million de FCFA investi dans un secteur d'activité

Branches agrégées	Année					moyenne
	1999	2003	2007	2008	2009	
Agriculture vivrière	32,48	62,22	62,96	61,91	63,43	56,60
Culture de coton	1,35	2,35	2,13	3,28	3,39	2,50
Autre Agriculture d'exportation/industrielle	15,73	27,74	31,35	29,48	31,30	27,12
Elevage et chasse	21,02	37,45	16,40	15,42	16,30	21,32
Sylviculture, expl. forestiere, services annexe	0,58	1,27	0,56	0,83	0,89	0,82
Pêche	0,64	1,51	0,68	0,94	1,00	0,95
Activités extractives	0,16	0,45	0,05	0,05	0,05	0,15
Industries agroalimentaires	9,31	35,25	7,49	7,34	7,76	13,43
Egrenage de coton	0,66	1,29	1,63	1,66	1,60	1,37
Fabrication des textiles, habillement et travail du cuir	14,69	77,67	6,37	6,20	6,71	22,33
Autres activités industrielles et manufacturieres	11,79	63,27	5,90	5,52	5,74	18,44
Electricité, gaz et eau	0,78	0,84	1,11	1,04	1,10	0,97
Construction	0,97	1,54	0,62	0,62	0,63	0,88
Commerce	13,22	42,88	9,46	8,53	8,86	16,59
Activités d'hébergement et de restauration	6,60	16,71	4,64	4,51	4,77	7,45
Transports	12,98	15,10	9,06	8,86	9,66	11,13
communications	3,17	4,87	2,34	2,21	2,35	2,99
Activités financières	2,10	2,99	1,36	1,31	1,20	1,79
Assainissement, voirie et gestion des déchets	8,90	7,21	11,52	9,80	10,55	9,60
Activités associatives	1,27	0,72	1,87	1,82	1,94	1,53
Activités récréatives, culturelles et sportives	10,68	7,21	10,70	9,40	9,82	9,56
Autres services marchands	11,50	7,85	6,61	6,11	7,48	7,91
Education Publique	1,98	0,69	0,50	0,49	0,49	0,83
Santé Publique	0,96	0,20	1,08	1,24	1,08	0,91
Production de services d'administration publique	0,08	0,28	0,08	0,14	0,14	0,14
Total	183,60	419,55	196,47	188,70	198,23	237,31
moyenne par branche	3,01	6,88	3,22	3,09	3,25	3,89

Tableau 3.1a: Décomposition de l'indice de Gini et tendance sur la période 2007-2011

Variables	Année 2007			Année 2009		
	Gini	Contribution absolue		Gini	Contribution absolue	
		Gini intra	Gini inter brut		Gini intra	Gini inter brut
Milieu de résidence		0,2138	0,2577		0,2074	0,2564
Urbain	0.4646	0.1005		0.4732	0.0815	
	0.0047	0.0024		0.0075	0.0024	
Rural	0.4162	0.1133		0.3891	0.1259	
	0.0054	0.0029		0.0036	0.0026	
Sexe du chef de ménage		0,2967	0,1748		0,2883	0,1746
Homme	0.4724	0.2690		0.4596	0.2597	
	0.0043	0.0042		0.0046	0.0043	
Femme	0.4621	0.0277		0.4670	0.0286	
	0.0062	0.0011		0.0111	0.0014	
Niveau d'instruction du chef de ménage		0,1421	0,3294		0,1716	0,2913
Aucun	0.4062	0.0800		0.4093	0.1473	
	0.0053	0.0022		0.0062	0.0037	
Primaire	0.4644	0.0379		0.4212	0.0127	
	0.0067	0.0014		0.0064	0.0006	
Secondaire	0.4884	0.0235		0.4441	0.0103	
	0.0064	0.0010		0.0068	0.0005	
Supérieur	0.4065	0.0006		0.4453	0.0014	
	0.0181	0.0001		0.0251	0.0002	
Branche d'activité du chef de ménage		0,0641	0,4074		0,0984	0,3645
Agriculture, élevage, pêche et forêt	0,3877	0,0494		0,3834	0,0696	
	0,0062	0,0016		0,0038	0,0017	
Industrie	0,457	0,0006		0,4413	0,0021	
	0,0231	0,0001		0,0117	0,0002	
Eau, électricité, gaz	0,3688	0,0000		0,3410	0,0000	
	0,0436	0,0000		0,0583	0,0000	
BTP	0,2981	0,0000		0,4705	0,0004	
	0,0469	0,0000		0,0616	0,0001	
Commerce, Hôtel et restauration	0,431	0,0020		0,4404	0,0140	
	0,0154	0,0002		0,0137	0,0009	
Transport et communication	0,4267	0,0075		0,4444	0,0017	
	0,0074	0,0004		0,0137	0,0001	
Banques et assurances	0,3652	0,0000		0,3584	0,0000	
	0,0362	0,0000		0,0281	0,0000	
Autres services	0,4618	0,0044		0,4687	0,0059	
	0,0111	0,0003		0,0096	0,0004	

Variables	Année 2007			Année 2009		
	Gini	Contribution absolue		Gini	Contribution absolue	
		Gini intra	Gini inter brut		Gini intra	Gini inter brut
Non déclaré				0,4799	0,0047	
				0,0098	0,0003	
Age du chef de ménage		0,1089	0,3626		0,1076	0,3553
moins de 25 ans	0,4521	0,0013		0,437	0,0008	
	0,0120	0,0001		0,0129	0,0001	
25 à 34 ans	0,4773	0,0393		0,498	0,0307	
	0,071	0,0015		0,0128	0,0016	
35 à 44 ans	0,4758	0,0306		0,4496	0,0300	
	0,082	0,0013		0,059	0,0010	
45 à 59 ans	0,4580	0,0255		0,4461	0,0305	
	0,061	0,0010		0,066	0,0011	
60 ans et plus	0,4414	0,0123		0,4407	0,0155	
	0,066	0,0006		0,076	0,0007	
Taille du ménage		0,1051	0,3664		0,1070	0,3559
moins de 3 personnes	0,4298	0,0351		0,4321	0,043	
	0,0064	0,0013		0,075	0,0014	
3 à 4 personnes	0,3985	0,0383		0,43	0,036	
	0,0058	0,0013		0,0113	0,0015	
5 à 7 personnes	0,3791	0,0281		0,3794	0,0325	
	0,0042	0,0009		0,051	0,001	
8 personnes et plus	0,3478	0,0035		0,3585	0,0036	
	0,0067	0,0002		0,06	0,002	
Situation dans la profession du chef de ménage		0,1607	0,3108		0,2401	0,2228
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	0,3877	0,0000		0,5891	0,0001	
	0,0331	0,0000		0,0608	0,0000	
Cadre moyen, agent de maîtrise	0,4381	0,0002		0,4550	0,0004	
	0,0192	0,0000		0,0147	0,0001	
Employé, ouvrier qualifié	0,4681	0,0004		0,4495	0,0005	
	0,0218	0,0001		0,0117	0,0001	
Employé, ouvrier semi-qualifié	0,4008	0,0002		0,4293	0,0002	
	0,0162	0,0000		0,0206	0,0000	
Manœuvre	0,4164	0,0001		0,4478	0,0001	
	0,0231	0,0000		0,0184	0,0000	
Patron/Employeur	0,4387	0,0000		0,4807	0,0001	
	0,0286	0,0000		0,0171	0,0000	
Travailleur à son propre compte	0,4367	0,1597		0,4268	0,2386	
	0,0046	0,0034		0,0049	0,0044	
Apprenti	0,4248	0,0000		0,4036	0,0000	

Variables	Année 2007			Année 2009		
	Gini	Contribution absolue		Gini	Contribution absolue	
		Gini intra	Gini inter brut		Gini intra	Gini inter brut
Aide familial	0.0380	0.0000		0.0629	0.0000	
	0.5846	0.0000		0.4927	0.0001	
	0.1202	0.0000		0.0261	0.0000	
Quintiles des dépenses par tête		0,0411	0,4304		0,0413	0,4216
Plus pauvres	0.1506	0.0013		0.1544	0.0015	
	0.0025	0.0001		0.0020	0.0001	
Pauvres	0.0680	0.0011		0.0687	0.0011	
	0.0006	0.0000		0.0005	0.0000	
Moyens	0.0698	0.0017		0.0621	0.0016	
	0.0006	0.0001		0.0005	0.0001	
Riches	0.0864	0.0036		0.0829	0.0034	
	0.0007	0.0001		0.0006	0.0001	
Plus riches	0.2863	0.0335		0.3003	0.0337	
	0.0062	0.0012		0.0092	0.0015	
Ensemble de la population	0.4715			0.4629		
	0.0036			0,0045		

Sources : Nos calculs sur la base des données des EMICoV de 2007 et 2009

Tableau 3.1.b: Décomposition de l'indice de Gini et tendance sur la période 2007-2011

Variables	Gini	Année 2011	
		Contribution absolue	
		Gini intra	Gini inter brut
Milieu de résidence		0,2038	0,2600
Urbain	0,4517	0,1296	
	0,0040	0,0025	
Rural	0,3733	0,0742	
	0,0035	0,0018	
Sexe du chef de ménage		0,2922	0,1716
Homme	0,4686	0,2652	
	0,0036	0,0040	
Femme	0,4415	0,0269	
	0,0062	0,0011	
Niveau d'instruction du chef de ménage		0,1260	0,3378
Aucun	0,3946	0,0793	
	0,0038	0,0020	
Primaire	0,4390	0,0229	
	0,0064	0,0010	
Secondaire	0,4334	0,0209	
	0,0063	0,0009	
Supérieur	0,4022	0,0028	
	0,0088	0,0002	
Branche d'activité du chef de ménage		0,0716	0,3922
Agriculture, élevage, pêche et forêt	0,3509	0,0342	
	0,0040	0,0010	
Industrie	0,4183	0,0079	
	0,0075	0,0004	
Eau, électricité, gaz	0,4522	0,0000	
	0,0465	0,0000	
BTP	0,4514	0,0006	
	0,0133	0,0001	
Commerce, Hotel et restauration	0,4414	0,0123	
	0,0065	0,0006	
Transport et communication	0,4161	0,0017	
	0,0135	0,0002	
Banques et assurances	0,3932	0,0000	
	0,0373	0,0000	
Autres services	0,4493	0,0083	
	0,0074	0,0005	
Non déclaré	0,4672	0,0065	
	0,0094	0,0004	
Age du chef de ménage		0,1035	0,3603
moins de 25 ans	0,4372	0,0016	

Variables	Année 2011		
	Contribution absolue		
	Gini	Gini intra	Gini inter brut
	0,0120	0,0002	
25 à 34 ans	0,4685	0,0305	
	0,0061	0,0012	
35 à 44 ans	0,4442	0,0268	
	0,0058	0,0010	
45 à 59 ans	0,4678	0,0290	
	0,0063	0,0011	
60 ans et plus	0,4477	0,0156	
	0,0070	0,0007	
Taille du ménage		0,0944	0,3694
moins de 3 personnes	0,3847	0,0310	
	0,0051	0,0011	
3 à 4 personnes	0,3611	0,0282	
	0,0047	0,0010	
5 à 7 personnes	0,3697	0,0303	
	0,0055	0,0011	
8 personnes et plus	0,3611	0,0048	
	0,0094	0,0003	
Situation dans la profession du chef de ménage		0,0967	0,3671
Salarié du public	0,4356	0,0012	
	0,0118	0,0001	
Salarié du privé formel	0,3903	0,0001	
	0,0197	0,0000	
Salarié du privé informel	0,4185	0,0019	
	0,0093	0,0002	
Agriculteurs industriels pour l'exportation	0,3453	0,0000	
	0,0327	0,0000	
Agriculteurs vivriers	0,3424	0,0228	
	0,0039	0,0007	
Éleveurs	0,3832	0,0000	
	0,0262	0,0000	
Pêcheurs	0,4006	0,0001	
	0,0216	0,0000	
Indépendants et employeurs non agricoles	0,4363	0,0703	
	0,0045	0,0019	
Inactifs	0,5080	0,0002	
	0,0210	0,0000	
Chômeurs	0,4945	0,0001	
	0,0365	0,0000	
Quintiles des dépenses par tête		0,0721	0,3917
Plus pauvres	0,1202	0,0004	
	0,0022	0,0000	

Variables	Gini	Année	
		2011	
		Contribution absolue	
		Gini intra	Gini inter brut
Pauvres	0,0548	0,0004	
	0,0005	0,0000	
Moyens	0,0573	0,0009	
	0,0004	0,0000	
Riches	0,0833	0,0030	
	0,0006	0,0001	
Plus riches	0,3037	0,0674	
	0,0042	0,0016	
Ensemble de la population	0,4638		
	0,0031		

Sources : Nos calculs sur la base des données d'EMICoV 2011

Tableau 3.2a : Décomposition de la composante inter brute en composante inter nette et en composante de transvariation

	Gin Intra	Gini inter net	Transvariation
Année 2007			
Milieu de résidence	0,2138	0,2096	0,0481
Sexe du chef de ménage	0,2967	0,1031	0,0717
Niveau d'instruction du chef de ménage	0,1421	0,2426	0,0868
Branche d'activité du chef de ménage	0,0641	0,4074	0,0000
Age du chef de ménage	0,1089	0,2211	0,1416
Taille du ménage	0,1051	0,3182	0,0483
Situation dans la profession du chef de ménage	0,1607	0,1805	0,1303
Quintiles des dépenses par tête	0,0411	0,4304	0,0000
Année 2009			
Milieu de résidence	0,2074	0,2162	0,0393
Sexe du chef de ménage	0,2883	0,1036	0,0711
Niveau d'instruction du chef de ménage	0,1716	0,2378	0,0536
Branche d'activité du chef de ménage	0,0984	0,2793	0,0853
Age du chef de ménage	0,1076	0,2084	0,1469
Taille du ménage	0,1070	0,3005	0,0554
Situation dans la profession du chef de ménage	0,2401	0,1624	0,0604
Quintiles des dépenses par tête	0,0413	0,4216	0,0000
Année 2011			
Milieu de résidence	0,2038	0,2256	0,0345
Sexe du chef de ménage	0,2922	0,1017	0,0700
Niveau d'instruction du chef de ménage	0,1260	0,2734	0,0644
Branche d'activité du chef de ménage	0,0716	0,3017	0,0906
Age du chef de ménage	0,1035	0,2205	0,1399
Taille du ménage	0,0944	0,3274	0,0420
Situation dans la profession du chef de ménage	0,0967	0,2841	0,0830
Quintiles des dépenses par tête	0,0721	0,3917	0,0000

Source : Nos calculs à partir des données des EMICoV 2007, 2009 et 2011

Tableau 3.2b : Contribution des composantes à l'inégalité globale sur la période 2007-2011 (en %)

	Gin Intra	Gini inter net	Transvariation
Année 2007			
Milieu de résidence	45,34	44,45	10,20
Sexe du chef de ménage	62,93	21,87	15,21
Niveau d'instruction du chef de ménage	30,14	51,45	18,41
Branche d'activité du chef de ménage	13,59	86,41	0,00
Age du chef de ménage	23,10	46,88	30,02
Taille du ménage	22,29	67,48	10,23
Situation dans la profession du chef de ménage	34,08	38,29	27,63
Quintiles des dépenses par tête	8,72	91,28	0,00
Année 2009			
Milieu de résidence	44,80	46,71	8,49
Sexe du chef de ménage	62,28	22,37	15,35
Niveau d'instruction du chef de ménage	37,07	51,36	11,57
Branche d'activité du chef de ménage	21,26	60,33	18,42
Age du chef de ménage	23,24	45,02	31,73
Taille du ménage	23,12	64,92	11,97
Situation dans la profession du chef de ménage	51,87	35,09	13,04
Quintiles des dépenses par tête	8,92	91,08	0,00
Année 2011			
Milieu de résidence	43,94	48,63	7,43
Sexe du chef de ménage	63,00	21,92	15,08
Niveau d'instruction du chef de ménage	27,17	58,95	13,89
Branche d'activité du chef de ménage	15,44	65,04	19,52
Age du chef de ménage	22,32	47,53	30,15
Taille du ménage	20,35	70,59	9,06
Situation dans la profession du chef de ménage	20,85	61,26	17,89
Quintiles des dépenses par tête	15,55	84,45	0,00

Source : Nos calculs à partir des données des EMICoV 2007, 2009 et 2011

Tableau 3.3a : Coefficients de régression du logarithme de la consommation par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage et contributions de chaque facteur à l'indice d'inégalité de Gini en 2007

Variable dépendante: log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig	Contribution des facteurs à l'indice de Gini		
				part Sk	stderror	Sig.
constante	13,940	81,30	***			
Milieu de résidence (variable indicatrice)				0,032	0,00279	***
milieu urbain	0,140	11,32	***	0,032	0,00279	***
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)				-0,002	0,00062	***
sexe féminin	-0,046	-3,26	***	-0,002	0,00062	***
Age du chef de ménage				0,250	0,00951	***
Age en année révolue	-0,002	-1,44		0,000	0,00017	
Age au carré	-0,019	-59,33	***	0,472	0,00795	***
Age au cube	0,001	42,55	***	-0,222	0,00521	***
Taille du ménage				0,003	0,06900	
taille	-0,052	-3,92	***	0,115	0,02948	***
Taille au carré	0,001	3,12	**	-0,175	0,05620	**
Taille au cube	-0,000	-2,31	**	0,063	0,02708	**
Niveau d'instruction du Chef de ménage				0,012	0,00191	***
Aucun niveau						
niveau primaire	0,048	3,83	***	0,002	0,00062	***
niveau secondaire	0,051	3,34	***	0,005	0,00138	***
niveau supérieur	0,121	4,01	***	0,005	0,00117	***
Département de résidence (variable indicatrice)				0,088	0,00539	***
Alibori						
atacora	-0,517	-20,23	***	0,017	0,00082	***
atlantique	-0,606	-24,57	***	-0,020	0,00081	***
borgou	-0,750	-29,48	***	0,031	0,00105	***
collines	-0,379	-14,25	***	-0,004	0,00030	***
couffo	-0,843	-26,59	***	0,043	0,00160	***
donga	-0,599	-19,90	***	0,013	0,00066	***
littoral	-0,311	-9,75	***	-0,044	0,00455	***
mono	-0,654	-19,94	***	0,006	0,00028	***
oueme	-0,570	-17,90	***	-0,015	0,00082	***
plateau	-0,912	-26,95	***	0,020	0,00076	***
zou	-0,811	-33,23	***	0,041	0,00123	***
Confort du logement (variables indicatrices)				0,075	0,00721	***
sol en matériau moderne	0,082	6,05	***	0,019	0,00313	***
mur en matériau moderne	0,060	4,16	***	0,014	0,00346	***
toit en matériau moderne	0,046	3,42	***	0,004	0,00123	***
le ménage possède une latrine ou une fosse	0,108	6,97	***	0,027	0,00381	***
Le ménage utilise de l'eau potable pour la boisson	0,008	0,77		0,001	0,00105	
Les eaux usées sont versées dans une fosse ou un égout	0,027	0,72		0,001	0,00120	
Les ordures ménagères sont ramassées par la voirie ou un service privé	0,067	2,72	**	0,009	0,00342	**
Branches d'activité (variables indicatrices)				0,022	0,00595	***

Agriculture, élevage, pêche et forêt	-0,099	-4,61	***	0,026	0,00563	***
Industrie	-0,048	-1,69	*	-0,001	0,00041	*
Eau, électricité, gaz	-0,042	-0,48		0,000	0,00022	
BTP	-0,036	-0,32		0,000	0,00014	
Commerce, Hôtel et restauration	-0,039	-1,55		-0,001	0,00079	
Transport et communication	-0,027	-1,28		-0,002	0,00161	
Banques et assurances	0,005	0,06		0,000	0,00046	
Autres services et non déclaré						
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)				0,007	0,00448	
Salarié du public	-0,032	-0,52		0,000	0,00049	
Salarié du privé formel	-0,051	-1,33		-0,001	0,00087	
Salarié du privé informel	0,039	1,05		0,001	0,00111	
Agriculteurs industriels pour l'exportation	0,071	1,82	*	0,002	0,00094	*
Agriculteurs vivriers	0,016	0,36		0,000	0,00046	
Eleveurs	0,129	2,07	**	0,001	0,00044	**
Pêcheurs	-0,031	-1,10		0,004	0,00407	
Indépendants et employeurs non agricoles	0,062	1,03		0,000	0,00015	
Inactif et chômeur	ref					
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,015	0,00248	***
possède une voiture	0,081	6,61	***	0,005	0,00081	***
possède une motocyclette	-0,046	-3,90	***	0,009	0,00229	***
possède une bicyclette	0,062	2,15	**	0,000	0,00011	**
possède une pirogue	0,030	2,31	**	0,001	0,00048	**
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,032	0,00592	***
possède un ordinateur	-0,008	-0,19		0,000	0,00072	
possède un téléphoné fixe	0,107	6,58	***	0,023	0,00345	***
possède un téléphone portable	0,115	5,54	***	-0,002	0,00039	***
le ménage a accès à l'internet	0,093	2,86	**	0,003	0,00120	**
possède un poste radio	0,022	0,93		0,004	0,00422	
possède un poste TV	0,070	2,26	**	0,004	0,00180	**
Equipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,026	0,00613	***
Possède une chaine HiFi	-0,037	-1,45		-0,006	0,00383	
Possède un vcd/dvd	0,101	4,51	***	0,005	0,00105	***
Possède un magnétoscope	0,068	1,98	**	0,003	0,00153	**
Possède un réfrigérateur	0,097	2,19	**	0,003	0,00149	**
Possède une cuisinière	0,090	3,76	***	0,013	0,00350	***
Possède une machine à laver	0,086	2,93	**	0,001	0,00022	**
Possède un Groupe électrogène	0,063	3,05	**	0,007	0,00222	**
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)				0,022	0,00245	***
Possède une terre cultivable ou une maison en location	-0,111	-8,89	***	0,022	0,00245	***
résidu				0,420	0,07131	***
Nombre d'observations	12051					
R2 ajusté	0,577					

Source: Emicov 2007; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

Tableau 3.3b : Coefficients de régression du logarithme de la consommation par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage et contributions de chaque facteur à l'indice d'inégalité de Gini en 2009

Variable dépendante: log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig	Contribution des facteurs à l'indice de Gini		
				Part sk	stderror	Sig.
constante	14,274	72,71	***			
Milieu de résidence (variable indicatrice)				0,018	0,00246	***
milieu urbain	0,082	7,40	***	0,018	0,00246	***
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)				-0,002	0,00084	**
sexe féminin	-0,028	-2,43	**	-0,002	0,00084	**
Age du chef de ménage				-0,001	0,02337	
Age en année révolue	-0,070	-4,66	***	0,057	0,01216	***
Age au carré	0,002	4,96	***	-0,093	0,01867	***
Age au cube	-0,000	-5,01	***	0,035	0,00705	***
Taille du ménage				0,286	0,02779	***
taille	-0,440	48,08	***	0,710	0,01476	***
Taille au carré	0,035	26,87	***	-0,586	0,02179	***
Taille au cube	-0,001	18,13	***	0,162	0,00893	***
Niveau d'instruction du Chef de ménage				0,027	0,00281	***
Aucun niveau						
niveau primaire	0,057	4,31	***	0,002	0,00055	***
niveau secondaire	0,092	5,64	***	0,009	0,00168	***
niveau supérieur	0,240	7,27	***	0,016	0,00219	***
Département de résidence (variable indicatrice)				0,107	0,00482	***
Alibori						
atacora	-0,335	14,01	***	0,008	0,00058	***
atlantique	-0,425	18,71	***	-0,006	0,00031	***
borgou	-0,269	11,53	***	0,001	0,00008	***
collines	-0,402	16,56	***	0,006	0,00036	***
couffo	-0,628	25,79	***	0,033	0,00127	***
donga	-0,475	17,22	***	0,008	0,00044	***
littoral	-0,022	-0,82		-0,003	0,00397	
mono	-0,504	19,76	***	0,013	0,00066	***
oueme	-0,115	-4,84	***	-0,007	0,00145	***
plateau	-0,492	18,74	***	0,008	0,00042	***
zou	-0,674	-	***	0,046	0,00155	***

						Contribution des facteurs à l'indice de Gini				
Variable dépendante: log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig	Part sk	stderror	Sig.				
						29,49				
Confort du logement (variables indicatrices)						0,034	0,00575	***		
sol en matériau moderne	0,008	0,63		0,001	0,00237					
mur en matériau moderne	0,048	3,77	***	0,011	0,00285	***				
toit en matériau moderne	0,041	3,20	***	0,003	0,00108	***				
le ménage possède une latrine ou une fosse	0,091	6,01	***	0,017	0,00281	***				
Le ménage utilise de l'eau potable pour la boisson	0,027	2,83	**	0,002	0,00056	**				
Les eaux usées sont versées dans une fosse ou un égout	0,068	2,26	**	0,003	0,00116	**				
Les ordures ménagères sont ramassées par la voirie ou un service privé	-0,016	-0,86		-0,003	0,00294					
Branches d'activité (variables indicatrices)						0,014	0,00501	**		
Agriculture, élevage, pêche et forêt	-0,025	-1,30		0,006	0,00471					
Industrie	0,036	1,51		0,001	0,00044					
Eau, électricité, gaz	0,096	0,92		0,000	0,00018					
BTP	0,046	1,52		0,001	0,00040					
Commerce, Hôtel et restauration	0,075	3,76	***	0,005	0,00141	***				
Transport et communication	0,019	0,79		0,000	0,00058					
Banques et assurances	0,127	1,63	*	0,001	0,00042	*				
Autres services et non déclaré	ref									
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)						0,008	0,00404	**		
Salarié du public	0,063	1,16		0,001	0,00078					
Salarié du privé formel	0,089	2,48	**	0,003	0,00102	**				
Salarié du privé informel	0,045	1,32		0,001	0,00095					
Agriculteurs industriels pour l'exportation	0,008	0,21		0,000	0,00043					
Agriculteurs vivriers	-0,026	-0,59		0,000	0,00026					
Eleveurs	0,093	2,09	**	0,001	0,00048	**				
Pêcheurs	-0,013	-0,47		0,002	0,00365					
Indépendants et employeurs non agricoles	-0,049	-1,08		0,000	0,00005					
Inactif et chômeur	ref									
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)						0,018	0,00211	***		
possède une voiture	0,218	7,64	***	0,008	0,00108	***				
possède une motocyclette	0,127	11,86	***	0,010	0,00086	***				
possède une bicyclette	0,000	0,04		0,000	0,00160					
possède une pirogue	0,201	7,21	***	0,000	0,00001	***				
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)						-0,001	0,00421			
possède un ordinateur	0,121	3,18	***	0,001	0,00044	***				
possède un téléphone fixe	0,023	0,64		0,000	0,00021					
possède un téléphone portable	0,090	7,86	***	0,001	0,00012	***				
le ménage a accès à l'internet	0,050	1,64	*	-0,007	0,00412	*				
possède un poste radio	0,035	3,13	**	0,000	0,00001	**				
possède un poste TV	0,111	6,07	***	0,004	0,00069	***				

					Contribution des facteurs à l'indice de Gini		
Variable dépendante: log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig	Part sk	stderror	Sig.	
Équipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,010	0,00414	**	
Possède une chaine HiFi	0,030	1,25		0,002	0,00195		
Possède un vcd/dvd	0,057	3,01	**	-0,008	0,00279	**	
Possède un magnétoSCOPE	0,051	2,20	**	0,000	0,00001	**	
Possède un réfrigérateur	0,162	5,91	***	0,010	0,00163	***	
Possède une cuisinière	0,124	3,65	***	0,006	0,00166	***	
Possède une machine à laver	-0,031	-0,37		0,000	0,00021		
Possède un Groupe électrogène	0,018	0,75		0,000	0,00036		
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)				0,000	0,00199		
Possède une terre cultivable ou une maison en location	-0,001	-0,11		0,000	0,00199		
résidu				0,481	0,03829	***	
Nombre d'observations	14820						
R2 ajusté	0,585						

Source: Emicov 2009; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

Tableau 3.3c : Coefficients de régression du logarithme de la consommation par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage et contributions de chaque facteur à l'indice d'inégalité de Gini en 2011

Variable dépendante: log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig	Contribution des facteurs à l'indice de Gini		
				Part sk	stderror	Sig.
constante	13,531	93,29	***			
Milieu de résidence (variable indicatrice)				0,01229	0,00219	***
milieu urbain	0,048	5,614	***	0,01229	0,00219	***
				-		
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)				0,00053	0,00055	
sexe féminin	-0,010	-0,958		-0,00053	0,00055	
				-		
Age du chef de ménage				0,00534	0,05222	
Age en année révolue	-0,022	-1,899	*	0,04342	0,02287	*
Age au carré	0,001	2,365	**	-0,10041	0,04246	**
Age au cube	-0,000	-2,583	**	0,05175	0,02003	**
Taille du ménage				0,41695	0,02644	***
taille	-0,452	-72,622	***	1,03063	0,01419	***
Taille au carré	0,031	41,477	***	-0,85746	0,02067	***
Taille au cube	-0,001	-29,020	***	0,24378	0,00840	***
Niveau d'instruction du Chef de ménage				0,02358	0,00224	***
Aucun niveau	ref					
niveau primaire	0,046	5,095	***	0,00164	0,00032	***
niveau secondaire	0,065	5,629	***	0,00750	0,00133	***
niveau supérieur	0,191	8,128	***	0,01444	0,00178	***
Département de résidence (variable indicatrice)				0,08024	0,00436	***
Alibori	ref					
atacora	-0,064	-3,611	***	0,00280	0,00078	***
atlantique	-0,231	-13,443	***	-0,00112	0,00008	***
borgou	-0,055	-3,141	**	0,00124	0,00039	***
collines	-0,172	-9,429	***	0,00360	0,00038	***
couffo	-0,214	-11,572	***	0,00690	0,00060	***
donga	-0,190	-9,445	***	0,00397	0,00042	***
littoral	0,203	9,718	***	0,03830	0,00394	***
mono	-0,144	-7,511	***	0,00186	0,00025	***
oueme	0,067	3,715	***	0,00377	0,00101	***
plateau	-0,130	-6,629	***	0,00209	0,00032	***
zou	-0,307	-17,869	***	0,01683	0,00094	***
Confort du logement (variables indicatrices)				0,08607	0,00564	***
sol en matériau moderne	0,067	7,161	***	0,01437	0,00201	***
mur en matériau moderne	0,026	2,694	**	0,00672	0,00231	**
toit en matériau moderne	0,109	5,594	***	0,00701	0,00125	***
le ménage possède une latrine ou une fosse	0,114	11,748	***	0,03223	0,00274	***
Le ménage utilise de l'eau potable pour la boisson	0,002	0,204		0,00013	0,00063	
Les eaux usées sont versées dans une fosse ou un égout	0,035	1,610		0,00249	0,00154	
Les ordures ménagères sont ramassées par la voirie ou un service privé	0,110	7,102	***	0,02312	0,00326	***

				-		
Branches d'activité (variables indicatrices)				0,00096	0,00633	
Agriculture, élevage, pêche et forêt	0,023	0,970		-0,00594	0,00613	
Industrie	-0,021	-1,326		-0,00072	0,00054	
Eau, électricité, gaz	0,023	0,425		0,00008	0,00018	
BTP	0,021	0,895		0,00031	0,00034	
Commerce, Hôtel et restauration	0,060	3,611	***	0,00490	0,00136	***
Transport et communication	0,007	0,345		0,00015	0,00043	
Banques et assurances	0,081	1,091		0,00026	0,00024	
Autres services et non déclaré	ref					
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)				0,01753	0,00846	**
Salarié du public	0,090	3,245	***	0,00383	0,00118	***
Salarié du privé formel	0,131	3,424	***	0,00208	0,00061	***
Salarié du privé informel	0,032	1,146		0,00167	0,00145	
Agriculteurs industriels pour l'exportation	0,014	0,342		-0,00014	0,00041	
Agriculteurs vivriers	-0,023	-0,727		0,00552	0,00759	
Eleveurs	0,081	1,629	*	-0,00021	0,00013	*
Pêcheurs	0,077	1,810	*	-0,00035	0,00019	*
Indépendants et employeurs non agricoles	0,042	1,627	*	0,00513	0,00315	*
Inactif et chômeur	ref					
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,01093	0,00153	***
possède une voiture	0,215	9,565	***	0,00867	0,00091	***
possède une motocyclette	0,107	13,080	***	0,00431	0,00033	***
possède une bicyclette	0,023	2,684	**	-0,00305	0,00114	**
possède une pirogue	-0,077	-3,265	***	0,00100	0,00031	***
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)	0,03175				0,00421	***
possède un ordinateur	0,101	3,512	***	0,00522	0,00149	***
possède un téléphone fixe	-0,086	-2,480	**	-0,00153	0,00062	**
possède un téléphone portable	0,097	10,592	***	0,01291	0,00122	***
le ménage a accès à l'internet	0,064	1,494		0,00145	0,00097	
possède un poste radio	0,043	5,429	***	0,00377	0,00069	***
possède un poste TV	0,042	2,845	**	0,00993	0,00349	**
Equipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,04966	0,00491	***
Possède une chaine HiFi	0,134	6,889	***	0,01017	0,00111	***
Possède un vcd/dvd	0,111	7,424	***	0,02447	0,00430	***
Possède un magnétoscope	-0,001	-0,048		-0,00003	0,00048	
Possède un réfrigérateur	0,130	5,692	***	0,00900	0,00142	***
Possède une cuisinière	0,098	4,027	***	0,00615	0,00143	***
Possède une machine à laver	-0,128	-1,287		-0,00021	0,00004	
Possède un Groupe électrogène	-0,033	-2,389	**	0,00011	0,00032	*
				-		
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)				0,00604	0,00384	**
Possède une terre cultivable ou une maison en location	0,022	2,117	**	-0,00604	0,00384	**
résidu				0,28382	0,06048	***
Nombre d'observations	14639					
R2 ajusté	0,706					

Source: Emicov 2011; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

Tableau 3.4 : Contributions de chaque facteur à la variation de l'indice d'inégalité de Gini sur les périodes 2009-2007 et 2009-2011

Variables indépendantes	Période 2007-2009			Période 2009-2011		
	G2009- G2007	std	Sig	G2011-G2009	std	Sig
Milieu de résidence	-0,00646	0,00174	***	-0,00275	0,00153	*
Sexe du chef de ménage	0,00000	0,00048		0,00070	0,00047	
Age du chef de ménage	-0,11825	0,01171	***	-0,00218	0,02652	
Taille du ménage	0,13108	0,03499	***	0,06098	0,01778	***
Niveau d'instruction du Chef de ménage	0,00734	0,00159	***	-0,00192	0,00167	
Département de résidence	0,00790	0,00338	**	-0,01176	0,00301	***
Confort du logement	-0,01951	0,00432	***	0,02404	0,00373	***
Branches d'activité	-0,00382	0,00364		-0,00694	0,00374	*
Statut socioprofessionnel du chef de ménage	0,00000	0,00282		0,00474	0,00435	
Moyens de transport possédés par le ménage	0,00132	0,00152		-0,00342	0,00121	**
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage	-0,01502	0,00340	***	0,01475	0,00276	***
Equipements de logement possédés par le ménage	-0,00769	0,00347	**	0,01845	0,00298	**
Patrimoine immobilier possédé par le ménage	-0,01015	0,00148	***	-0,00291	0,00201	
résidu	0,02466	0,13561		-0,09090	0,13434	
variation de Gini	-0,0086	0,00576		0,0009	0,00546	

Source: Nos calculs basés sur Emicov 2011, 2009 et 2007; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

Graphique 3.3 : Variation des contributions des composantes intragroupes, intergroupes nettes et de transvariation à l'inégalité totale sur la période 2007-2011

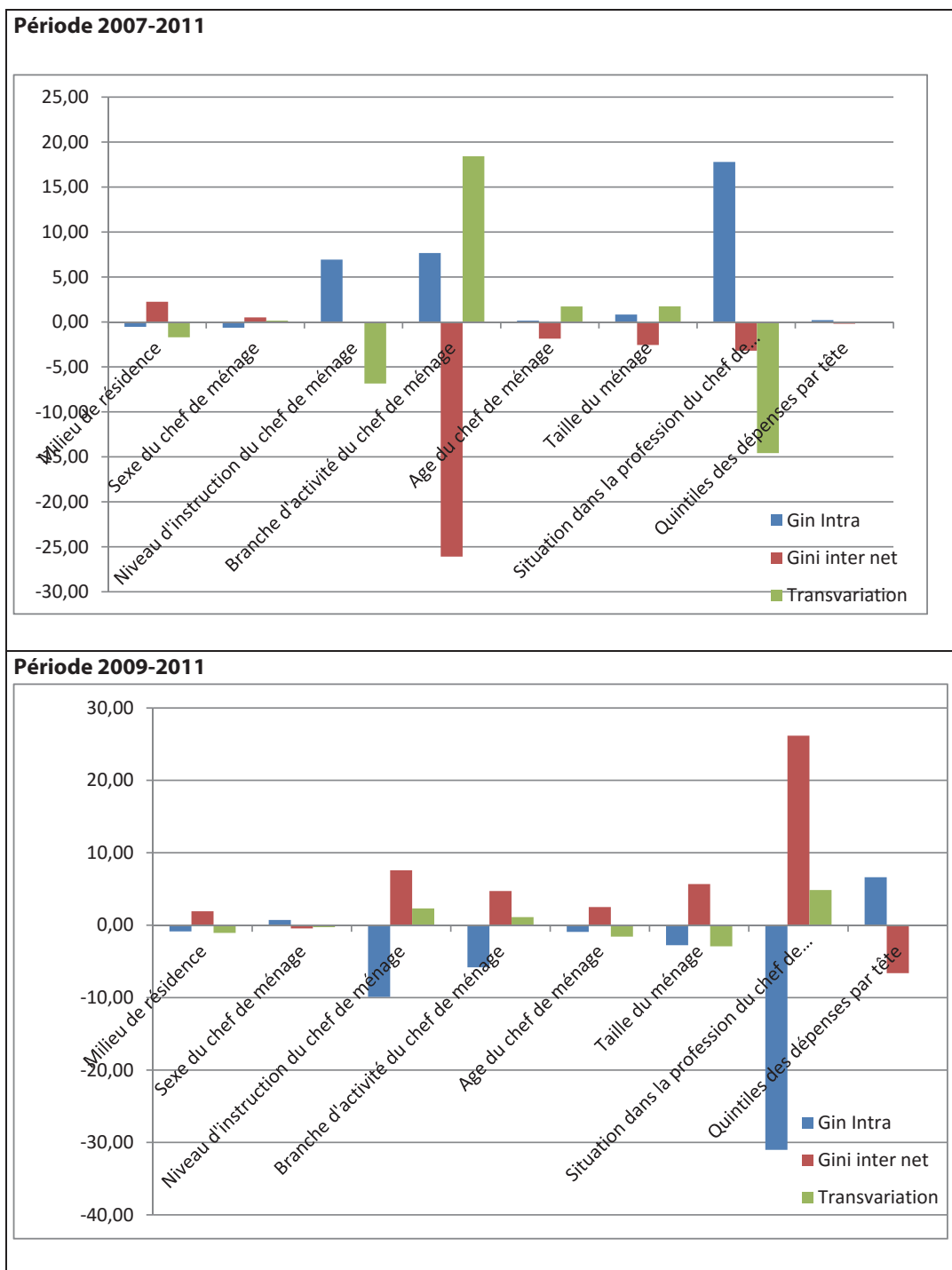


TABLE DES MATIERES

	Liste des tableaux	7
	Liste des graphiques	9
	Résumé exécutif	10
	Introduction générale	13
1.	Identification des secteurs clés de l'économie béninoise et leviers de promotion de la croissance	15
1.1	Méthodologie	15
1.1.1	Multiplicateurs de la MCS	16
1.1.2	Décomposition de la matrice M en vue d'une meilleure compréhension des canaux de transmission des chocs exogènes	17
1.1.3	Multiplicateurs de production et implication en termes de secteurs clés de l'économie	17
1.1.4	Multiplicateurs de la valeur ajoutée	18
1.1.5	Multiplicateurs de revenu des ménages	18
1.1.6	Multiplicateurs d'emploi	19
1.2	Données empiriques	19
1.3	Résultats empiriques	20
1.3.1	Effets d'un choc de demande finale de biens sur la production et la valeur ajoutée	20
1.3.2	Secteurs clés de l'économie béninoise : en tête l'agriculture vivrière et les industries agroalimentaires.	22
1.3.3	Identification des leviers de croissance de l'économie béninoise	27
1.3.4	Les Bassins d'emplois	28
1.3.5	Impact sur le revenu des ménages	29
	Conclusion et enseignements tirés	31
2.	Caractérisation du marché du travail et évaluation de la chance d'insertion des actifs dans les secteurs porteurs.	33
2.1	Caractérisation du marché du travail au Bénin	33
2.1.1	Taux d'emploi relativement élevé mais peu qualifié	33
2.1.2	Prépondérance du secteur informel	35
2.1.3	Prépondérance des indépendants dans les emplois pourvus.	36
2.1.4	Faible taux de chômage	38
2.1.5	Taux relativement élevé du sous-emploi	38
2.2	Profils types des actifs occupés susceptibles de bénéficier des perspectives positives d'amélioration de revenu	39
2.2.1	Cadre théorique d'analyse de l'insertion sectorielle	39
2.2.2	Méthodologie	40
2.2.3	Caractérisation des actifs occupés selon le statut d'occupation	41
2.2.4	Impact des caractéristiques individuelles sur le choix d'occupation des actifs	43
	Conclusion	45
3.	Décomposition et déterminants des inégalités de revenu au Bénin	46
3.1	Méthodologie	46
3.2	Données empiriques	49
3.3	Résultats empiriques	50
3.3.1	Tendance de l'indice d'inégalité par sous-groupes	50
3.4	La composante intergroupe nette de l'inégalité est en général la composante dominante	53
3.5	Déterminants des revenus des ménages et facteurs influençant la variation de l'indice de Gini	55

	Conclusion	58
4.	Éléments de politiques économiques	59
4.1	Évaluation chiffrée des actions de développement	59
4.2	Éléments de politiques sectorielles	60
4.2.1	Les axes de la SCRP 3 et les enseignements tirés	60
4.2.2	Actions proposées	62
4.3	Opportunités et menaces	64
	Conclusion générale	67
	Références bibliographiques	68
	ANNEXE	72

Auteurs

ALOFA Janvier Polycap, *Economiste national du PNUD*

FALL El Hadji, *Conseiller Economique Principal du PNUD*

MEDEDJI Damien, *Economiste-chercheur, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique*

SOSSOU André-Félix, *Coordonnateur du projet « Appui à l'opérationnalisation des stratégies de développement (PASD) »*

VODOUNOU Cosme, *Directeur général d'AFRISTAT*

Réalisé en Mai 2015